LA VIE POLYTECHNIQUE

DECEMBRE 1977/N° 325 15 F X REVUE MENSUELLE DE LA SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

LA DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

DTAT

responsable de l'équipement des forces terrestres françaises en matériels de combat et de défense les fait réaliser dans l'industrie privée ou au sein du

GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES

GIAT

qui regroupe son propre potentiel industriel

Publi Pyrénées

SOMMAIRE

D' un mois à l'autre

3 Éditorial
4 Courrier
5 Carnet Professionnel
6 Bibliographie
8 Musicographie : « Beethoven par Claude Helffer (42) »
9 Informations diverses
10 Récréations et variétés

La vie de l'école

11 Liste d'admission de la Promo 1977

Libres propos

15 La politique de l'A.X.
22 Note sur le Mécénat d'Entreprise, par Michel Pomey (48)
24 A la maison des X : l'inauguration du STYX
27 Faut-il rester cartésien en 1977 ? par Philippe Schmautz (38)
32 Assurance X
34 Maurice Barthalon (44) 1923-1977

La vie de l'association

35 Il y a vingt-cinq ans... l'École Polytechnique à Québec.
36 La Flamme à l'Arc de Triomphe
37 Groupes X - Promotions
38 G.P.X.
40 Carnet Polytechnicien
42 Petites annonces

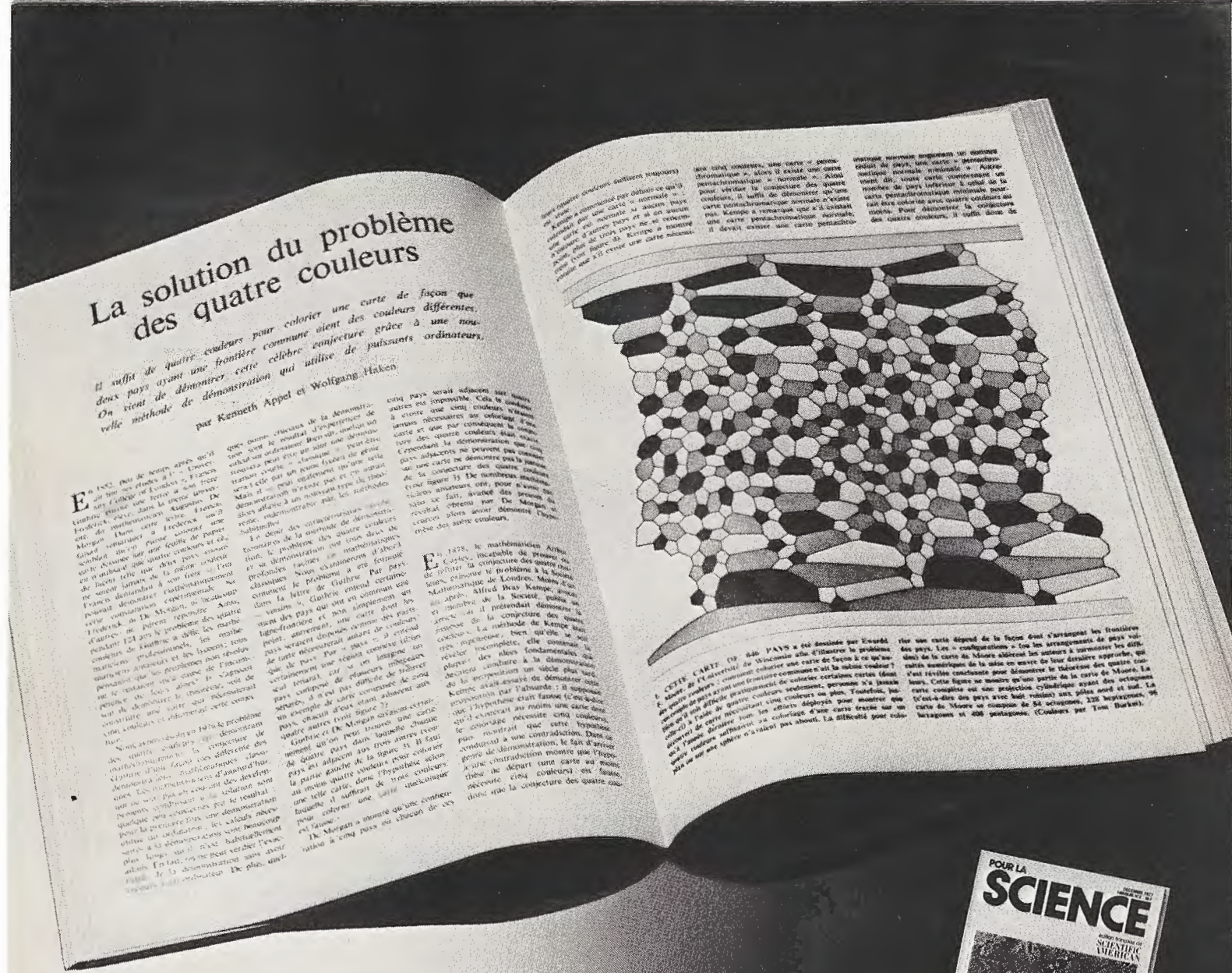

Scientific American, c'est la bible des revues scientifiques. Fondée en 1845. Ecrite par des scientifiques dont beaucoup sont devenus, par la suite, des Prix Nobel.

Lue par tous ceux que le domaine des autres passionne autant que leur propre domaine.

Chaque mois, Scientific American explique l'événement. L'événement scientifique mondial. Avec 8 articles dans les disciplines les plus variées : médecine, physique, archéologie...

Chaque mois, Pour la Science, édition française de Scientific American.

Pour tous ceux dont la profession est l'innovation.

En ouvrant Pour la Science, vous ouvrez Scientific American.

PRIX DE LANCEMENT

Je désire m'abonner à "POUR LA SCIENCE" au prix de lancement et recevoir gratuitement le numéro hors série.
☐ 1 an, 12 numéros pour 150 F. (une économie de 30 F)
☐ prix étranger : 180 FF.

☐ Je désire m'abonner à partir du numéro 1
Veuillez trouver, ci-joint, mon paiement par :
chèque bancaire ☐ chèque postal (3 volets) ☐ mandat ☐

Nom _____ Prénom _____

N° ____ Rue _____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

Renvoyez vite ce bulletin avec votre paiement à :
POUR LA SCIENCE BP 242, 75264 Paris Cedex 06.

Signature : Date :

Ogilvy & Mather

6002

EDITORIAL

Comme nous vous l'annoncions dans l'éditorial d'octobre, nous publions, dans ce numéro, un exposé des problèmes qui préoccupent votre Conseil, un compte rendu des actions entreprises, et, le cas échéant, des résultats obtenus.

Les menaces qui pèsent sur les Grandes Écoles en général, et sur l'X en particulier, du fait des positions prises par des partis politiques et, a fortiori, de l'existence de projets en cours d'élaboration :

- sont graves car l'impact de certaines argumentations spécieuses risque, dans la conjoncture actuelle, d'en faciliter l'adoption pour le plus grand dommage de l'intérêt général ;
- sont difficiles à combattre en raison même de l'aspect partisan, pour ne pas dire démagogique, souvent donné à la présentation des choses dans la grande presse, dans les publications spécialisées, à la radio ou à la télévision.

Notre action, que nous savons approuvée et soutenue par vous tous, doit être multipliée, dans ses effets, par la diffusion auprès de vos relations professionnelles et personnelles, des éléments d'information et d'argumentation que vous trouverez dans ce cahier.

Merci de l'effort que vous ferez en adaptant au mieux la présentation de nos « moyens » à la qualité de vos auditoires.

Louis d'ORSO

COURRIER

Le Président d'Orso ayant souhaité que le plus grand nombre possible de camarades lui écrive, je crois de mon devoir de répondre à ce désir.
Sans être le doyen des X vivants, je me trouve, depuis quelque temps, dans les réunions polytechniciennes, le doyen des présents : je ne puis qu'exprimer des vœux.
D'après ce que j'ai vu à Palaiseau, à la dernière réunion des X à l'École, il m'a semblé que les craintes de dispersion des jeunes, dans ce nouveau site, n'étaient pas tellement fondées ; la cohésion des promos ne paraît pas s'y être détériorée.

Par contre, je suis très frappé par l'essai de recrutement d'un certain pourcentage, au moyen d'un concours dit « approprié », parmi les bacheliers du technique. C'est une innovation qui me paraît dangereuse et pose moult questions :
1°) quelles précautions a-t-on prises pour que ces jeunes X de 2e zone soient réellement aptes à tirer un fruit substantiel de leur séjour à l'École ?
2°) quelle est la nature de ce concours aménagé ?
3°) les vocations tardives ne sont pas, là comme ailleurs, inexistantes mais elles font problème. Comment les a-t-on organisées ?

Ch. Vandange (1903)

C'est bien volontiers que je donne suite aux propositions qui nous sont faites de donner notre avis concernant ce que publie la Jaune et la Rouge.
Dans le dernier numéro, on nous apprend la création d'un Institut des sciences de l'action ! Je me permets de faire remarquer qu'il n'y a de sciences que du mesurable, comme cela a été dit depuis longtemps.
Il n'y a donc pas de sciences de l'action, pas plus qu'il n'y a de sciences politiques et encore moins de sciences humaines. Peut être peut-on parler de sciences économiques, mais cela n'est pas sûr.
La rigueur est une qualité polytechnicienne. N'est-elle pas en train de disparaître, et cela à l'initiative des polytechniciens ?

P. de Valroger (1923)

Je viens de dire votre appel dans le numéro d'octobre de « La Jaune et la Rouge ».
Puisque vous souhaitez recevoir des lettres, en voici une d'un Antique.
Je pense que votre action et que notre action sont tardives et donc inefficaces.
Pendant des années, le Conseil d'administration de l'A.X. a fait preuve d'une soumission absolue aux pouvoirs publics et nous sommes coupables de n'avoir rien dit. Par la suite, il y a bien eu une réaction courageuse, mais les carottes étaient cuites et l'exil à Palaiseau n'a pu être évité.
Maintenant, il apparaît que l'absorption de l'École par l'Université, que vous craignez, est inéluctable. Nombreux sont les conjurés qui s'emploient à cette œuvre. Mais pourquoi faut-il que, par une ironie du Destin, parmi eux figure l'un des nôtres et non un des moindres. Tu quoque fili !

— — — — — — — — — — — —

L'inauguration de ce machin * « sans précédent en France » comme vous le dites, fera sûrement l'objet de cérémonies grandioses et j'imagine qu'un Te Deum sera chanté à St Etienne-du-Mont. Il conviendra de le faire suivre d'un Requiem pour une École défunte...

Duperron (20 S)

* *note de la Rédaction : L'Institut Auguste Comte pour l'étude des Sciences de l'action.*

Dans « La Jaune et La Rouge » de ce mois, il nous est demandé d'écrire à l'A.X. pour dire ce que nous pensons de son action.
J'ai personnellement regretté les efforts énormes dépensés en vain pour tenter de maintenir l'École sur la Montagne Ste Geneviève. La cause me paraissait perdue d'avance, du fait que la bataille a été engagée trop tard et avec des arguments plus sentimentaux que logiques.
Ce n'est pas l'emplacement de l'École qu'il faut préserver mais
- l'esprit de son enseignement d'une part,
- ses locaux d'autre part.

Autant la confusion entre les points de vue était critiquable, autant est valable le double effort de l'A.X. pour préserver l'autonomie et le mode de recrutement de l'École — qui ont fait leurs preuves — et pour maintenir la dévolution des locaux à un enseignement public du niveau le plus élevé.

Gilbert Cahen (22)

Après lecture du numéro d'octobre, je voudrais apporter une précision et en demander une.

1. L'article de Lévy-Lambert parle (page 24) du « royaume de Serendip », et le caractérise comme un étrange pays où tout arrive à l'envers - d'après A. Peyrefitte. Je ne suis pas sûr que ce soit exactement cela, qui ressemblerait à la cour du roi Pétaud. En fait, d'après la légende, les anciens princes de Serendip (nom archaïque de Ceylan) avaient le pouvoir, assez étrange en effet, de trouver autre chose que ce qu'ils cherchaient ; pas obligatoirement le contraire. C'est une faculté que partagent avec eux de nombreux chercheurs, et non des moindres !
2. La note de Callot sur la publication des travaux de P. Baranger a été amputée de la référence à l'éditeur. Je souhaiterais la connaître comme, je pense, de nombreux camarades qui ont trouvé en P. Baranger un professeur avec lequel il était possible d'avoir un contact humain chaleureux et ouvert *.

Gérard Brunschwig (43c)

* *On peut se procurer la brochure chez Mlle Marie Baranger, 47, rue des Carmélites, 86000 Poitiers.*

L'article de Lévy-Lambert (J.R. Octobre 77) sur la rémunération de l'épargne est intéressant et dénote un louable effort de clarification.
Mais alors que l'auteur, dans le passage relatif aux actions, adopte un point de vue réaliste dans sa manière de parler des effets de la regrettable mais incoercible inflation, j'aurais souhaité que, dans un souci de cohérence, il laisse également derrière lui un point de vue trop comptable dans le passage qui traite des comptes sur livret.
Il est anormal de comparer à l'érosion monétaire les taux de rendement avant impôt (p. 23, 1re colonne) ; ce qui intéresse l'épargnant, c'est le rendement après impôt, à savoir actuellement 6,5 % pour les livrets A de Caisse d'épargne, 4,355 % pour les comptes-livrets des banques, 8 à 9 % pour les livrets d'épargne-logement, 8 % en moyenne pour les obligations.
Je profite de l'occasion pour signaler l'erreur psychologique qu'a constituée le choix de la dénomination d'avoir fiscal - qui a un relent de cadeau du fisc aux capitalistes - pour ce qui est tout simplement un tiers provisionnel.

Cahen (22)

Le problème de la divisibilité par 143 dont « La Jaune et la Rouge » a parlé dans ses deux derniers numéros, ne constitue qu'un cas extrêmement particulier (pour p = 143 =

11×13, m = n = 3, K = 1, A = 1, B = - 1) du théorème extrêmement général suivant :

Tout entier est divisible par p, si, lorsqu'on le décompose en tranches alternées de m et de n chiffres à partir de la droite, la somme de la première tranche de m chiffres multipliée par A, de la deuxième tranche de m chiffres multipliée par K A, de la troisième tranche de m chiffres multipliée par K^2A....., de la première tranche de n chiffres multipliée par B, de la deuxième tranche de n chiffres multipliée par KB,. de la troisième tranche de n chiffres multipliée par K^2B... est divisible par p (et réciproquement) en désignant par 10^m A - B un multiple quelconque de p, par m + n le nombre de chiffres de ce multiple, et par K le reste de la division de 10^{m+n} par p.

En effet $(10^3 \times 1) - (-1) = 1.001$ est divisible par 143 et le reste de la division de 10^{3+3} par 143 est égal à 1.

Le théorème général précédent prend, de toute évidence, une forme beaucoup plus simple quand on fait K = 1, A = 1, B = $\pm$ 1, et je n'en citerai que quelques applications inattendues telles que les règles de divisibilité par 5 363 222 357 (pour m = 17, B = + 1) ou par 21 993 833 369 (pour m = 17, B = (−1) sans parler des règles de divisibilité (d'un type beaucoup plus classique) par 3, 7, 11, 13, 17, 19, 23, 31, 37, 41, 43... pour B = + 1 et par 7, 11, 13, 19, 23, 73, ... pour B = - 1.

Jean Larras (22)

Le nombre π - Récréations et Variétés de la Jaune et la Rouge n° 323 d'octobre 77 - page 10.

En complément des informations qui ont été données dans la J.R. d'octobre, je me permets de signaler une meilleure approximation qui, d'après Henri VINCENOT (auteur du roman « Le Pape des Escargots » chez Denoël) aurait été utilisée par les bâtisseurs de cathédrales.

$\pi = \left(\frac{\sqrt{5}+1}{2} + 1 \right) \times 1{,}20$ à 10^{-5} près en valeur relative.

Cette formule correspond au produit de 1,20 (nombre d'Osiris ?) par le nombre d'Or majoré de 1. Le calcul donne en effet, si on se limite aux 6 premiers chiffres significatifs : 3,14166 au lieu de 3,14159 ce qui fait qu'avec la règle et le compas » on commet une erreur inférieure au centimètre (7 millimètres) sur la circonférence d'un cercle de 100 mètres.

Lamboley (47)

Note de la Rédaction - **« UBU Polytechnicien »** paru dans la J.R d'Octobre, nous a valu un très intéressant courrier, malheureusement trop abondant pour trouver place ici. Les lettres reçues ont été transmises au groupe X-Littérature, en lui demandant de faire le point sur cette question.

Variétés et jeux de la Jaune et la Rouge n° 323.

Le nombre π - S'il apparaît dans la Bible, c'est au sujet des ornements ceinturant les colonnes cylindriques du Temple de Salomon. On les indique comme 3 fois plus longs que le diamètre qu'ils embrassent, le tout évalué en coudées. Cette remarque ne donne évidemment qu'un rapport approximatif puisque ceux qui ont posé ces ornements ont dû bien voir qu'il fallait un petit peu plus de longueur à ces ornements pour qu'ils ne baillent pas, à moins qu'ils n'aient été constitués de matériaux assez élastiques pour être un peu étirables. La référence à l'Ancien Testament de votre article est un peu erronée, et de plus incomplète. car cette mention de π arrondi se trouve 2 fois : L3 chap. VII, verset 23 des Rois, et L2, chap. 1V, verset 2 des Paralipomènes.

Quant aux autres approximations, celle de $\frac{22}{7}$ d'Archimède, déjà assez bonne, a été améliorée sous la Renaissance par Adrien Métins avec $\frac{355}{113}$. D'autres avaient proposé $\frac{377}{120}$ et $\frac{107}{34}$.

Il est à remarquer que si l'on applique l'emploi des fractions continues (ou continuelles, désignation plus correcte), à la recherche de fractions de nombres entiers, alternativement plus petites et plus grandes que le nombre à décimales en cause. à 3, 14159265359 on trouve successivement 3, $\frac{22}{7}$ etc. en passant par $\frac{355}{113}$ d'A. Métins en 4e position.

Lemoigne (23)

CARNET PROFESSIONNEL

Hubert Loriferne (29) a été nommé membre du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la Récupération et l'Élimination des déchets, comme représentant du gouvernement.

Pierre Dupré (36) président directeur général de la Société française d'Équipements pour la Navigation aérienne (SFENA) a été nommé président directeur général de la Société des Ordoprocesseurs.

Jacques Moser (36) directeur général adjoint de la Banque Française du Commerce Extérieur, vient d'être nommé administrateur de cet établissement, et désigné comme vice-président.

Gérard Chauchat (39) a été nommé président directeur général de la Sté Métallurgique et Navale de Dunkerque.

Marc Faral (40) est nommé contrôleur général à la Direction de l'Équipement d'E.D.F.

Michel Sergent (40) Directeur de la division Chaudronnerie lourde des Constructions métalliques de Provence, a été nommé président de la Sté Coupe-Hugot.

Jean Audibert (41) ancien président-délégué de la Sté des Mines de Fer de Mauritanie, vient d'être nommé conseiller spécial du président de la Société Gabonaise de Cellulose (SOGACEL).

Jacques Leclerc (42) directeur métallurgique d'Usinor, vient d'être nommé président directeur général de la Sté Rotelec S.A., récemment créée par la Cie Électromécanique, Creusot-Loire, Vallourec, l'IRSID (Institut de recherche sidérurgique) et la Société Luxembourgeoise Arbed.

François Martin (46) président directeur général de la Manufacture Métallurgique de Tournus, a été nommé président du Syndicat des fabricants d'articles de ménage en aluminium.

Yves Truelle (47) directeur général d'Alsthom-Savoisienne, devient vice-président de cette même société.

Alain Grill (51) directeur général adjoint de la Cie Maritime des Chargeurs Réunis, vient d'être nommé vice-président du conseil d'administration de Sotrasol.

Jean-Marie Perrin (59) a été nommé directeur de l'Agence Financière de bassin Rhône-Méditerranée.

Claude Malhomme (61) conseiller technique au cabinet de Robert Boulin, devient sous-directeur de l'administration centrale du ministère de l'Économie et des Finances.

Jacques Marvillet (61) a été nommé conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.

Jean-François Bauer (63) est nommé directeur du Centre d'Études Techniques de l'Équipement de Nantes.

Serge Ruel (63) a eté nommé conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.

Pierre-André Périssol (66) a été nommé directeur général de la Société Centrale de Crédit Immobilier et directeur général des Organismes collecteurs de la participation patronale de 1 % au logement.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme de l'X
par André Dy

Les Editions de l'A.X.

L'A.X. s'est procuré un exemplaire d'un livre aujourd'hui introuvable, « L'âme de l'X », publié en 1934 par un jeune polytechnicien qui venait de sortir de l'Ecole et qui signa André Dy. La préface avait été écrite par Edouard Estaunié.

Les camarades qui s'intéressent aux traditions et à l'esprit polytechnicien seraient sans doute très heureux de posséder cet ouvrage à propos duquel Paul Tournaire écrivait en 1934 : « Il est touchant de voir un tout jeune camarade analyser si bien son inquiétude, et son Antique lui rappeler qu'elle est de tous les temps ».

C'est pourquoi l'A.X. a décidé, avec la permission de l'auteur, de faire photocopier et brocher cet ouvrage, dont un exemplaire sera adressé à tous les camarades qui en feront la demande (en joignant un chèque de 15 F pour frais de photocopie, de brochage et d'envoi).

Dictionnaire technique général anglais-français
par J.G. Belle-Isle, ancien élève de l'Ecole Polytechnique de Montréal
Préface de Pierre Agron (35)

Editions Dunod

Ce n'est pas le moindre paradoxe de notre civilisation de spécialistes que de voir ces mêmes spécialistes éprouver de grandes difficultés à communiquer entre eux.

Tous les ingénieurs et les techniciens qui sont de plus en plus nombreux à utiliser l'anglais technique le savent bien, eux qui ont dans leur bibliothèque un dictionnaire qu'ils compulsent quotidiennement et referment pratiquement chaque jour avec agacement.

La raison en est simple : le mot qu'ils cherchent n'y est pas traduit ou, dans le meilleur des cas, est improprement traduit.

Cette situation est-elle si étonnante ? L'anglais technique se renouvelle à toute vitesse et les dictionnaires classiques qui ne prennent pas tous en compte la langue technique ne peuvent, en outre, s'essoufler à suivre le rythme de la création des mots nouveaux, ni davantage s'insérer dans les subtilités du vocabulaire propre à chaque discipline.

Le besoin d'un dictionnaire technique général de traduction, digne de ce nom, c'est-à-dire offrant plusieurs garanties, devenait donc d'année en année plus lancinant.

D'année en année également, Dunod recherchait l'équipe de lexicographes pouvant répondre à ce besoin. En publiant aujourd'hui le Dictionnaire technique général anglais-français de J.G. BELLE-ISLE, les éditions Dunod sont certaines d'avoir édité un dictionnaire de traduction bilingue de conception moderne tenant compte des récents apports de la technique. En effet, ce dernier offre à l'utilisateur les 7 caractéristiques qui font la valeur d'un dictionnaire technique :

- Trente techniques industrielles et commerciales sont couvertes.
- 50.000 entrées de langue anglaise sont traduites par 126.000 équivalents de langue française.
- Les domaines d'application sont indiqués pour chaque traduction proposée.
- La rénovation du dictionnaire a été terminé en 1977. Il contient 35 % d'entrées de plus que la précédente édition.
- Ce dictionnaire indique clairement l'équivalence entre les unités de mesure des systèmes anglais, canadien, américain et international (S.I. légal en France).
- Des exemples d'usage sont donnés à chaque fois qu'ils peuvent faciliter la compréhension.
- Les genres grammaticaux français sont indiqués systématiquement.

Les Plantes opèrent-elles des transmutations ?
Travaux de
Pierre Baranger (19 N),

professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique, documents recueillis et présentés par J.M. Gatheron, Inspecteur général honoraire de l'Agriculture (1).

Dans notre numéro d'octobre (page 7) où figure un article sur ce sujet, le renvoi a été omis, qui donnait la précision suivante : On peut se procurer la brochure chez Mademoiselle Marie Baranger, 47 rue des Carmélites, 86000 Poitiers.

« L'espionnage à travers les âges »
par Jean-Pierre Alem
(J.P. Callot 31)

Editions Stock

C'est une bien passionnante promenade dans les labyrinthes du jardin secret de l'Histoire que nous propose J.P. Alem, dont il a su, pour notre instruction autant que notre plaisir, restituer les pistes en les dégageant des inévitables décharges de la fantaisie et de l'imposture.

Car les affaires secrètes n'ont laissé d'authentiques que des traces bien légères, discontinues et souvent volontairement brouillées dans les sables du passé, sur lesquelles la tricherie a lourdement imprimé ses empreintes intéressées. Dégagées de ce truquage, de larges zones inviolées et mystérieuses subsistent où l'hypothèse ne peut s'avancer qu'avec réserve. Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur que d'avoir su dégager l'énigme des inextricables embrouilles où des faussaires sans scrupule s'étaient évertués à l'enfermer, et nous en restituer les données assurées.

Cinq cent pages d'un texte d'une riche densité, remarquablement ordonné, très heureusement aéré par un intelligent découpage, bien articulé, bourré d'anecdotes, foisonnant de pittoresque et d'une lecture attachante, voilà qui donne la mesure du travail considérable de documentation, de compilation et de recherches qui constitue la base primaire de cet ouvrage.

De « la petite histoire » ? Certes, par ce que le terme entend de vie, d'aventures, d'intrigues, mais aussi de cruautés et de vilenies. Mais, au-delà, une contribution réelle à la Grande Histoire par la nature même du sujet et la qualité de son traitement.

Si leur caractère même en interdit l'exacte estimation, la contribution des activités secrètes à l'événement est assurée par la pérennité de leurs

recours, mise lumineusement en évidence par le présent travail.

De petites pratiques, sans doute, mais toujours au service de grands desseins. Dépassant le fourmillement des entreprises, dont il restitue avec une sobre précision le cadre et le contexte, l'auteur nous découvre les structures et les ressorts de leurs machineries jusqu'au niveau des meneurs de jeu, qui est toujours le plus élevé dans l'Etat.

Mais son propos dépasse le simple rappel des données pour inciter à la réflexion. Il nous livre à cet effet une œuvre de référence, dont l'élégance et la clarté de la présentation ne sauraient faire oublier la solidité et la rigueur des fondements.

Bien servi par l'alacrité du style, la couleur du détail, la finesse du trait, l'appui du clin d'œil, c'est un dossier « apuré » et complet qui est offert au lecteur curieux du sujet. Discrètement guidé par l'auteur « dans les souterrains de l'espionnage » ainsi pourra-t-il, avec les commodités du touriste, « suivre avec lui quelques-unes de leurs galeries jusqu'à leurs débouchés : une impasse, les égouts, ou la grande machinerie de l'histoire ».

Pour se faire, s'il le veut bien, « une idée » personnelle des problèmes de ces Services Secrets tant décriés à partir de données authentiques et sans complaisance. Peut-être sera-t-il alors armé pour apporter une réponse aux questions qu'ils posent et qui pourraient ainsi se résumer :

« L'espionnage vaut-il d'être réhabilité » ? Je ne pense pas trahir la pensée de l'auteur en imaginant que ce ne fut en partie son objectif. D'entrée de jeu livre-t-il en effet l'ensemble des paramètres à considérer et à apprécier.

Car c'est un faux problème que de vouloir traiter isolément des activités indissolublement liées au préalable du Secret, dont elles constituent l'antidote et qui ne sauraient disparaître qu'avec lui. (encore n'en suis-je pas assuré, car la défiance se dispense de réalités et s'épanouit dans l'imaginaire). R. Bertrand (33)

x-littérature

Monge a rendu compte d'une visite qu'il a faite, accompagné de Saint-Gil, aux caissiers de la promo 75.
Nous avons rencontré en effet Patrick Puy et Christophe Van de Velde. Leur rôle de caissiers est, en ce printemps, extrêmement important puisque, après un an de service militaire, la promotion termine sa première année d'étude et entame la seconde au cours de l'hiver prochain. L'objet de la rencontre se trouvait donc à la date opportune. Nous en rappelons la définition « Dans quelle mesure les jeunes polytechniciens présents à l'École pouvaient-ils être intéressés par des conférences des membres de notre groupe. »
En fait, cette question n'a pu être traitée et ceci, pour deux raisons. Dans les jours mêmes où se décidait ce rendez-vous paraissait le N° 319 de la « Jaune & La Rouge » où Puy et Van de Velde faisaient paraître un long article. Nous avons trouvé ces jeunes camarades dans l'état d'esprit qu'ils ont décrit dans cet article d'une façon assez remarquable. Ils ont beaucoup de soucis et de responsabilités. Il ne peut-être question ici ni des raisons profondes, ni des raisons qui pourraient être attribuées à Palaiseau, ni des raisons relatives à des difficultés particulières à la promotion. Mais la simple lecture de l'article en question explique très largement que les soucis littéraires sont remis à plus tard.
D'ailleurs, Puy et Van de Velde nous parlent des études littéraires du Jeudi matin et à quel point ces études optionnelles sont aujourd'hui délaissées. Monsieur Morazé nous en avait touché un mot mais il pouvait seulement dire qu'une promotion n'était pas l'autre et qu'aucune conclusion générale ne pouvait être aujourd'hui tirée.
La deuxième raison est que les caissiers se sont déchargés complètement du souci des conférences au profit de deux autres camarades dont ils nous ont donné les noms et que nous essaierons de voir. Nous interrogeons alors Puy et Van de Velde sur l'ambiance de ces conférences. Elles ont lieu le soir mais ne réussissent pas à animer Palaiseau.
Les conférenciers sont choisis parmi les personnalités à la mode s'occupant de sociologie si ce n'est de politique. Les noms les plus en avant tels que Garaudy arrivent à peine à réunir une centaine d'auditeurs. Remarquons que ce chiffre est important sur trois cents élèves. En fait, ces conférences sont assez fréquentes, deux ou trois par mois, et s'ajoutent aux occasions assez nombreuses d'invitation où les élèves vont par deux ou trois. S'ajoutent encore les préparations des fêtes tel le show des Grandes Écoles et le point Gamma. Cependant, la conclusion de ces camarades est bien celle de leur article : le soir, à l'École, on s'ennuie parce que beaucoup travaillent. Paradoxe ? La question est à suivre, nous l'avons dit. Monge souligne la difficulté que nous avons quelquefois à imaginer combien est jeune un homme de vingt-trois ans.

CINEMA

Jacques Rueff (19 S)
La Création du Monde.

La comédie-ballet de Jacques Rueff : La création du monde (Plon éditeur), a portée à l'écran. Le film sera projeté par TF 1 le mardi 13 décembre, à 20 h 30 (date sous toutes réserves) avec une partition de Marius Constant et une chorégraphie de Vittorio Biaggi.

MUSICOGRAPHIE

« Beethoven par Helffer » (42)

Un coffret de 3 disques
Harmonia Mundi,
en souscription
jusqu'au 31 janvier 1978

Le coffret que nous propose Harmonia Mundi a été enregistré fin 1976 et début 1977. Il réunit six sonates de Beethoven : les 3 sonates Opus 10, les 2 sonates Opus 27 (Opus 27 N° I dite « Sonate Quasi una fantasia » et Opus 27 N° 2 dite « Clair de lune »), et enfin la sonate Opus 53 « Waldstein » ou « Aurore » dans les catalogues français.

Les sonates de Beethoven ont un visage discographique très curieux : on les enregistre ou bien en disques séparés (2 ou 3 sonates par disque) ou bien en intégrale (32 sonates !). Il y a très peu de coffrets de sonates présentant un choix, hormis le sempiternel album « les grandes sonates », album bucolique à souhait où se succèdent les délicieux moments d'une paisible journée Beethovenienne : « Aurore », « Pastorale », « Appassionata », « les Adieux », « Clair de lune » ! Un programme bien rassurant...

Or, l'interprète auquel on demande de choisir six sonates parmi les 32 de Beetnoven se trouve à peu près devant le même problème que l'historien auquel on demanderait de choisir six cathédrales pour en faire un livre illustré sur l'art gothique. Chartres - Paris - Strasbourg - Amiens - Bourges et Reims penserat-on. Mais comment oublier tous ces autres chefs d'œuvre aux dimensions plus sobres, au passé moins ronflant, mais qui sont chacun à part entière une pierre de cet immense édifice : Noyon, Tours, Beauvais, Rodez, Laon, etc.

Pour la première fois, une firme nous offre un Beethoven original par le contenu de la sélection. Les trois sonates Opus 10 sont contemporaines de la sonate « Pathétique » (1796) et synthétisent parfaitement les recherches pianistiques de Beethoven à cette époque. Les deux sonates Opus 27 ont été écrites en 1800, et la gloire de la sonate « Clair de Lune » rejette, hélas, dans l'ombre, cet autre joyau qu'est l'Opus 27 n° 1 ; là, pas de titre attendrissant, et pourtant, il y en a de la ferveur dans cette sonate « fantaisie » ! Enfin Waldstein Sonate Opus 53 (1804) est la sœur aînée de la sonate « Appassionata » Opus 57 et couronne cet album. On mesure alors tout le chemin emprunté par Beethoven pour aboutir aux portes de la musique « moderne ». Ce qui est trivial et fade dans les cahiers d'études (répétition d'accords en arpège au début du 3e mouvement) devient ici génial. Le langage musical semble se décanter comme plus tard le graphisme et la couleur chez Mondrian.

On ne s'étonnera pas de ce que Claude Helffer, qui s'est acharné depuis très longtemps à faire connaître les dernières œuvres de Beethoven, ait consacré trois disques à la période de jeunesse du compositeur. A celui qui aura écouté avec soin cet enregistrement il apparaîtra clairement que les quatre dernières sonates et les variations Diabelli apportent une conclusion inévitable et nécessaire à l'évolution de la sonate beethovénienne.

Claude Helffer sait donner à ces œuvres la couleur qui leur sied : les tempi ne sont jamais bousculés, ils sont parfois plus lents qu'à l'accoutumée, et le langage extrêmement dense des Opus 27 n° 1 et 53 n'en est que plus compréhensible. L'extraordinaire indépendance des deux mains du pianiste jointe à une lecture aussi rigoureuse que possible de la partition (observation des nuances et des accents) gomment de la sonate « Clair de Lune » tout flou « romantique » pour en faire briller la poésie et le classicisme. La prise de son est très claire ; les disques sont accompagnés d'une remarquable plaquette rédigée par Brigitte Massin, spécialiste en la matière.

« Beethoven par Helffer » est un excellent guide pour entreprendre ou approfondir une visite de l'univers pianistique du plus révolutionnaire de tous les compositeurs sans lequel la musique serait peut-être devenue contemporaine sans être moderne.

Frédéric Sichler
et Olivier Houssin (72)

INFORMATIONS DIVERSES

Louis Henry (31) vient de recevoir le prix Irène B. Taeuber 1977.

Ce prix, fondé par la regrettée démographe de Princeton, est destiné à récompenser un ensemble de travaux de recherche en démographie. Le Comité du prix est placé sous la responsabilité conjointe du président de la « Population Association of America » et du directeur de « l'Office of Population Research » de Princeton. C'est la première fois que ce prix est décerné.

Louis Henry est docteur honoris causa de l'Université catholique de Louvain et de l'Université de Cambridge.

bijouterie
joaillerie
horlogerie
orfèvrerie
cadeaux
listes de mariage

GUILDE DES ORFÈVRES
CATALOGUE SUR DEMANDE
CRÉDIT SOFINCO
PARKING ASSURÉ.

Ouverture sans interruption de 9 h 30 à 19 h 30
dimanche inclus.

COMPTOIR d'ORLEANS
110-112 AV. GENERAL-LECLERC • PARIS 14e • 542.15.62
bagues de fiançailles • grand choix de brillants
Remise Spéciale aux Camarades – Jean ROUSSELET (1930)

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES
Henri ROGIER
S. A. au Capital de 2.152.500 Francs
—
20, bd Montmartre, 75009 PARIS
✆ 770-42-97 et 770-43-18

Fondateur
Henri ROGIER (pr. 1920 sp.)
—
30 ANNÉES D'EXISTENCE
—
Président-Directeur Général
Claude PICHON (pr. 1946)

CAPITAL MINIMUM GÉRÉ : 10.000 Francs

DÉPÔT DES FONDS ET TITRES CHEZ TROIS AGENTS DE CHANGE
Envoi de renseignements détaillés sur demande

CGEE ALSTHOM
ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
UNE PUISSANCE INDUSTRIELLE A VOTRE SERVICE :

Entreprises électriques de toute nature. Équipement électrique et contrôle - commande des centrales et de toutes unités de production d'énergie. Lignes et réseaux de transport et de distribution, postes, dispatchings...

Équipements électriques pour l'industrie et le secteur tertiaire : contrôle - commande, régulation, automatisation et traitement de données. Produits d'électrotechnique, d'électronique de puissance et d'automatisme.

42 implantations en France, 5 usines, 20 succursales et filiales, des représentants dans tous les pays.

S.A. AU CAPITAL DE 82.000.000 F
SIÈGE SOCIAL : 13, rue Antonin Raynaud-LEVALLOIS-PERRET (FRANCE)
Tél. 758.13-13 - Télégr. CEGALTOM-PARIS - Telex 620454

DES MILLIERS DE RÉALISATIONS A TRAVERS LE MONDE

RECREATION

L'UNIVERS DE LA PATAPHYSIQUE

par Faustroll.

La pataphysique décrit un univers que l'on peut voir et que, peut-être, l'on doit voir à la place de l'univers traditionnel.

C'est pourquoi dans l'univers de la pataphysique, l'espace est ultramétrique, c'est-à-dire que l'inégalité traditionnelle du triangle

$$BC \leqslant AB + AC$$

est remplacée par l'inégalité

$BC \leqslant Sup\ (AB, AC)$; c'est-à-dire $BC \leqslant$ la plus grande des longueurs AB et AC

Dans cet univers :

1° - Tout triangle ABC est isocèle.

2° - Etant donné deux sphères situées dans l'espace pataphysique, et ayant au moins un point commun, l'une est forcément à l'intérieur de l'autre.

***

1° - Soit un triangle scalène ABC où $AC \leqslant AB$ (1)

De cette inégalité et de la définition $BC \leqslant Sup\ (AB, AC)$, on déduit :

$$BC \leqslant AB \quad (2)$$

Dans l'inégalité $AB \leqslant Sup\ (AC, BC)$:

- ou bien $BC \leqslant AC$, alors $AB \leqslant AC$ contrairement à (1)
- ou bien $AC \leqslant BC$, alors de $AB \leqslant BC$ résulte nécessairement $AB = BC$, autrement dit le triangle ABC est isocèle.

2° - Soient deux sphères S et S', de centres C et C', et de rayons R et R' $(R' \leqslant R)$:

- si A est commun à S et à S', alors $CA \leqslant R$ et $C'A \leqslant R' \leqslant R$;
- si X appartient à S', alors $C'X \leqslant R' \leqslant R$

Comme $AX \leqslant Sup\ (C'A, C'X)$, $AX \leqslant R$ (1)

Dans l'inégalité : $CX \leqslant Sup\ (AC, AX)$: ou bien $AC \leqslant AX$, alors $CX \leqslant AX \leqslant R' \leqslant R$, d'après (1) ;

- ou bien $AX \leqslant AC$, alors $CX \leqslant AC \leqslant R$.

Dans tous les cas $CX \leqslant R$, autrement dit tout point X de S' est intérieur à S ou à sa surface.

Une quartique polytechnicienne.

Jean Chevrier (20 S) nous communique l'équation et la courbe d'une quartique unicursale qui mérite, pour une raison évidente, toute notre sympathie et qui a été étudiée par Georges de Longchamps en 1897.

L'équation de cette quartique est :

$$x^2(x^2 + y^2) + 4ax^2y - 2a^2x^2 + 3a^2y2 - 4a^3y + a^4 = 0$$

et sa courbe :

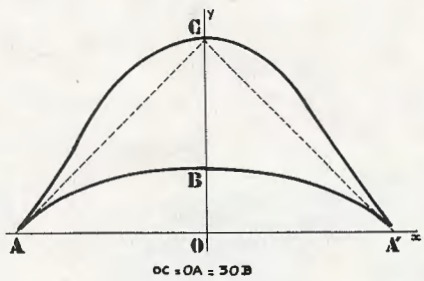

Les Contes scientifiques de la Jaune et la Rouge

aujourd'hui : l'arithmétique

Mort de « UN ».

A force d'être premier, UN était devenu prétentieux. DEUX fut lassé de son arrogance.

- Voulez-vous, lui dit-il, avec moi jouer ?
- Je le veux bien, dit UN, puisque je gagnerai.
- Le jeu consiste à nous multiplier.
- Est-ce là tout ? demanda UN avec condescendance.

Ils se multiplièrent. Et comme 1 X 2 égale 2, UN disparut. Et DEUX resta le seul des deux.

Moralité : Croissez, si vous voulez, mais éviter de vous multiplier.

J.P.A.

Liste d'Admission au Concours 1977

Depuis 1974, le concours d'admission comprend deux options :
— une option M' portant sur un programme à prépondérance mathématiques ;
— une option P' portant sur un programme à prépondérance physique et chimie.
Les programmes des classes préparatoires M' et P' ont été fixés par arrêté du Ministre de l'Education Nationale en date du 4 février 1972 et l'Ecole Polytechnique a largement participé à leur élaboration.
Le déroulement de l'écrit est identique pour les deux options mais certaines épreuves sont distinctes.

Les examens oraux du premier degré portent, pour l'option M', sur les mathématiques, et pour l'option P' sur les mathématiques et la physique.

Les examens oraux du deuxième degré comportent, en supplément, pour l'option P' une deuxième interrogation de physique et une épreuve de travaux pratiques portant sur la physique ou la chimie.

Le nombre de places offertes dans chaque option est fixé, chaque année, par arrêté du Ministre de la Défense.

Pour le concours de 1977, étaient offertes 270 places pour l'option M' et 30 places pour l'option P'.

Il y avait 1426 candidats M' et 491 P' .

Par arrêté du Ministre de la Défense du 9 août 1977 (J.O. du 11 août 1977) sont nommés élèves français de l'École Polytechnique, au titre de l'article 3 de la loi n°70-631 du 15 juillet 1970 (concours 1977)

OPTION M'

(les candidats inscrits sont ex aequo deux par deux)

* élèves féminins

1	**Larrouturou** Bernard	Poincaré (Nancy)
	Dalibard Jean	Louis-le-Grand
3	**Debierre** Félix	Ste Geneviève (Versailles)
	Chéno Laurent	Louis-le-Grand
5	**Pochet** Frédéric	Lycée du Parc (Lyon)
	Sikorav Jean-Louis	Louis-le-Grand
7	**Schwartz** Jean-Luc	Louis-le-Grand
	Viterbo Patrick	Janson-de-Sailly
9	**Friggit** Jacques	Candidat libre (Versailles)
	Noël Bruno	Poincaré (Nancy)
11	**Delaye** Marc	Lycée du Parc (Lyon)
	Poyet Bruno	Ste Geneviève (Versailles)
13	**Rigal** Vincent	Louis-le-Grand
	Nicol Jean-Pierre	Ste Geneviève (Versailles)
15	**Liautaud** Pierre	Louis-le-Grand
	Evrard Gilles	Carnot (Dijon)
17	**Poilvé** Hervé	Louis-le-Grand
	Pansu Pierre	Louis-le-Grand
19	**Rousseau** Luc	Candidat libre (Paris)
	Filippi Christopher	Ste Geneviève (Versailles)
21	**Guédin** Denis	Malherbe (Caen)
	Lebrun Jean-Noël	Louis-le-Grand
23	**Bénabou** Roland	Louis-le-Grand
	Boulanger François	Louis-le-Grand
25	**Groz** Roland	Descartes (Tours)
	Chadoeuf Joël	Carnot (Dijon)
27	**Délande** Dominique	Louis-le-Grand
	Chillès Alain	Louis-le-Grand
29	**Bossus** Michel	Louis-le-Grand
	Wallard Henri	Louis-le-Grand
31	**Coté** François	Saint-Louis
	Seizilles de Mazancourt Thierry	Louis-le-Grand
33	**Paris** Laurent	Poincaré (Nancy)
	Toulouse Jean	Louis-le-Grand
35	**Frérot** Antoine	Louis-le-Grand
	Lamberton Damien	Louis-le-Grand
37	**Mesland** Jean-Michel	Louis-le-Grand
	Logeais Jean-François	Descartes (Tours)
39	**Martorell** Xavier	Louis-le-Grand
	Becker Jean	Poincaré (Nancy)
41	**Struyven** Philippe	Ste Geneviève (Versailles)
	Leclerc Antoine	Ste Geneviève (Versailles)
43	**Philippe** Hervé	Louis-le-Grand
	Viaris de Lesegno Tristan	Ste Geneviève (Versailles)

45	**Commere** Bernard	C. Fauriel (St Etienne)
	Schwob Bernard	Louis-le-Grand
47	**Le Stradic** Bruno	Ste Geneviève (Versailles)
	Dufour Patrick	Louis-le-Grand
49	**Hasson** Jean-François	Louis-le-Grand
	Jachiet Nicolas	Louis-le-Grand
51	**Piet** Olivier	Ste Geneviève (Versailles)
	Delaitre Xavier	Chaptal
53	**Blondel** Christine*	Condorcet
	Le Corfec Jean-Marc	Ste Geneviève (Versailles)
55	**Nguyen Tan Hon** Julien	Louis-le-Grand
	Flous Thierry	Henri IV
57	**Bonnelle** Denis	Descartes (Tours)
	Reboulot Michel	Masséna (Nice)
59	**Moser** François	Ste Geneviève (Versailles)
	Esnult Alain	Ste Geneviève (Versailles)
61	**Gerodolle** Anne*	Montaigne (Bordeaux)
	Raths Jean-Christophe	Lycée du Parc (Lyon)
63	**Passet** Georges	Louis-le-Grand
	Comets Francis	Poincaré (Nancy)
65	**Bonnet** Jean-Marc	P. de Fermat (Toulouse)
	Raoul-Duval Didier	Pasteur
67	**Cuisinier** Jean-Baptiste	Hoche (Versailles)
	Zaleski Stéphane	Louis-le-Grand
69	**Depoutot** Raoul	Poincaré (Nancy)
	Mengin-Lecreulx Patrice	Hoche (Versailles)
71	**Zartarian** Francis	Lycée du Parc (Lyon)
	Bertrand Jacques	Prytanée (La Flèche)
73	**Dunaud** Alain	Prytanée (La Flèche)
	Bénassy Odile*	St Louis
75	**Pelsy** Gilles	Louis-le-Grand
	Boulier Jean-François	Malherbe (Caen)
77	**Grave** Christophe	Ste Geneviève (Versailles)
	Ménart Stéphane	Candidat libre (Paris)
79	**Thiriez** Sébastien	Stanislas
	Moine René	Hoche (Versailles)
81	**Pialot** Daniel	P. de Fermat (Toulouse)
	Pliskin Joël	Louis-le-Grand
83	**Cohen** Jean-Hervé	Louis-le-Grand
	Barberis Jean-Pierre	St Louis
85	**Gaudemer** Yves	Malherbe (Caen)
	Flourens Alain	Ste Geneviève (Versailles)
87	**Mauté** Patrick	Poincaré (Nancy)
	Gilloux Michel	Masséna (Nice)
89	**Héron** Bruno	Lycée du Parc (Lyon)
	Dahome Edouard	Louis-le-Grand
91	**Maschi** Michel	Masséna (Nice)
	Langumier Antoine	Hoche (Versailles)
93	**Olivier** Philippe	Condorcet
	Tapie Pierre	Thiers (Marseille)
95	**Bernard** Hervé	Jacques Decour
	Mosconi Jean-Jacques	Thiers (Marseille)
97	**Verzat** Xavier	Prytanée (La Flèche)
	Ploux Barbara*	Louis-le-Grand
99	**Martrenchar** Yves	Ste Geneviève (Versailles)
	Robin Thierry	Clémenceau (Nantes)
101	**Dornstetter** Jean-Louis	Ste Geneviève (Versailles)
	Aristaghès Pierre	Clémenceau (Nantes)
103	**Fleuret** Frédéric	Louis-le-Grand
	Zône Didier	Poincaré (Nancy)
105	**Cabouat** Jérôme	Lycée du Parc (Lyon)
	Bruézière Jérôme	Janson-de-Sailly
107	**Lhospital** Jean-Jacques	Masséna (Nice)
	Deysine Philippe	Ste Geneviève (Versailles)
109	**Charaix** Philippe	Lycée du Parc (Lyon)
	Le Glas Philippe	St Louis
111	**Albizzati** Alain	Louis-le-Grand
	Imbert Patrice	St Louis
113	**Paradis** Charles	Ste Geneviève (Versailles)
	Duchesne Yann	Stanislas
115	**Burgey** Eric	Poincaré (Nancy)
	Thual Olivier	Chateaubriand (Rennes)
117	**Coulhon** Thierry	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)
	Ollivry Jean	Ste Geneviève (Versailles)
119	**Lipatz** Jean-Luc	Louis-le-Grand
	Marie François	Hoche (Versailles)
121	**Corfdir** Alain	Louis-le-Grand
	Azaïs Jean-Marc	Thiers (Marseille)
123	**Feibel** Frank	Louis-le-Grand
	Saïer Patrick	Pasteur
125	**Hakim** Vincent	Louis-le-Grand
	Grojean Pascal	Janson-de-Sailly
127	**Pindat** Gilles	Louis-le-Grand
	Clochard Jean	Louis-le-Grand
129	**Charvet** Philippe	L. Fauriel (St Etienne)
	Martin Olivier	Louis-le-Grand
131	**Bouthors** Nicolas	Louis-le-Grand
	Prats Olivier	Ste Geneviève (Versailles)
133	**Kosuth** Pascal	St Louis
	Zweigenbaum Pierre	Masséna (Nice)
135	**Journeau** Philippe	Stanislas
	Barbier Luc	Ste Geneviève (Versailles)
137	**Seguin** Richard	Louis-le-Grand
	Haller Philippe	Louis-le-Grand
139	**Bourrelier** Laurent	Louis-le-Grand
	Imauven Claude	Thiers (Marseille)
141	**Koebel** Philippe	Kléber (Strasbourg)
	Chavasse-Frétaz Emmanuel	Pasteur
143	**Coste** Elisabeth*	Candidat libre (Versailles)
	Vaysse Jérôme	Kléber (Strasbourg)
145	**Cancelloni** Marie-Hélène*	Pasteur
	Mouly Michel	Louis-le-Grand
147	**Mémery** Laurent	Masséna (Nice)
	Greff Jean-Marie	Louis-le-Grand
149	**Mahiou** Bernard	Hoche (Versailles)
	Loiret Pierre	Ste Geneviève (Versailles)
151	**Mariton** Hervé	Candidat libre (Versailles)
	Denis Sylvain	Malherbe (Caen)
153	**Burcklen** Jean	Lycèe du Parc (Lyon)
	Lippéra Daniel	Louis-le-Grand
155	**Le Daëron** Pierre-Yves	Poincaré (Nancy)
	Di Méglio Fabrice	St Louis
157	**Van Hertsen** Evrard	Candidat libre (Versailles)
	Klény Jean	Kléber (Strasbourg)
159	**Vila** Jean	Louis-le-Grand
	Seguin Philippe	P. de Fermat (Toulouse)
161	**Bouche** Daniel	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)
	Thomas Roland	Thiers (Marseille)
163	**Le Corre** Loïc	Hoche (Versailles)
	Girou Laurent	Thiers (Marseille)
165	**Gorge** Guillaume	Hoche (Versailles)
	Lécomte Didier	Chaptal
167	**Le Calvez** Patrice	Louis-le-Grand
	Rousselet Sylvie*	St Louis
169	**Lemoisson** Philippe	St Louis
	Lecointe Olivier	Ste Geneviève (Versailles)
171	**Imbert** Pascal	Louis-le-Grand
	Griseri Gérard	Janson-de-Sailly
73	**Beniada** Guy	Louis-le-Grand
	Grosjean Yves	Stanislas
175	**Cerles** Jean-Marc	Ste Geneviève (Versailles)
	Jacquot Michel	Louis-le-Grand
177	**Miquet** Pierre	Ste Géneviève (Versailles)
	Cerrutti Jean	Lycée du Parc (Lyon)
179	**Komly** Alain	Louis-le-Grand
	Le Loc'h Gaëlle*	Blaise Pascal (Clermont-Ferrand)
181	**Chéno** Rémi	Louis le Grand
	Demarez Bruno	St Louis
183	**Zarrouati** Olivier	Louis-le-Grand
	Vidal Edith*	Condorcet
185	**Massiet du Biest** Bruno	Ste Geneviève (Versailles)
	Mouchel Jean-Marie	Henri IV
187	**Lanusse** Alain	P. de Fermat (Toulouse)
	Gargula Patrick	Louis-le-Grand
189	**Falise** Etienne	Ste Geneviève (Versailles)
	Bouchiat Hélène*	Louis-le-Grand
191	**Loison** Pierre	Stanislas
	Zermizoglou Philippe-Etienne	Louis le Grand
193	**Berlizot** Thierry	Prytanée (La Flèche)
	Hindry Marc	Masséna (Nice)
195	**Gouzerh** Michel	Chateaubriand (Rennes)
	Crinon Bruno	Prytanée (La Flèche)
197	**Pratx** Jean-Max	P. de Fermat (Toulouse)
	Blanchet Luc	St Louis
199	**Andribet** Pierre	Ste Geneviève (Versailles)
	Duhot Jean-François	Ste Geneviève (Versailles)
201	**Blanc** François	Prytanée (La Flèche)
	Welterlin Georges	Louis-le-Grand

203	**Bouttes** Jean-Paul	Jeanson-de-Sailly
	Duchesne Martine*	P. de Fermat (Toulouse)
205	**Toromanoff** Jean	Pasteur
	Bernard Patrick	Champollion (Grenoble)
207	**Durand** Patrick	Louis-le-Grand
	Lecomte Fabrice	Lycée du Parc (Lyon)
209	**Lamoise** François-Léopold	Pasteur
	Sartorius Geoffroy	Hoche (Versailles)
211	**Courbariaux** Pierre	Ste Geneviève (Versailles)
	Beaurez Christian	Lycée du Parc (Lyon)
213	**Bourdeau** Franck	Charlemagne
	Fauvarque Bruno	Candidat libre (Versailles)
215	**Geldwerth** Danielle*	St Louis
	Pendarias Daniel	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)
217	**Noutary** Marie-Pierre	Fénelon
	Auda Patrick	Condorcet
219	**Deschamps** Dominique	Descartes (Tours)
	Otal Jean-Pierre	P. de Fermat (Toulouse)
221	**Caillaud** Bernard	Louis-le-Grand
	Chavanne Klauss	Hoche (Versailles)
223	**Bernatets** Jean-Luc	Montaigne (Bordeaux)
	Vaudeville Bernard	St Louis
225	**Pasquier** Vincent	Ste Geneviève (Versailles)
	Fabri Jérôme	Ste Geneviève (Versailles)
227	**Passerieux** Jean-Michel	Stanislas
	Marsouin Anne*	Hoche (Versailles)
229	**Bacri** Pierre	Louis-le-Grand
	Guerlin Sophie*	Louis-le-Grand
231	**Forest** François	St Louis
	Quinot Claude	Poincaré (Nancy)
233	**Brandys** Pascal	Lycée du Parc (Lyon)
	Balsollier Pierre	Lycée du Parc (Lyon)
235	**Duthen** Jacques	Pothier (Orléans)
	Séguy Jacques	Lycée du Parc (Lyon)
237	**Chopinet** Yves	Condorcet
	Gast Gérard	Fabert (Metz-Nancy)
239	**Franceschi** Hervé	Louis-le-Grand
	Pauchon Eric	Ste Geneviève (Versailles)
241	**François** Joël	Prytanée (La Flèche)
	Maudry Bernard	Prytanée (La Flèche)
243	**Billard** Marc	Condorcet
	Metzger Hervé	Condorcet
245	**Alviset** Christophe	Henri IV
	Aouizerate Thierry	Louis-le-Grand
247	**Sénési** Stéphane	Prytanée (La Flèche)
	Chancerel Frédéric	Ste Geneviève (Versailles)
249	**Sallier** Daniel	St Louis
	Nadal Jean-Pierre	Concorcet
251	**Debu** Pascal	Candidat libre (Paris)
	Zoccarato Walter	Champollion (Grenoble)
253	**Graindorge** Philippe	St Louis
	Chenin Eric	Masséna (Nice)
255	**Olivier** Stéphane	Stanislas
	Bony Bruno	P. de Fermat (Toulouse)
257	**Solard** Claude	Chateaubriand (Rennes)
	Breton Eric	St Louis
259	**Mirat** Béatrice*	Ste Geneviève (Versailles)
	Debroeck Eric	Carnot (Dijon)
261	**Philonenko** Laurent	Pasteur
	Touati-Sandler Hélène*	Loúis-le-Grand
263	**Frécon** Luc	Louis-le-Grand
	Jacquotte Olivier-Pierre	Prytanée (La Flèche)
265	**Grandclément** Pierre	Hoche (Versailles)
	Ravel Luc	Hoche (Versailles)
267	**Papier** Elisabeth*	Ste Geneviève (Versailles)
	Aguinier Philippe	Charlemagne
269	**Mansoux** Michel	Lycée du Parc (Lyon)
	Bonnet Jacques	Louis-le-Grand

OPTION P

1	**Delpeuch** Pierre-Michel	Lycée du Parc (Lyon)
2	**Wodey** Catherine*	Poincaré (Nancy)
3	**Granados** Vincent	Descartes (Tours)
4	**Pautet** Marie*	Lycée du Parc (Lyon)
5	**Meller** Jean	Louis-le-Grand
6	**Serre** Jean-Michel	Descartes (Tours)
7	**Guillaume** Pascal	Ste Geneviève (Versailles)
8	**Radvanyi** François	Louis-le-Grand
9	**Denelle** Eric	Louis-le-Grand
10	**Mosser** Pierre	Kléber (Strasbourg)
11	**Lesueur** Eric	Candidat libre (Toulouse)
12	**Detriché** Brigitte*	Descartes (Tours)
13	**De Dreuille Senecterre** Christophe	Louis-le-Grand
14	**Tibi** Philippe	St Louis
15	**Lecamp** Michel	Louis-le-Grand
16	**Périé** Frédéric	Ste Geneviève (Versailles)
17	**Izerable** Bernard	Lycée du Parc (Lyon)
18	**Mouychard** Christian	P. de Fermat (Toulouse)
19	**Bazin** Pascal	Descartes (Tours)
20	**Grezard** Marie-Hélène*	Lycée du Parc (Lyon)
21	**Houzard** Xavier	Louis-le-Grand
22	**Correc** Pascal	Chaptal
23	**Pardessus** Thierry	Thiers (Marseille)
24	**Vidal** Pierre	Louis-le-Grand
25	**Lucquin** Denis	Faidherbe (Lille)
26	**Micheau** Pascal	P. de Fermat (Toulouse)
27	**Lobit** François	Montaigne (Bordeaux)
28	**Rémy** Bertrand	Poincaré (Nancy)
29	**Pajot** François	Charlemagne
30	**Geller** Philippe	Charlemagne

– Conformément à l'art. 6 du décret n° 71-708 du 25 Août 1971 modifié sont en outre susceptibles d'être nommés élèves français de l'Ecole Polytechnique, en remplacement des candidats nommés ci-dessus qui se désisteraient, et dans l'ordre ci-après indiqué, les candidats suivants :

Option M'

271	**Borghi** Bruno	Louis-le-Grand
272	**Limoges** Jean-Jacques	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)
273	**Tejedor** Patrick	Candidat libre (Toulouse)
274	**Lugherini** Philippe	Montaigne (Bordeaux)
275	**Meunier** Bertrand	Candidat libre (Paris)
276	**de Talhouët** Yves	Poincaré (Nancy)
277	**Trarieux** Didier	Louis-le-Grand
278	**Durand** Jean-Marie	P. de Fermat (Toulouse)
279	**Sabloniere** Pierre	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)
280	**Eymard** Michel	Thiers (Marseille)
281	**Macagno** Michel	Thiers (Marseille)
282	**Lafuma** Pierre	Descartes (Tours
283	**Giard** Marie-Odile*	Lycée du Parc (Lyon)
284	**Duvallet** Alain	P. de Fermat (Toulouse)
285	**Retail** Philippe	St Louis
286	**Dardenne** Bertrand	Carnot (Dijon)
287	**Neel** Laurent	Poincaré (Nancy)
288	**Lusseyran** Pierre	Louis-le-Grand
289	**Gagey** Frédéric	Stanislas
290	**Ley** Jean-Pierre	Louis-le-Grand
291	**Candau** Yves	Chateaubriand (Rennes)
292	**Ehrhard** Patrick	Stanislas
293	**Becq de Fouquieres** Louis	Hoche (Versailles)
294	**Renard** François	Stanislas
295	**Janczak** Daniel	Fabert (Metz)
296	**Demay** Yves	Malherbe (Caen)
297	**Lemercier** Denis	Prytanée (La Flèche)
298	**Simonnet** Didier	Ste Geneviëve (Versailles)

299	**Dufait** Jean-Charles	Carnot (Dijon)	311	**Pardessus** Philippe	Thiers (Marseille)
300	**Daillance** Jean-Marc	Louis-le-Grand	312	**Quentel** Pierre	Malherbe (Caen)
301	**Callies** Christophe	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)	313	**Pautard** Didier	Louis-le-Grand
302	**Ambrosia** Jacques	Lycée du Parc (Lyon)	314	**Ghidaglia** Jean-Michel	Louis-le-Grand
303	**Beaumont** Bernard	P. de Fermat (Toulouse)	315	**Malherbe** Hervé	Pothier (Orléans)
304	**Canivet** François	Janson de Sailly	316	**Journo** Albert	Louis-le-Grand
305	**Mayos** Michel	P. de Fermat (Toulouse)	317	**Caillat** Michel	Louis-le-Grand
306	**Astier** Christophe	Janson de Sailly	318	**Griovangigli** Vincent	Thiers (Marseille)
307	**Boureau** Luc	Condorcet	319	**Rodot** Philippe	Carnot (Dijon)
308	**Beneplane** Gilles	St Louis	320	**Ravard** Marie-Laure*	Louis-le-Grand
309	**Bracquemond** Michel	Blaise Pascal (Clermont Ferrand)			
310	**Reynaud** Roger	Thiers (Marseille)			

NDLR **(les candidats ont été admis jusqu'au n° 304 compris)**

Option P'

31	**de Talhouët** Gilles	Sainte Geneviève (Versailles)	40	**Fargeix** Vincent	Champollion (Grenoble)
32	**Bussery** Henri	Fénelon	41	**des Moutis** Emmanuel	Janson de Sailly
33	**Bernard** Pascal	Pasteur	42	**Simonin** Jean-Pierre	Joffre (Montpellier)
34	**Oudard** Jean-Louis	St Louis	43	**Pansu** Robert	Louis-le-Grand
35	**Plathey** Daniel	Lycée du Parc (Lyon)	44	**Luyton** François	Sainte Geneviève (Versailles)
36	**Coursaux** Rémy	Louis-le-Grand	45	**Roubin** Jean-Pierre	Masséna (Nice)
37	**Dana** Frédéric	Louis-le-Grand	46	**Séjourné** Jean-Baptiste	Louis-le-Grand
38	**Rascle** Paul	Lycée du Parc (Lyon)	47	**Débourdeaux** Pierre	St Louis
39	**Bouteloup** Arnaud	Louis-le-Grand	48	**Jacquot** Hélène	Joffre (Montpellier)

NDLR **(les candidats n° 31 et 32 ont seuls été admis en remplacement)**

ÉTRANGERS

Sont nommés élèves de l'École Polytechnique au titre de la catégorie particulière (art. 5 du décret n° 70-893 du 30 septembre 1970 et art. 4 de l'instruction du 22 février 1972 modifiée) :

Option M'

1	**Fiani** Nicolas	Ste Geneviève (Versailles)	6	**Touma** André	Ste Geneviève (Versailles)
2	**Ibrahim** Magid	Ste Geneviève (Versailles)	7	**Brag** Johan	Louis-le-Grand
3	**Benmoussa** Chakib	Poincaré (Nancy)	8	**Chamma** Elie	Louis-le-Grand
4	**Audi** Michel	Ste Genevieve (Versailles)	9	**Khouadja** Mehdi	Louis-le-Grand
5	**Ketari** Kamel	St Louis	10	**Lasry** Moses	Louis-le-Grand

Option P'

1	**Benyakhlef** Rachid	Louis-le-Grand	3	**Hamel** Mohamed	St Louis
2	**Hadhri** Taïeb	Louis-le-Gand	4	**Tran Le** Minh	Ste Geneviève (Versailles)

– Conformément au décret n° 59-897 du 30 juillet 1959, les élèves de **l'enseignement technique** susceptibles d'être admis à l'Ecole Polytechnique à la suite du concours de recrutement spécial donnant accès aux grandes écoles d'ingénieurs font l'objet d'un arrêté de nomination particulier.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 9 août 1977, sont nommés élèves français de l'École Polytechnique (concours 1977) d'après l'ordre de la liste de classement objet de l'arrêté du 12 juillet 1977 :

Doyeux Henri **Madelaine** Eric **Patat** Frédéric **Catala** Claude **Lior** Antoine

DÉMISSIONNAIRES

Option M' : 1 bis, 3 bis, 5 bis, 7, 9 bis, 13, 17 bis, 23 bis, 25 bis, 27, 27 bis, 31 bis, 37 bis, 41 bis, 57, 63 bis, 67 bis, 73 bis, 83, 95 bis, 97 bis, 121 bis, 125, 161 bis, 167, 189 bis, 203 bis, 205, 217, 219 bis, 229 bis, 255, 267, 299.

option P' : 6, 12, 29

LA POLITIQUE DE L'A.X.

actions entreprises

La Jaune et la Rouge d'octobre vous annonçait – camarades et lecteurs – que vous seriez informés, au mois de décembre, des actions entreprises par le Bureau et le Conseil de l'A.X.

Voici ce qui a été fait, et voilà ce qui se fera – si vous apportez votre approbation et votre concours à votre Conseil et à son Président.

A. - La suppression des Grandes Écoles ou leur intégration au sein de l'Université.

1 ● Nos inquiétudes

1.1. Programme Commun,
(chapitre IV, § 5 : l'enseignement supérieur).

L'une des trois missions principales de l'Enseignement supérieur est le regroupement en son sein de toutes les formations post-baccalauréat.
Ce regroupement s'effectuera par étapes aussi rapprochées que possible, et tenant compte de la spécificité de chacune de ces formations et en utilisant tout le personnel existant.
Cela vaut, en particulier, des actuelles Grandes Écoles et de leurs classes préparatoires qui seront progressivement intégrées à l'Enseignement supérieur en préservant leurs qualités...

1.2. Parti socialiste

Avant-projet pour un plan socialiste pour l'Éducation Nationale (rapport Mexandeau, 1976) (1)
extraits du chapitre 4 : Les formations supérieures.

Dans la société capitaliste, l'école a une nature et une fonction doubles (cf. chapitre 1) : chargée de transmettre l'idéologie dominante et de maintenir les hiérarchies au profit du système capitaliste, elle est en même temps un terrain privilégié pour la contestation de ce système et l'émancipation des travailleurs.

Cette dualité de l'école est particulièrement flagrante dans les universités, comme l'ont mis en évidence, et le mouvement de mai 1968 et la reprise en main qui l'a suivi. Parti des universités, ce mouvement leur avait fait faire un bond en avant dont le pouvoir n'a, depuis lors, cessé de combattre les effets positifs :
- affirmation du principe de non-sélection à l'entrée de l'université : le pouvoir s'y oppose en réintroduisant, partout où il le peut, une sélection de droit et de fait ;
- mise en place d'institutions démocratiques et paritaires : combattues dès le départ et sans relâche par le pouvoir, elles n'ont parfois jamais été achevées (ex. les Creser) ;
- accroissement important du potentiel de l'enseignement et de la recherche, aussitôt après mai 1968, en locaux, matériels et personnels : désormais, le pouvoir en paralyse le fonctionnement par un étranglement financier systématique, et en organise au besoin le sabotage (ex. la réforme des seconds cycles).

En effet, un enseignement supérieur de masse, avec toutes ses conséquences logiques (non-sélection, démocratisation, mise en place de filières professionnelles correspondant à une planification sérieuse de l'économie nationale et régionale, etc.) est insupportable pour le système capitaliste en place. Ses représentants tentent donc de démanteler les universités, au profit des grandes écoles *et des établissements privés d'enseignement supérieur, qui voient actuellement renforcer leur rôle de formation des « élites » détentrices du pouvoir dans l'organisation sociale actuelle.*

Aujourd'hui, les formations supérieures (c'est-à-dire de niveau post-baccalauréat), sont destinées essentiellement aux enfants de la classe dominante et à certains enfants des classes moyennes que les enseignements primaire et secondaire ont présélectionnés sur des critères implicites de classe. Les formations supérieures sont des éléments supplémentaires qui, à la fois, renforcent et légitiment cette sélection.

Actuellement, universités et grandes écoles sont des institutions chargées d'assurer ces formations supérieures. Si les universités regroupent des cycles de formation qui n'ont pas les mêmes fonctions économiques et sociales — les U.e.r. de médecine diffèrent à cet égard des U.e.r. littéraires ou scientifiques — cette hétérogénéité est encore plus marquée au sein des grandes écoles. Néanmoins, globalement, ces dernières sont des lieux privilégiés qui assurent la reproduction des castes de la classe dominante dans sa pratique du pouvoir au sein de la société. Cette spécificité des grandes écoles, par rapport aux universités, par le rôle politique important qu'elle joue dans l'organisation sociale actuelle, amène les socialistes à proposer l'intégration des grandes écoles aux universités. *Cette intégration doit se matérialiser non seulement par une unité des statuts juridiques et des formes de gestion, mais aussi et surtout par une transformation des fonctions pédagogiques. Les enseignements des grandes écoles ou des U.e.r. universitaires directement dépendantes du pouvoir social conféré aux professions auxquelles elles préparent devront être en rupture avec leur fonction de reproduction de castes privilégiées et participer à l'ensemble de la transformation des finalités politiques de l'appareil éducatif. Cependant, il conviendra de tenir le plus grand compte de l'expérience des grandes écoles, notamment en matière d'enseignement pluridisciplinaire.*

C'est ainsi qu'à la notion de formations supérieures réservées à un petit groupe d'individus chargés de conserver, en le reproduisant, le pouvoir de la classe dominante, devra se substituer progressivement la notion de formation populaire permanente. Celle-ci assurera l'information réciproque entre ceux qui participent directement à l'élaboration de la connaissance scientifique et culturelle (dévolue aujourd'hui aux centres de recherche universitaires et non universitaires) et l'ensemble de la population, témoin d'une pratique économique, culturelle et sociale.

Cette information participera à plusieurs fonctions sociales :
- formation culturelle et professionnelle ;
- pratique de la démarche scientifique et critique, recherche ;
- organisation de nouveaux pouvoirs culturels et économiques.

§ 41 : Mesures à mettre en œuvre

4.1.1. Unification des formations supérieures *par l'intégration des grandes écoles et classes préparatoires aux universités. Cette mesure, indispensable pour les raisons énoncées plus haut, doit préserver certaines des qualités de l'enseignement dispensé dans ces établissements et les mettre au service de l'ensemble des formations universitaires.*

Les inquiétudes qui résultent de ces textes sont d'autant plus vives que le Rapport Mexandeau indique dans son avant-propos que les mesures préconisées par le Parti Socialiste « doivent être irréversibles et engager profondément la transformation souhaitée ».

1.3. - Parti communiste

Proposition de loi présentée par le Parti communiste à la seconde session ordinaire de 1975-76 (2).

Art. 3. *En vue de leur permettre d'assurer les missions qui leur sont imparties par la présente loi, la totalité des universités et autres établissements publics d'enseignement supérieur est organisée en vue de constituer un ensemble cohérent et diversifié, dont l'accès doit demeurer largement ouvert. Les grandes écoles publiques y sont intégrées de plein droit, qu'elles relèvent actuellement du Secrétariat d'État aux Universités ou d'autres ministères.*

Art. 23. *Le « bénéfice » de la présente loi est étendu aux établissements et formations encore soumis à des statuts dérogatoires ou particuliers :*
a) Les dispositions transitoires prévues aux articles 39 à 42 de la loi du 12 novembre 1968 s'appliquent aux établissements d'enseignement supérieur, autres que les universités relevant de l'actuel Secrétariat d'État aux Universités, ainsi qu'à l'ensemble des écoles publiques habilitées à délivrer le titre d'ingénieur.

1.4. - Parti radical valoisien

Ce parti a confirmé son aversion envers les Grandes Écoles dans le point 8 d'un tract « Dix espoirs pour la France » présenté par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber en octobre 1977.

Concours : arrêter le massacre

Le système des Grands Concours et des Grands Corps décime notre jeunesse et perpétue les castes qui rigidifient notre société. Ce mécanisme archaïque doit être aménagé pour que les jeunes esprits accèdent, beaucoup plus nombreux, à un enseignement inestimable. Les admissions sur titres, notes et travaux antérieurs, élargiront les promotions et irrigueront la France de demain.

1.5. - La Fédération de l'Éducation Nationale

Article de M. André Henry, secrétaire général de la F.E.N. (3).

« *Le mot de sélection*
doit être
dédramatisé »
nous déclare M. André Henry

L'intégration des grandes écoles aux universités est une idée qui n'a pas fait beaucoup de chemin bien qu'elle figure dans le programme commun de la gauche. Dans son projet pédagogique, la Fédération de l'Éducation nationale propose que l'enseignement tire profit d'une fusion des grandes écoles et des universités. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, précise ci-dessous les intentions de sa fédération.

« Nous devons expliciter davantage notre projet, reconnaît André Henry : celui-ci a suscité certaines réactions — souvent constructives — au sein de la FEN, en particulier de

la part des syndicalistes de grandes écoles d'ingénieurs. On nous a reproché surtout d'avoir confondu les différents types d'établissement : les écoles privées, les écoles publiques et celles qui, sans avoir un statut public, sont déjà intégrées à un ensemble plus large. Je reconnais que nous avons eu tort de mettre sous une même étiquette des réalités différentes. »

- Si, dans votre plan pédagogique, le principe était clairement affirmé, vos propositions concernant la mise en place de cette réforme sont restées vagues.

« *Nous comptons organiser une réflexion sur ce sujet dès le début de la prochaine rentrée scolaire. La FEN se demandera comment il est possible d'unifier l'enseignement supérieur, car nous tenons désormais à ce que les idées que nous avançons depuis des années aient une traduction concrète. Les milieux de gauche ne sont pas tous d'accord sur cette question. La gauche doit rattacher le problème des grandes écoles à celui de l'université tout entière : la FEN refuse le morcellement de l'enseignement supérieur.*

« *Nous avons aussi entendu des critiques de la part de ceux qui, à gauche, sont issus de grandes écoles et qui entretiennent un esprit de corps. Cette attitude conduit généralement à un monopole de recrutement dans la fonction publique. Mais les discussions suscitées par les déclarations du socialiste Claude Estier sur l'ENA montrent que se développe, dans les grandes écoles, une sensibilité proche de la nôtre* ».

- Mais l'opinion publique risque de voir dans l'intégration une liquidation pure et simple...

« *Notre objectif n'est pas de liquider quoi que ce soit. Nous voulons porter atteinte aux privilèges et aller dans le sens d'une plus grande justice. Il n'est pas bon non plus de maintenir des filières séparées. Le mot intégration est mal choisi. Je ne sais pas ce qu'il faudrait dire : le plan Langevin-Wallon définissait, lui, des instituts rattachés aux universités. C'est une idée assez séduisante. Pourquoi serait-il impossible de créer des U.E.R. spécialisées ? L'enseignement dans ces établissements devrait avoir suffisamment de bases communes avec l'Université générale pour qu'il y ait réellement intégration, mais aussi une part de spécialisation, pour que les aspects positifs des grandes écoles actuelles soient préservés. Elles peuvent prendre leur place dans l'Université et créer une osmose. L'Université tout entière doit s'enrichir de la dimension qu'apporteraient les grandes écoles, c'est-à-dire la qualité de la formation professionnelle* »

- Que faire des I.U.T., qui ont particulièrement vocation à donner une formation professionnelle ?

« *Notre position n'est pas arrêtée, mais la FEN estime que les I.U.T. devraient eux aussi cesser d'être traités comme une filière séparée, et s'intégrer dans l'ensemble des cursus universitaires. La fusion des grandes écoles dans les universités pose de front le problème de la sélection, mot tabou qui doit être dédramatisé. Nous dénonçons à l'heure actuelle l'existence d'une sélection basée sur l'échec, le gâchis ou les inégalités sociales, ou la pratique d'un* numerus clausus malthusien ; *mais il est impossible de nier toute contrainte.*

« *Au gâchis de la sélection invisible par l'abandon ou l'échec, nous opposons l'orientation et l'information des jeunes (et des demandeurs d'éducation permanente) et la lutte contre les inégalités sociales qui se manifestent au niveau de la formation. Ce que nous avons voulu proposer dans notre plan pour une « école de l'éducation permanente » c'est un système d'orientation, de « guidance » continue qui implique une meilleure préparation et information des jeunes sur les formations qui leur sont ouvertes. Alors seulement, le mot de sélection pourra prendre un autre sens* ».

Propos recueillis par
Philippe Boggio

2. ● Notre action

1 - Le Président d'Orso a écrit, le 1er août, aux présidents de 8 partis politiques (P.C. - P.S. - M.R.G. - Parti radical valoisien - C.D.S. - C.N.I. - P.R. - R.P.R.) en leur faisant part de nos préoccupations, et en souhaitant l'ouverture d'un dialogue fondé sur une information plus complète. A cette fin, une note sur le rôle de l'X et des Grandes Écoles dans l'enseignement supérieur (voir annexe) leur a été adressée. Cinq chefs de parti ont répondu en désignant à l'A.X. le responsable avec lequel celle-ci pourrait discuter les questions évoquées (P.R. - R.P.R. - P.C. - M.R.G. - CNI). Trois partis n'ont pas répondu (P.S. - Radicaux valoisiens - C.D.S.).

Parallèlement, l'idée de développer, avec les partis politiques, un échange d'informations sur les Grandes Écoles, a fait son chemin au sein du « Comité des Treize » qui groupe les présidents des associations des principales écoles d'ingénieurs, auquel s'étaient joints les présidents des anciens élèves de l'E.N.A.. des H.E.C., et de l'ESSEC.

Le cadre choisi par ce Comité élargi pour cette action est celui du C.N.G.E. (Comité National pour le Développement des Grandes Écoles) que préside Jean Varoquaux (37) et qui vient de constituer une commission animée par Jean Chenevier (37). Votre président et votre Conseil ont dès lors considéré que ce cadre était plus approprié que celui de l'A.X. pour traiter de ces questions.

La commission Chenevier a deux objectifs : la rédaction d'un document « argumentaire » rassemblant les éléments propres à démontrer la nécessité des Grandes Écoles, et la préparation d'un questionnaire adressé aux principaux partis concernant leur attitude à l'égard des Grand Écoles. Les responsables « Enseignement supérieur » sont invités à venir répondre individuellement à ce questionnaire devant un Comité ad hoc du C.N.G.E. Les comptes rendus de ces auditions (préalablement soumis à l'accord des intéressés) seront communiqués aux adhérents des Associations et en particulier de l'A.X. par le canal de ces Associations.

Toutes les rencontres prévues devraient avoir lieu avant la fin de l'année.

B - Ouverture des Grandes Écoles (4) aux bacheliers du technique, par la voie d'un concours particulier, ou par la voie d'une option spéciale du concours général (5)

1. ● Nos inquiétudes

Mesure adoptée par le Conseil des Ministres du 20 avril 1977.

Le décret et les arrêtés d'application paraîtront incessamment.

Cette mesure a fait l'objet de l'éditorial suivant de M. René Haby, Ministre de l'Éducation Nationale, paru dans « Le Courrier de l'Éducation » du 9 mai 1977 (6).

DE NOUVEAUX INGÉNIEURS

« Dans un système éducatif moderne, l'enseignement technologique doit ouvrir les mêmes voies que l'enseignement général. En 1972, il a été reconnu que les baccalauréats de technicien permettraient, au même titre que le baccalauréat de l'enseignement du second degré, la poursuite d'études supérieures. Aujourd'hui, les grandes écoles, qui pouvaient apparaître comme la chasse gardée de l'enseignement général, s'ouvrent aux élèves de l'enseignement technologique. Cette mesure, que je n'hésiterai pas à qualifier de révolutionnaire, est l'aboutissement logique des efforts que je déploie avec beaucoup d'autres responsables pour valoriser l'enseignement technique et lui donner la place à laquelle il a droit en raison de la qualité de la formation qu'il dispense. Notre objectif à moyen terme est qu'environ 20 % des élèves qui intégreront dans les grandes écoles industrielles ou commerciales proviennent des baccalauréats de technicien.

Pour éviter toute ségrégation, on ne créera pas dans les grandes écoles un deuxième concours réservé à ces candidats mais il y aura, à l'intérieur d'un concours unique, des modalités différentes avec des pondérations qui pourront varier selon les choix de chacun. Les élèves qui intégreront auront donc un niveau qui ne sera pas exactement identique selon les disciplines. **C'est à l'enseignement dispensé dans ces écoles, notamment en première année, qu'il reviendra d'estomper ces différences en renforçant la formation théorique des élèves qui viennent de l'enseignement technologique et en donnant aux élèves issus de l'enseignement général les connaissances technologiques qui leur font souvent cruellement défaut.** *A la sortie de l'école, il ne sera donc plus possible d'établir une distinction entre ceux qui seront désormais des ingénieurs d'un type nouveau.*

La diversité des filières d'accès aux grandes écoles permettra de restaurer l'esprit d'invention, d'innovation, d'observation, d'action, qui caractérise la logique inductive développée par l'enseignement technologique. Ceux qui sont appelés à devenir les cadres de notre économie auront donc non seulement une tête bien pleine, non seulement une tête bien faite, mais ils auront pris l'habitude et le goût d'être confrontés au réel, au réel des choses, et il faut l'espérer aussi, au réel des hommes. C'est tout cela qui fait le beau métier d'ingénieur ».

René Haby

2● *Notre action*

Le bureau et le Conseil de l'A.X. ont pris de multiples contacts à divers échelons, y compris l'échelon ministériel, pour obtenir des renseignements précis sur l'économie du projet.

Voici le résumé des informations obtenues :

a) le décret et les arrêtés d'application concernant ce projet paraîtront prochainement ;

b) le gouvernement appliquera les mesures prévues avec prudence (ni calendrier, ni quotas) ;

c) les bacheliers du technique, candidats aux Grandes Écoles, recevront une formation spéciale dans des classes préparatoires (à créer) ;

d) les candidats du technique passeront les concours dans des options technologiques, mais les Écoles seront maîtresses de la « barre » endessous de laquelle les candidats ne pourront être admis, donc maîtresses, en principe, du recrutement ;

e) des cours de rattrapage seront organisés dans les Écoles ;

f) le gouvernement a tenu à inclure l'X dans les Écoles concernées (comme « locomotive ») ; mais son cas est si particulier et soulève des difficultés si sérieuses que la Commission chargée d'étudier l'application du projet aux écoles d'ingénieurs (Commission Pasquet) n'a pas traité le cas de l'X ; c'est le Conseil d'administration de l'École qui a été chargé de présenter des propositions.

Il est apparu à votre Conseil que l'École Polytechnique constituait en effet un cas singulier, et ceci pour trois raisons :

a) l'X est une école de formation scientifique générale ne comportant pas d'enseignement technologique ; c'est dans les écoles d'application seulement qu'est entreprise la formation à un métier.

b) Le niveau de l'enseignement y est tel qu'il est peu vraisemblable que des bacheliers F puissent y atteindre, même après les classes préparatoires, à moins que le niveau de ce baccalauréat ne soit considérablement relevé.

c) Enfin la durée de l'enseignement n'est pas de 3 ans, comme dans beaucoup d'Écoles d'ingénieurs, mais de 1 an 1/2 (tronc commun). La brièveté de ce cycle, et la charge des programmes, rendent tout à fait irréaliste l'organisation d'un rattrapage à l'École même.

En conclusion, votre Conseil a estimé que le caractère spécifique de l'X devait être pris en grande considération dans les textes d'application. C'est pour exprimer ce vœu et dire quelle serait notre préoccupation s'il n'était pas pris en considération, que le Président d'Orso a écrit, le 4 octobre, au Premier Ministre et au Ministre de la Défense. Voici le texte de cette dernière lettre :

Monsieur le Ministre de la Défense,

Nous savons qu'après la décision interministérielle du 16 décembre 1975 concernant l'ouverture des Grandes Écoles aux bacheliers de l'enseignement technique, vous avez agi — et nous vous en remercions — afin de préserver et de faire respecter l'originalité et la spécificité de l'X.

Nous sommes honorés que le renom de notre École soit utile au succès de l'action du gouvernement pour valoriser certaines filières du secondaire, mais nous souhaitons qu'elle ne soit pas la seule École de formation générale à servir de « locomotive » au projet, et donc à courir les risques :

- d'un insuccès, même partiel, de la réforme dans son ensemble ;

- de retombées néfastes pour elle-même.

Nous demandons en conséquence au Premier Ministre les raisons pour lesquelles l'École Normale Supérieure ne serait pas incluse dans la liste des écoles visées par les textes en préparation. Les pouvoirs publics auraient, ce faisant, deux locomotives au lieu d'une, pour tirer leur train, et, de plus, toute équivoque serait levée sur leurs intentions réelles à l'égard de l'X.

Par ailleurs, nous avons réfléchi aux dispositions qui devront être précisées, dans le cas de l'École Polytechnique, lorsque la réforme prévue entrera en application.

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après les conclusions auxquelles nous sommes parvenus :

1. La spécificité de l'X devrait apparaître clairement dans tous les textes, la liste des établissements concernés devant être établie non pas seulement sur la base du critère de rattachement administratif à un ministère de tutelle, mais en premier lieu en fonction de leur nature :

- Écoles de formation scientifique générale (ne concerne que l'X, actuellement) ;
- Écoles d'ingénieurs ;
- Écoles de gestion et de commerce ;
- Écoles de formation à l'enseignement supérieur (ne concerne que l'E.N.S.E.T. actuellement).
2. L'unicité du recrutement devrait être sauvegardée, ce qui implique l'unicité du jury d'admission, même si la mise en place de dispositions transitoires était nécessaire.

3. Le Conseil d'Administration de l'École Polytechnique devrait fixer souverainement, chaque année, au vu des résultats, les quotas d'élèves à admettre en vertu des nouvelles dispositions. Il serait totalement irréaliste de fixer un objectif, même à moyen terme.
4. Le niveau actuel de l'enseignement en mathématiques et en physique ne devrait pas être abaissé, sauf réexamen complet du contenu de l'enseignement à l'X.
5. Nous attirons votre attention sur la nécessité de maintenir, pour l'accès à l'X. par la nouvelle voie, une filière de préparation permettant aux bacheliers de la série E. (Mathématiques et Techniques) d'acquérir un niveau suffisant en mathématiques et physique (filière analogue à celle qui conduit actuellement au « concours spécial »). Il ne serait en effet pas raisonnable d'escompter un succès de la réforme en opérant un recrutement par les nouvelles classes TA à partir du baccalauréat F.

En vous assurant, Monsieur le Ministre, que notre seule préoccupation est le maintien du haut enseignement scientifique dispensé à l'École Polytechnique et du renom de la formation que reçoivent ou recevront tous ses élèves, quelle que soit leur origine,
nous vous prions d'agréer...

Louis d'Orso

C - Subordination du titre d'ancien élève de l'École Polytechnique à l'obtention du grade d'aspirant.

1 ● Nos inquiétudes

La loi du 15 juillet 1970 stipule dans son article 4 :

Art. 4 - *Les élèves français de l'École Polytechnique servent en situation d'activité pendant trois ans en qualité d'élève officier de réserve, puis d'aspirant de réserve et d'officier de réserve.*

Le Ministère de la Défense interprète cet article de la façon suivante :

Les élèves qui ne sont pas sous-lieutenant à la fin de leur scolarité ne peuvent prétendre au titre d'ancien élève de l'École Polytechnique (et donc, bien entendu, à aucune des places offertes à la sortie dans les corps).

Il y a lieu de préciser que l'arrêté du 5 mai 1975, relatif à la formation militaire des élèves français de l'École Polytechnique, a prévu des possibilités de rattrapage pour les élèves qui n'ont pas été nommés aspirant de réserve à l'issue du stage de formation d'EOR. La vérification de l'aptitude au grade d'aspirant peut avoir lieu dans les corps ou formations à la fin de la période militaire, mais également à l'École, au cours des deux années d'études scientifiques, sous la responsabilité et le contrôle du Directeur général.

Grâce à cette disposition, aucun élève n'a eu, jusqu'à ce jour, à subir les effets de l'interprétation donnée à l'article 4 de la loi du 15 juillet 1970.

2 ● Notre action

Votre Président a fait part au Ministère de la Défense, le 16 juin 1977, de la préoccupation de l'A.X. en ce qui concerne les élèves qui pourraient, trois ans après le concours d'entrée, se voir privés du titre d'ancien élève pour des raisons étrangères aux études.

Le Ministre a répondu le 12 août, en confirmant l'interprétation de la loi indiquée en C-1, mais en soulignant que, jusqu'à présent, aucun élève n'avait eu à souffrir des dispositions de la loi. En effet la situation des 9 élèves de la promotion 76 qui n'avaient pas obtenu le grade d'aspirant à l'issue de leur service a été réglée favorablement.

Dans ces conditions, et bien que la loi du 15 juillet 1970 – dont le rédacteur n'avait pas, à l'évidence, prévu la difficulté qui nous occupe – puisse recevoir plusieurs interprétations, votre Conseil a estimé que la solution au fond de cette question devait être étudiée avec sérénité.

D - L'assistance

Le développement des mécanismes d'assistance officiels, corporatifs ou privés est aujourd'hui considérable. Il est apparu au Comité de la Caisse de secours que ces possibilités nouvelles devaient être exploitées à fond, avant intervention de l'AX, afin que celle-ci puisse, à budget égal, élargir ses prestations.

Cet élargissement concerne l'assistance administrative, qui s'impose en raison de la complexité des réglementations, l'assistance juridique, et plus généralement toutes les formes d'aides morales et matérielles dont nos camarades et leurs familles peuvent avoir besoin.

Pour atteindre ces buts, la documentation administrative de l'AX a été mise à jour, le réseau des correspondants de la Caisse de secours a été complété, il a été fait appel à un cabinet d'avocat, une assistante sociale est en voie de recrutement.

E - Bureau des carrières

Une conjoncture économique difficile fait que des camarades plus nombreux que par le passé sont à la recherche d'un emploi, tandis que d'autres sont menacés de perdre leur situation. Pour répondre aux besoins nouveaux qui se présentent, un renforcement très important du Bureau des carrières est en cours.

F - Assurance X.

Depuis le mois d'avril, l'A.X. offre à tous les camarades âgés de moins de 65 ans une assurance en cas de décès à des conditions très intéressantes. En 9 mois, 270 camarades ont souscrit cette assurance, pour un capital total de 57 millions.

→

Annexe (cf. A § 2)

Note sur le rôle des Grandes Écoles dans l'enseignement supérieur

La plupart des attaques contre les Grandes Écoles paraissent fondées soit sur une information déficiente, soit sur une démagogie facile permise par la diffusion dans le public d'un certain nombre de mythes.

La présence note a pour objet de répondre, sans esprit de polémique, aux questions les plus fréquemment posées concernant le rôle des Grandes Écoles et notamment de l'École Polytechnique dans l'enseignement supérieur en France.

1. Le recrutement : démocratique ou non

Il est d'abord nécessaire de dénoncer une contre-vérité qui concerne le caractère non démocratique du recrutement.

Une des fiertés des Écoles et plus particulièrement de l'École Polytechnique, est un recrutement qui ne doit rien à l'argent ni aux relations familiales. Il est, en effet, fondé sur un concours qui fait appel à des connaissances scientifiques ne pouvant refléter les conceptions d'un milieu social comme cela pourrait être le cas pour des concours littéraires. La scolarité tant dans les classes préparatoires, où le régime de l'internat des lycées peut s'appliquer, qu'à l'École Polytechnique elle-même, est beaucoup moins onéreuse pour les familles que d'autres filières de formation, ce qui facilite l'accès à ce type d'enseignement supérieur d'enfants de familles aux ressources modestes.

On objecte cependant que la proportion d'enfants de familles aisées qui réussissent aux concours est relativement élevée. Il est certain que l'appartenance à un milieu non pas forcément aisé, mais cultivé, provoque un éveil plus rapide des qualités intellectuelles et facilite la poursuite des études. Il s'agit d'un problème général et l'amélioration de cette situation ne saurait être obtenue par la seule réforme des conditions d'accès à l'enseignement supérieur et notamment aux Grandes Écoles.

2. La sélection : élitisme ou non

C'est un fait, constaté dans tous les pays du monde, que la formation d'ingénieurs nécessite des investissements importants et des équipes d'enseignants n'ayant la responsabilité que d'un petit nombre d'élèves. Préconiser dans ce cas un enseignement « de masse » est irréaliste. On aboutirait simplement à une mauvaise formation. La société demande à ses ingénieurs d'être efficaces, pour justifier les responsabilités qui leur sont confiées, et compétents, car leur incapacité présenterait souvent des risques graves pour les autres. Elle recrutera forcément, dès lors, les ingénieurs issus des écoles qui auront réussi à conserver un système de formation réaliste, en France ou à l'étranger. La critique de la sélection relève de l'illusion, ne serait-ce que parce que ce type de formation nécessite l'acquisition préalable de connaissances sérieuses et doit s'appliquer à des groupes assez homogènes.

De plus, si le nombre des élèves admis dans telle ou telle école est relativement faible, il faut observer que le nombre total des élèves admis dans l'ensemble des Grandes Écoles est raisonnable, compte tenu des débouchés existants.

3. Les débouchés : privilège ou résultat d'orientation de l'enseignement

Certains se déclarent scandalisés par le fait que la formation dans les Grandes Écoles est orientée vers la satisfaction des besoins de l'économie publique et privée. Bien que la culture générale soit moins négligée qu'on ne le pense en général, il est certain que chaque école s'efforce de réaliser une formation sinon spécifique en elle-même, du moins orientée vers une spécification éventuelle. Cette préoccupation est parfaitement justifiée du point de vue de l'intérêt général. En effet, quel que soit le contexte politique dans lequel elle doit vivre, l'économie française aura toujours besoin d'ingénieurs et de cadres capables de maintenir sa compétitivité. L'administration, de son côté, ne saurait sans dommage se passer de fonctionnaires qui puissent préparer, pour être soumises au pouvoir politique, des décisions ayant des incidences techniques ou découlant de considérations d'ordre technique. Cette adaptation aux besoins explique que l'enseignement « à la carte » dispensé par les Grandes Écoles soit assez limité. C'est la Direction de chaque école qui définit les programmes et non l'élève qui sélectionne les connaissances à acquérir.

Cette adaptation aux besoins permet par ailleurs à la plupart des anciens élèves de s'insérer sans privilèges dans le tissu social de la nation, aux places convenant le mieux. Les cadres supérieurs, s'ils n'étaient pas recrutés à partir d'un concours objectif, devraient l'être par cooptation, et celle-ci présente bien d'autres inconvénients, dont celui de l'autoreproduction de certains groupes sociaux que l'on reproche, bien à tort, aux Grandes Écoles.

4. La pédagogie : conservatrice ou progressiste

Les Grandes Écoles constitueraient, dit-on, un frein à la transformation de la société, en raison du choix d'une pédagogie adaptée aux caractéristiques des classes dirigeantes et en raison de l'influence de professeurs exercant par ailleurs (ou ayant exercé) une profession dans des entreprises ou dans l'administration en dehors de l'enseignement. On constate pourtant un très large éventail de tendances politiques parmi les élèves des Grandes Écoles, même si leur expression ne donne pas lieu à manifestations spectaculaires. La nature même des études scientifiques, quand elles sont sérieuses, développe un esprit critique qui tend à limiter l'emprise de slogans trop simplistes. L'influence délibérée de conseils d'administration ou de professeurs n'y est pour rien. D'ailleurs l'histoire de l'École Polytechnique montre qu'elle n'a pas été un terrain d'élection du conformisme, bien au contraire.

La possibilité de choisir des professeurs en dehors du « corps enseignant » traditionnel est une nécessité pour la formation d'ingénieurs. L'enseignement ne saurait être limité à des concepts théoriques et la communication d'une expérience nécessite qu'elle ait pu être acquise ailleurs que dans les livres. Certaines universités ont d'ailleurs fait un effort dans ce sens, mais il est limité, en raison du statut des professeurs titulaires. Quand une expérience réelle du domaine enseigné est exigée (comme pour la médecine), on constate que l'université

édifie une hiérarchie rigide de professeurs à vie conduisant au mandarinat, tandis que les Grandes Écoles assurent un renouvellement fréquent grâce à des contrats de durée limitée. L'application de statuts de type universitaire serait très probablement un facteur de sclérose.

5. L'unité de l'enseignement supérieur : utopie idéologique ou nécessité ?

C'est souvent au nom de l'unité de l'enseignement supérieur que l'on conteste l'existence des Grandes Écoles. L'intérêt que peut présenter une telle unité, pour la nation, comme pour les étudiants eux-mêmes, est difficile à démontrer. Il semble qu'il faille y voir la manifestation d'une tendance à un égalitarisme utopique.

Dans une certaine mesure, il pourrait s'agir d'une volonté de monopolisation des chaires d'enseignement à des fins politiques. Il serait paradoxal de prôner l'autonomie de chaque Université et de s'efforcer, dans le même temps, de priver de la même autonomie les écoles qui fonctionnent suivant des modalités différentes. La plupart d'entre elles ont fait la preuve de leur efficacité et il est loin d'en être de même pour l'Université : l'introduction partielle des dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur dans les écoles dépendant du Secrétariat d'État aux Universités n'est pas encore une réussite en ce qui concerne l'adaptation de l'enseignement et la qualité du travail des élèves.

Certains affirment par ailleurs que les Grandes Écoles cherchent à « démanteler » l'Université grâce à leur mode de recrutement qui absorbe les meilleurs éléments potentiels.

Il ne faut pas prendre l'effet pour la cause et il ne tient qu'à l'Université de mettre en place des filières sérieuses de formation qui attireront les meilleurs. Les diplômés obtiendront des situations en rapport avec leur capacité et non pas en raison de leur appartenance à une caste de privilégiés, et il existe d'ailleurs certaines filières universitaires très appréciées.

Mais il est plus simple d'attribuer les difficultés de l'enseignement supérieur à l'existence des Grandes Écoles plutôt qu'aux problèmes d'adaptation à de nouvelles finalités d'organismes qui ont vécu sur eux-mêmes pendant trop longtemps.

Les systèmes d'équivalences et de recrutements parallèles qui sont progressivement mis en place pour certaines Grandes Écoles ne constituent pas une solution valable sur le plan technique et, de plus, ils rompent l'égalité des candidats aux concours et introduisent une hétérogénéité préjudiciable à la qualité de la formation.

Il convient enfin de se méfier des comparaisons internationales trop sommaires. En effet les termes « université » et « école » ne recouvrent pas les mêmes réalités en France et dans la plupart des pays étrangers. Les règles d'admission et de fonctionnement ne sont pas les mêmes, et la qualification d'ingénieur couvre une très large variété de natures et de niveaux de compétences réelles acquises au moment de l'obtention du diplôme.

Conclusion :

La valeur et l'existence des Grandes Écoles reposent sur :
- la sévérité de la sélection à l'entrée ;
- l'analyse des besoins nationaux à satisfaire ;
- la spécificité de la formation en vue d'une facile adaptation des individus aux tâches qui leur seront dévolues.

Le rattachement, puis l'intégration, de toutes les Écoles d'Ingénieurs à l'Université ne peut que porter atteinte aux facteurs de leur réussite.

Les motivations d'ordre idéologique ne sauraient justifier de telles mesures, puisque les « changements » souhaités au nom de grands principes tels que « unité » de l'enseignement ou « égalité des chances » sont à rechercher au niveau de l'amont : secondaire, primaire, voire maternelle !

Pour ne parler que du secondaire, la revalorisation de certaines de ses filières sera toujours illusoire si elle doit se borner à permettre l'accès aux Grandes Écoles dans des conditions de préparation insuffisantes.

1.8.1977

(1) « Le poing et la rose » supplément au n° 53

(2) Enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 28 juin 1976. Annexe au p.v. de la séance du 30 juin 1976.

(3) Le Monde du 18.5.1977

(4) Dont l'École Polytechnique. L'École Normale supérieure de la rue d'Ulm semble être la seule grande École à devoir être exclue du champ d'application de ces mesures.

(5) Cette mesure est entièrement différente de celle créant un Concours spécial technique (décret 59.897 du 30.7.1959) au titre duquel un ou deux candidats sont admis à l'X. chaque année.

(6) Bulletin d'information du Ministère de l'Éducation Nationale.

Si, découvrant enfin que, bien au-delà de la charité ou de la philanthropie individuelles, voire du « civisme d'entreprise », il y va, en fait, de leur intérêt bien compris (image de marque et environnement ; avenir, en ce pays, de la libre entreprise), les entreprises françaises devaient, un jour, s'intéresser au mécénat, au sens large, c'est-à-dire au sens de *toute initiative privée venant, librement, apporter un appui financier à toute action d'intérêt général* (par exemple : l'innovation sociale, ou la qualité de la vie et de l'environnement, ou la recherche scientifique, ou la création artistique, etc.) les possibilités qui leur sont d'ores et déjà offertes, en France, à cet égard, sont les suivantes.

le mécénat d'entreprise

par Michel Pomey (48)
Maître des Requêtes
au Conseil d'État

Modes d'action

L'entreprise peut, tout d'abord, agir directement.

- exemples : l'action de la Régie RENAULT en faveur des jeunes ou de l'art contemporain ; les initiatives de M. Ehrsam, Président Direction Général de la Société SINGER (en faveur de la cathédrale de Reims, des sites de la Brière, etc.)

Elle peut aussi – afin de désarmer, à l'avance, toute accusation d'arrière-pensée de lucre – agir de manière indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une institution indépendante, offrant toutes garanties statutaires au regard de l'opinion comme des pouvoirs publics.

- exemples : les prix du Centenaire du Crédit Lyonnais attribuées, en son nom, par l'Académie des Sciences ; ou les Bourses de la Vocation de M. Bleustein-Blanchet, attribuées par un jury de personnalités indépendantes ; ou la Fondation E.D.F. auprès de l'Institut de la Vie, etc.

Dans cette dernière hypothèse, (action indirecte), l'entreprise peut, plus précisément, procéder de deux manières.

En premier lieu, elle peut ainsi recourir à une institution existante, par exemple, dorénavant, à la Fondation de France. Celle-ci, en effet, ayant été conçue, avec une vocation des plus larges, pour être une fondation (autonome) de fondations (non autonomes), accepte de créer, en son sein, d'un commun accord avec tel ou tel donateur, par exemple telle entreprise – mais sous sa responsabilité morale et juridique et avec le bénéfice de ses propres avantages juridiques et fiscaux (capacité de recevoir des dons et legs ; exonération des droits de mutation ; déductibilité, pour le calcul des bénéfices imposables, des versements qui lui sont faits) – toute « fondation » particulière, au nom, par exemple, de l'entreprise et financée par celle-ci (grâce à une dotation initiale en capital ; ou par des versements annuels garantis, éventuellement revalorisables), avec ses objectifs, ses méthodes, son comité de gestion..

En deuxième lieu, elle peut créer sa propre fondation autonome, et celà :

- ou bien sous la forme la plus libre qui soit – il y suffit d'une déclaration à la Préfecture et au J.O. – d'une association ordinaire de la loi de 1901, financée par cotisations et autres versements annuels ; avec possibilité, par la suite, de la faire éventuellement reconnaître d'utilité publique.

Exemples : la Fondation J. du groupe Paridoc, la Fondation de l'Industrie Pharmaceutique, la Fondation de la Vocation (avant sa transformation en fondation proprement dite), la Fondation Frédérik Bull (industrie informatique), etc.

- ou bien sous la forme, moins libre, mais offrant plus de garanties et, par suite, d'avantages moraux, juridiques et fiscaux, de la fondation proprement dite, c'est-à-dire créée avec l'accord du Gouvernement (décret en Conseil d'État et statuts conformes à des statuts-type), à partir, en principe, d'une dotation initiale en capital (ex : la récente Fondation Merieux à Lyon) voire, exceptionnellement, d'un simple engagement mais formel, de versements annuels garantis (ex : la Fondation Nationale des Entreprises Publiques ELF-AIR FRANCE).

Régime fiscal

A cet égard les possibilités actuelles, bien qu'ignorées et presque inutilisées, sont des plus importantes.

Dans la mesure, en effet, où les actions de mécénat, financées par l'entreprise, se trouveraient avoir un intérêt pour son exploitation – fût-ce en mettant en valeur son nom de firme – les dépenses correspondantes pourraient être regardées comme des dépenses d'exploitation ou d'investissement et être, en tant que telles, déduites, à 100 % de leur valeur réelle, dans le calcul du bénéfice imposable, au besoin par voie d'amortissement (équipements se dépréciant par l'effet de l'usure, du progrès, voire de la mode...)

(en cas d'aliénation ultérieure par exemple d'une œuvre d'art acquise par une entreprise, la plus-value éventuelle de réalisation serait, alors et bien entendu, réintégrée, à due concurrence, dans ses bénéfices imposables, conformément au droit commun de l'impôt sur les sociétés).

- exemple : frais d'architecture ou de décoration, cadeaux d'entreprise, frais de publicité ou de relations publiques, dépenses au profit des personnels et de leurs familles ; versements aux comités d'entreprise ; sans parler, ici, des dépenses obligatoires avec affectation, plus ou moins libre, à l'apprentissage, à la formation professionnelle, au logement du personnel...

Dans les autres cas – dépenses sans lien direct avec l'exploitation et sans incidence immédiate sur son intérêt propre, mais avec un effet différé en ce sens, par le biais d'un détour productif d'un nouveau genre... les dépenses correspondantes, faites au bénéfice d'organismes tiers, même non reconnus d'utilité publique, mais ayant un objet d'intérêt général de caractère philanthropique, social, éducatif, scientifique, culturel, peuvent, en vertu des dispositions de l'art 238 bis du Code Général des Impôts, être déduites du montant des bénéfices imposables, dans la limite d'un plafond forfaitaire de 0,1 % du chiffre d'affaires (ce qui est déjà beaucoup !), voire même (dans le cas d'organismes de recherche scientifique dûment agréés) de 0,3 % de ce chiffre d'affaires (ce qui est considérable ! et tout à fait comparable aux taux allemand ou américain...)

En conclusion, on peut affirmer que le mécénat d'entreprise, en France, dans l'état actuel des choses, ne pose plus vraiment de problèmes légaux, notamment fiscaux (1).

S'il n'y est pas plus développé – alors qu'il joue un si grand rôle ailleurs, en Europe et aux États-Unis – c'est donc pour d'autres raisons : insuffisance des marges bénéficiaires ; concurrence des dépenses sociales semi-obligatoires sus rappelées ; mauvaise information ou manque d'intérêt véritable des chefs d'entreprise ; conviction – répandue mais erronée – que l'intérêt général est le monopole exclusif de l'État et du Budget ; réticences des actionnaires, voire des personnels...

M. Pomey (48)

Biographie : Michel Pomey : « Le Mécénat et les Fondations » rapport à André Malraux, Ministre d'État chargé des Affaires culturelles, 1966 - Paris - La Documentation Française.

(1) sauf à souhaiter

1 - que l'Administration et le Conseil d'État admettent plus nettement l'amortissement des équipements artistiques susceptibles de se déprécier.

2 - que le Législateur ne réserve plus le sus-dit 0,2 % supplémentaire à la Recherche Scientifique mais l'étende, notamment, à l'action Culturelle et Artistique.

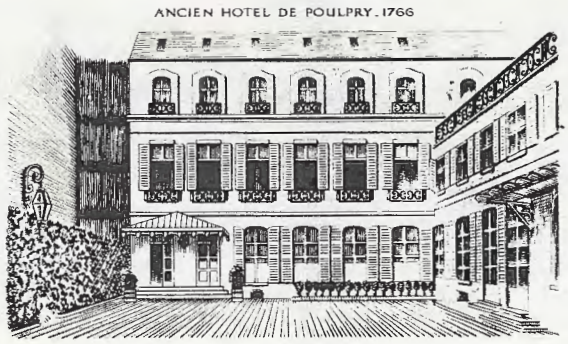

Inauguration du Styx

Le 21 octobre la Maison des X et son président, notre camarade Dhellemmes, ont donné une brillante réception à l'occasion de l'inauguration du « STYX ».

Cocktail, souper fastueux, attractions, danse ont animé une Maison des X qui avait retrouvé une nouvelle et séduisante jeunesse. De 18 h 30 à minuit passé, trois cents invités ont goûté l'ambiance intime des caves qui viennent d'être aménagées. Ils ont applaudi, dans les salons, deux attractions de choix : l'interprétation d'un trio de Mozart par nos camarades Isnard (36), Abadie (38) et Poujade (39), et les danses antillaises exécutées par une souriante et chatoyante troupe créole. Nous pensons que tous nos camarades apprécieront, à l'occasion de leurs réceptions, le charme discret du STYX.

Mon cher Camarade,

La Maison des X - votre Maison - connaît une animation croissante. Le nombre de personnes reçues est en augmentation de 27,5 % de 1975 à 1977, soit à un rythme annuel de 13 %.

Pour répondre à la demande et avec le souci d'innover nous avons — avec le concours du camarade Tremblot (43), architecte de la Maison — aménagé le STYX et pour cela approfondi et restauré les caves voûtées de notre hôtel du 12, rue de Poitiers.

Nous allons, de plus, aménager de nouveaux salons.

De très nombreux camarades nous demandent cependant de faire plus encore et de tenir « table ouverte » pour des repas d'affaires par exemple.

Nos salons et le STYX se prêteraient aisément à de tels déjeuners ou dîners. Toutefois, nous souhaitons ne pas alourdir nos charges et, d'autres part, nous sommes peu favorables à la création d'un club comportant un droit d'entrée, tout camarade étant chez lui à la Maison des X.

Il ne peut donc être question d'ouvrir d'emblée un restaurant permanent, mais à titre d'essai, nous pourrions envisager d'accueillir un ou même deux jours par semaine (le mercredi ou/et le jeudi par exemple) les camarades qui souhaiteraient inviter quelques personnes à des repas d'affaires ou d'amitié - avec préavis de 24 ou 48 h.

Pratiquement, pour que la formule puisse se développer, il serait souhaitable que la fréquentation moyenne soit de l'ordre de 30 à 40 couverts.

Tout ceci nous amène à vous demander de vouloir bien nous faire part de vos suggestions, en nous précisant — si possible — dans quelle mesure vous envisageriez vous-même de recourir à de telles possibilités.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de croire en nos sentiments de très cordiale camaraderie.

Dhellemmes (36)

ANCIEN HOTEL DE POULPRY - 1766

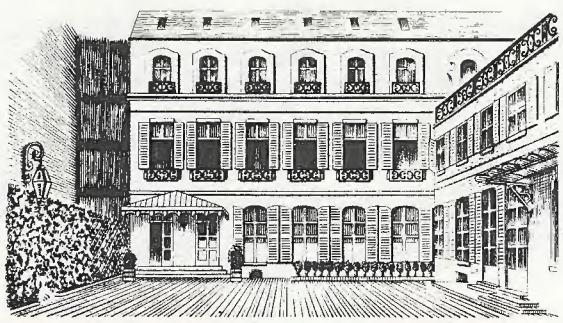

Les maisons Bruno-Petit

3e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES

HOLDING :

MAISONS BRUNO PETIT
41, rue des Sorrières - 92190 MEUDON
Tél. : 027.75.05

FILIALES :

LES MAISONS BRUNO PETIT AQUITAINE
22-26, Quai de Bacalan - BORDEAUX
Bayonne, Pau, Tarbes

LES MAISONS BRUNO PETIT BOURGOGNE
21, Bd de la République - CHALON S/ SAONE
Bourg en Bresse, Belfort, Besançon, Dijon, Dôle, Lons le Saulnier, Macon, Montbard, Paray le Monial, Vesoul.

LES MAISONS BRUNO PETIT CHAMPAGNE
TORCY LE GRAND - ARCIS S/ AUBE
Auxerre, Bar le Duc, Charleville, Chateau Thierry, Chaumont, Meaux, Melun, Montargis, Provins, Reims, Saint-Dizier, Saint Quentin, Sens, Soissons, Troyes.

LES MAISONS BRUNO PETIT NORMANDIE
5, rue de la Poterne - ROUEN
Abbeville, Amiens, Beauvais, Compiègne, Dieppe, Elbeuf, Evreux, Le Havre

LES MAISONS BRUNO PETIT PAYS DE LOIRE
174, rue Paul Bellamy - NANTES

LES MAISONS BRUNO PETIT RHONE-ALPES
38, quai Joseph Gillet - LYON
Bourgoin-Jallieu, Grenoble, Roanne, Saint-Etienne, Valence.

LES MAISONS BRUNO PETIT SAVOIE
route de Genève PRINGY - ANNECY
Annemasse, Chambéry, Cluse

LES MAISONS BRUNO PETIT TOULOUSAINES
133, avenue Jean-Jaurès - MARMANDE

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS ANDRE BEAU S.A.
112, rue Jean Mermoz - 33 EYZINES

faut-il rester cartésien en 1977

LEQUEL d'entre nous ayant, en deux mots, à certifier la décision qu'il vient de prendre, n'a déclaré : « c'est rationnel, c'est logique »... « c'est cartésien ».. ?

Or, pour certains, Descartes a, par sa doctrine, fait plus de mal que de bien, usurpant une réputation largement imméritée. Sa métaphysique, engendrée plus que démontrée par des méthodes mathématiques, a été mise à mal, déjà, par Kant. Et, bien sûr, sa haute spiritualité, toute dépendante de la latinité de son époque, peut déplaire à l'agnostique liberté de quelques-uns de nos contemporains. Pour d'autres, il est le Beethoven de la pensée logique, le découvreur des chaînes immuables, le seul à raisonner, et donc à avoir raison, seul et à jamais. Depuis trois siècles et demi qu'il est prôné ou contre-indiqué, n'aurait-il pas simplement vieilli ? Après avoir eu

par le Général
Philippe Schmautz (38)

son temps d'utilité, ne serait-il pas quelque peu dépassé ? Descartes imposteur ? Non ! Descartes prophète éternel ? Non plus ! Descartes, étape dans l'étude de la pensée créatrice du décideur ? Certainement ! (1)

Il serait trop long, et sans doute de peu d'intérêt pour la plupart de nos lecteurs, de refaire l'exégèse de ses « Règles pour la Direction de l'Esprit » (1628) ou de méditer, une fois de plus, le « Discours sur la Méthode pour bien conduire sa Raison et chercher la vérité dans les Sciences » (1637) ou son « Cogito ergo sum » (2), sinon emprunté du moins inspiré par St-Augustin qui l'avait écrit avant lui, mais comme en passant et sans l'approfondir, ni même développer ses quatre principes, ceux de la méthode scientifique, à laquelle s'opposera, un siècle plus tard, la méthode expérimentale de Claude Bernard (1815-1878) :

- règle de l'évidence ;
- règle de l'analyse de la décomposition rationnelle ;
- règle de la synthèse
- règle de la classification.

Par un mouvement, exclusif, de va-et-vient entre analyse et synthèse, les qualités exigées d'un responsable passent d'un effort à l'autre. La fuite hors de la zone d'équilibre souhaitée se fait comme pour le balancier à sa plus grande vitesse. Si l'esprit de synthèse s'est imposé comme la plus haute vertu d'un décideur, c'est, depuis quelques années, au détriment de l'analyse. Celle-ci, peu poussée, facilite la synthèse, en ne portant que sur un nombre réduit de données. Cette négligence conduit, en réalité, à des décisions « au pif ».

De plus, les liens de plus en plus nombreux et complexes entre les données élémentaires ajoutent à l'insuffisance d'une décomposition, dite rationnelle. Au lieu de faire de la vivisection, il faut, actuellement, conduire son approche et construire ses décisions par étude et création de « systèmes » de musculatures avec squelette et innervation ! La partition élémentaire est faussée par l'interaction des composants. Aux temps présents, tout responsable doit se former à la vision globale des ensembles avec leurs vecteurs extérieurs et leurs tractions internes. A l'esprit de synthèse doit s'ajouter la « systémologie », la logique des systèmes.

Leurs applications nuancées sont encore valables de nos jours. Ainsi, en laissant de côté la métaphysique, et pour ne prendre qu'un exemple dans le domaine rationnel, citons, en intermédiaire, George Boole qui, en 1847, a élargi la représentation mathématique de Descartes en augmentant les relations élémentaires de la logique décisionnelle.

Aux signes « égal », « plus grand que », « plus petit que », vont s'ajouter le « ET » le « OU » et le « NON ». Par exemple : si A est vrai, B également, (A et B) est vrai.

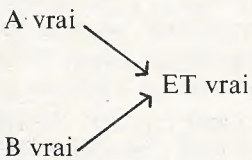

En les transcrivant directement dans le langage binaire de nos ordinateurs, on aboutit aux programmes élémentaires suivants :

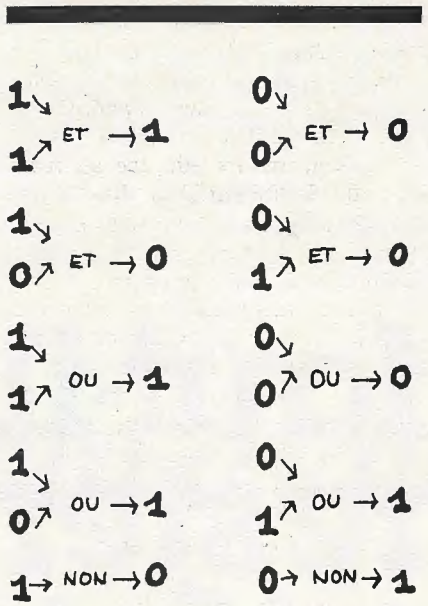

C'est justement sur cette bipolarité réduite au 1 ou au 0, sur l'acceptation de cette seule dualité remontant à Aristote, que portent actuellement les critiques du raisonnement cartésien. Cette règle dite du « tiers exclus », ou, pour rester d'époque en conservant son expression latine, le « est-est, non-non », n'est plus totalement acceptable. Il n'est pas exact qu'une chose « est » ou « n'est pas » que le A et le -A s'excluent sans pouvoir coexister. A l'époque de Descartes, un christianisme référent et austère, penché en particulier sur les mystères de l'origine de la vie et de la mort, ne pouvait qu'être exclusif sur les principes de causalité et de conséquence

Or, nous savons maintenant que cette règle, ce principe, disons cette thèse, est trop restrictive. Certes, le jour s'oppose à la nuit ; mais, entre eux se situe l'aube – ce jour qui n'est pas encore, et nuit qui n'est déjà plus – et le crépuscule.

L'homme et la femme se distinguent sans être totalement différenciés, au moins à une certaine époque de leur développement. Tel garçon nouveau-né, peut avoir pendant plusieurs semaines quelques gouttes de lait s'échappant de ses seins... masculins, preuve d'une féminité qui devra s'estomper avec la croissance (3).

Devenus adultes, il n'y a pas des êtres sages (4) et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que des personnes dont la stabilité de valeur dans la sagesse est inconstante. Elles le sont sans l'être, tout en l'étant... rarement !

« Il y a dans le réel des choses qui ne s'entresuivent pas, qui ne se laissent pas enchaîner par une raison binaire et qu'il nous faut connaître » (5)

Comme l'aube et le crépuscule, la mort ne s'oppose pas instantanément à la vie. A partir de quel moment le fœtus peut-il être attesté comme une personne humaine ? Quelle est la définition de l'instant fatal qui met en opposition le vivant et le décédé ?

Une étude plus approfondie de la notion de temps doit assouplir la brutalité de cette thèse du « tiers exclus ». Quand nous écrivons « dans le temps t », c'est une durée. Mais si nous disons « au temps t », c'est une date. C'est un passage sans dimension, comme le moment, l'instantané de la flèche de Xénon pour qui le mouvement n'était qu'une somme de repos ! Il manquait au philosophe grec d'avoir saisi que si le présent n'a pas de mesure, il a, par contre, une tendance. Le temps t de « au temps t » n'a pas d'existence, mais l'expression « t + dt » a un sens. C'est le « dt » qui est l'important ; cet infiniment petit (6) qui exprimera la seule réalité du progrès, de l'avancement ou de la déchéance.

Un certain déroulement interdit de traiter tout processus comme une suite d'arrêts, ou même d'à-coups. Toute décision s'appuie sur un passé parfois très récent qui s'éloigne ; mais elle se veut projection dans l'avenir qui se rapproche. Je décide, donc je change l'année, le mois, qui vient (décisions de direction et d'organisation). J'agis, donc je modifie le jour, l'heure, la minute, qui devient si vite hier (décision de commandement).

Comme il est difficile à un décideur, face à ses responsabilités, de ne s'appuyer que sur une logique binaire, beaucoup trop restrictive pour être humaine, sur un présent qui n'a pas de mesure. A peine n'est-il pas encore là qu'il a déjà fui. Même l'ordinateur a eu bien du mal à compenser sa faiblesse institutionnelle en binaire. Il a fallu raccourcir de plus en plus sa plage d'activité, la compter en nanosecondes pour que sa vitesse de réaction fasse à notre humaine perception croire qu'il exprimait la continuité (7).

Si le « tiers exclus », prenant de l'âge, est invalide, si le « un » s'opposant au « deux » excluant le « trois » n'est plus acceptable, il faut trouver plus, ou autre chose, que la logique cartésienne. Pour

éviter un trop long développement, un seul exemple du « plus » et un seul de « l'autre » seront évoqués.

Le « plus », c'est par exemple la logique orientale, en particulier chinoise, qui, étant trine, va s'opposer à la logique bivalente gréco-latine – celle d'Aristote et de Descartes-tournée vers l'abstraction. La sagesse chinoise s'identifie à la nature. Au lieu des systèmes (A) et (-A) qui s'annulent par contradiction, c'est l'union de deux thèmes, le Yin et le Yang, qui vont s'accorder en résonance.

Lao Tseu (8) dans son recueil de poèmes, le Tao Te King, écrit :

« Un produit deux
Dès qu'il y a un, il y a deux
Deux produits trois
Le Yin et le Yang s'unissent et produisent l'harmonie (9).

Le tableau suivant, résume, très sommairement, les caractéristiques de ces deux logiques.

Gréco-Latine (Descartes)	**Orientale** (Lao Tseu)
Symétrie	Dissymétrie
Bivalente	Deux engendre Trois
Tiers exclus	Résonance

Par son essence génétique, la logique trine, dissymétrique, semble se rapprocher de la voie historique, dialectique. Mais au lieu de faire naître par des contradictions radicales – thèse, antithèse, synthèse, elle fructifie grâce à un tiers résonnant. C'est la logique, non de la destruction, mais de l'union et de l'accord (10).

L'application de cette dissymétrie est devenue très actuelle, en particulier sur le plan scientifique : découverte de la dissymétrie de l'espace (1958) et de celle du temps (1965) que nous retrouverons dans le second exemple ci-dessous.

D'après certains auteurs, à la fois logiciens et quelque peu sinologues, cette logique trine expliquerait l'extrême rapidité de raisonnement, et par là, de découverte, qui aurait permis à la Chine de posséder l'armement atomique dans des délais qui ont plus qu'étonné les cartésiens occidentaux (11).

Tout ceci n'est donc pas que philosophie ! Les conséquences pratiques ont déjà bouleversé le fragile équilibre mondial.

Le second exemple nous maintiendra dans l'hexagone, car il existe chez nous, aujourd'hui, des laboratoires ou des chercheurs isolés s'efforçant de mettre au point une logique mieux adaptée au réel que celle de Descartes et donc plus efficace dans l'aide apportée à la préparation de nos décisions quotidiennes. Avant de l'examiner, sommairement, mémoire sera faite des travaux du Prof. Th. Guilbaud à la recherche de ses « Mathématiques vivantes » ouvrant les raisonnements à des bases débordant, en nature, les modes de calculs simples ou complexes qui, il y a plus ou moins d'années, firent l'objet de nos enseignements reçus. (12)

Xavier Sallantin, après une dizaine d'années de recherche est parvenu, vers 1967 (13), alors qu'il était Capitaine de Frégate, à établir une représentation de processus logiques en dépassant la seule abstraction mathématique afin de pouvoir y englober la nature avec son histoire et ses tendances, ainsi que la génération des actes et des réactions de l'homme, ou des hommes en tant que société, voire même des concepts métaphysiques et religieux. A partir d'un véritable dictionnaire, ou code, il a abouti à une sorte de référentiel sous forme d'arbres générants, dits arbres sémantiques, enracinés sur un axiome unique. Les branches d'un même niveau - 1e, 2e, 3e, ... ramifications - s'ordonnent en cercles concentriques. L'ensemble constitue un modèle synthétique de pilotage, soit pour redécouvrir les enchaînements passés, soit pour construire l'avenir par des décisions conformes à la dépendance des critères. La logique devient, chez lui, praxéologique.

Une explication de cette représentation par « arbres », réduite à quelque lignes ne pourrait qu'en fausser le sens. Il faudra nous restreindre, même pas à un exemple, mais à une image, celle très simple de l'arithmétique. Comment du 1 invisible pourrait-il sortir quelque chose ? nous a enseigné Descartes. Le 1 produit le 2 répond Lao Tseu. Et Sallantin aboutit à ce schéme. *

En lisant de gauche à droite la numération de chaque branche (flèche « D »), on retrouve – chiffres cerclés – la transcription des chiffres binaires dans l'ordre normal. En lisant de droite à gauche cette même numération (flèche « I ») on retrouve une représentation en binaire – chiffres entourés d'un carré – mais d'un côté les chiffres pairs et de l'autre les chiffres impairs.

Ex : 10 lu dans l'autre sens donne 01 transcription en binaire du 1 décimal.

Pourquoi lire dans un sens plutôt que dans l'autre ? (on y retrouve la notion d'espace dissymétrique cité plus haut). Le développement de l'arbre introduit une notion de succession, donc de temps ;

En allant plus loin, le symbolisme :

1 → 2 marque la notion de division, de force d'explosion tandis que le cheminement inverse :

1 ← 2 indique la force d'union.

*

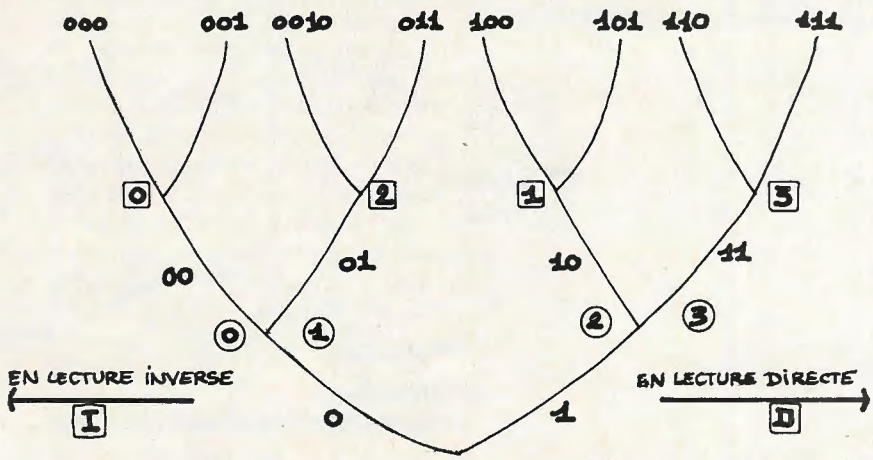

Chaque concept représenté est défini par X. Sallantin par une formule, ou sémantème, qui, comme dans les équations aux dimensions, est un produit de certaines valeurs, ou une opération logique.

7 sémantèmes de base ont été suffisants à l'auteur pour représenter le développement, la génétique de tout système humain. Le premier est le langage. Viennent ensuite 3 sémantèmes à caractère physique : la force F, l'espace E avec un sens de rayonnement, et le temps T, seul conservé des unités élémentaires traditionnelles, mais avec un sens vers le passé et l'avenir. Les 3 derniers caractérisent la psychologie (14) : le qualitatif ou le quantitatif, la réalité ou la représentation, l'ascendance ou la descendance.

On aboutit à des représentations telle que celle-ci, extraite d'une étude sur la paternité, demandée par les « Cahiers des Éducateurs » (1966), ici volontairement simplifiée :

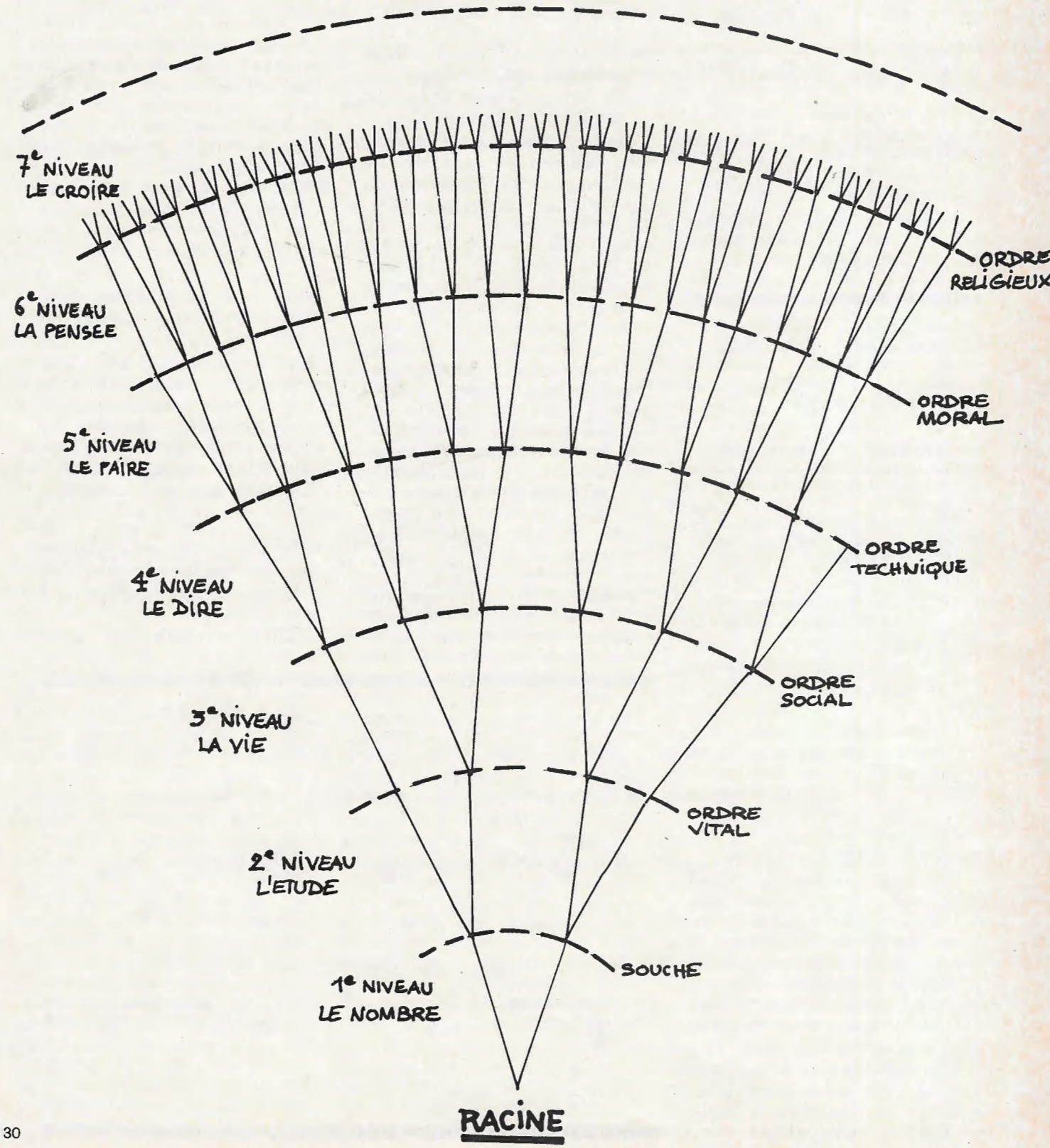

Un tel référentiel, regardé de loin, sans qu'une étude approfondie n'efface le scepticisme épidermique tourné, dès l'abord vers la critique de rejet, fera songer à la représentation d'un thème astro-logique ! ! ! Et pourtant, certains des résultats obtenus commandent d'aller plus loin que ce premier réflexe. Pour n'en citer que quelques-uns, dans les ordres les plus divers, mentionnons :

- la confirmation de la thèse de l'épistémologie génétique de PIAGET (correspondance entre processus biologique et processus cognitif) ;
- confirmation de certaines thèses historiques de l'histoire biblique ;
- axiomatique de l'action ; évaluation des systèmes d'armes, étude du duel stratégique ;
- traitement des informations dans le ménagement des affaires ;
- et, tout dernièrement « L'épreuve de force » qui a fait le sujet du Cahier n° 2 de la Fondation pour les Études de la Défense Nationale, ouvrage préfacé par Jean Guitton de l'Académie Française.

Bien sûr, comme celle de Descartes, la pensée de X. Sallantin est en butte à critiques. L'œuvre, par trop solitaire de ce chercheur paraît, à certains, utopique. D'autant plus que la pénétration de ses écrits ou exposés est souvent difficile et qu'une telle doctrine ne se laisse pas résumer en quelques lignes d'une évidente compréhension.

Ce qui importe est de savoir qu'en notre fin du XX[e] siècle la logique de notre raisonnement, et même de notre comportement, en particulier celle qui nous aide à préparer nos décisions d'hommes responsables, doit dépasser le « cartésien » pour se conformer à des modes de pensée plus « généralisant » et générateurs. Ceux-ci permettent, chaque jour, de mettre en chantier, le traitement de problèmes de plus en plus complexes ou d'en pratiquer de plus rigoureux.

Le raisonnement n'est pas un art figé, basé à jamais, comme une foi, sur un ou des « Pères de la Logique ». Tout n'a pas été inventorié par Descartes. Il y a mieux maintenant. Cependant, rendons-lui ce mérite d'être resté titulaire de son record pendant plusieurs siècles. Ce serait un manque de reconnaissance que de casser sa stature ou de détruire sa mémoire en la rejetant sur un dépôt d'oubli.

---

(1) Pour bon nombre, Descartes est le fondateur de la pensée moderne. Pour les Anglais, ce sera, bien sûr, Bacon ! !

(2) Pour l'étude du « Cogito », le texte le plus clair me semble être celui de Jean Wahl in « Tableaux de la Philosophie Française ». Ed. Fontaine 1946, p. 11-42 et 229-233.

(3) Il n'y a pas à faire mention ici des hermaphrodites ou des changements de sexe. Cartésien ou pas, restons préservés de telles anomalies !

(4) Et comment les identifierait-on ? par un sage ? Mais lui-même, comment serait il reconnu ? et par qui ? En quelque logique que ce soit, il n'y a aucune réponse à ces questions, pourtant quotidiennement posées aux Directeurs de personnel ou aux Responsables recrutant leurs collaborateurs.

(5) Article de Jean Fourastié, « Le FIGARO » du 17 mars 1977 sur la théorie des systèmes, intitulé « Descartes et le socialisme ».

(6) Expression de Leibniz (1[er] juillet 1646 - 14 novembre 1716) donc, de la génération suivant immédiatement celle de Descartes.

(7) D'où la moindre utilisation des calculateurs analogiques, sauf pour la recherche scientifique de pointe, grâce aux possibilités de plus en plus accélérées, des vitesses de réaction des calculateurs numériques.

(8) Cette logique chinoise était déjà connue de Leibniz grâce aux rapports des missions des R.P. jésuites, en particulier le schéma du Yiking du « Livre des méditations » vieux de 5 000 ans ! ! !

(9) Poème 42 dans la traduction Lionnet, Adrien Maisonneuve 1962 p. 128

(10) Cette génération du 3 par le 1 et le 2 est commune au marxisme et à la logique chinoise. Mais les processus d'engendrement étant tout à fait contraires, ce n'est pas là une explication de la conversion de la Chine au marxisme. Il devrait même y avoir contradiction, opposition. Si l'un de nos lecteurs pouvait m'aider à lever ce paradoxe, je lui en serais reconnaissant.

(11) Cf. article « Comment expliquer les succès des savants chinois ? » X. Sallantin, in Revue de la Défense Nationale N° août-sept. 1967

(12) Par ex : in « Le raisonnement mathématique » PUF 1945

(13) Affecté ensuite au CIRO (Centre Interarmées de Recherche Opérationnelle). A publié de nombreux articles et essais. Actuellement collaborateur de la Fondation pour les Études de Défense Nationale à l'Hôtel des Invalides.

(14) On pourrait y retrouver les catégories de Kant, ou se rappeler Leibniz cherchant à représenter graphiquement l'enchaînement des concepts philosophiques par ce qu'il appelait une « caractéristique universelle ».

« Si nous l'avions telle que je la conçois, nous pourrions raisonner en métaphysique et en morale à peu près comme en géométrie et en analyse, parce que les caractères fixeraient nos pensées trop vagues et trop volatiles en ces matières ». (Lettre à Gallois-1677).
Les concepts y figuraient, en effet, sous forme de signes, de sorte qu'à l'analyse logique des idées devait se substituer l'analyse matérielle des caractères.

ASSURANCE/X

Depuis le 1er avril 1977, l'A.X. propose aux anciens élèves de l'École Polytechnique d'adhérer à un contrat d'assurance leur garantissant, en cas de décès avant 65 ans, le versement d'un capital.

Les spécifications détaillées du contrat ont paru dans le numéro 321 de Juin-Juillet 1977, aux pages 30 à 33, où se trouvent le montant des primes et le contrat d'adhésion.

Les Camarades intéressés nous renverront la demande d'adhésion suivante et recevront le dossier médical à remplir. Le montant de la prime leur sera indiqué après acceptation par la compagnie d'Assurance de leur dossier, l'adhésion prenant effet le jour de réception de cette prime.

L'A.X. est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

DEMANDE D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE EN CAS DE DECES SOUSCRIT PAR LA SOCIETE AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

NOM ..... Prénoms ..... Promotion .....

Date de naissance .....

Adresse .....

Le capital garanti est fixé à : ..... F

Ce capital sera / ne sera pas (1) doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation

(1) Rayer la mention inutile

Bénéficiaire désigné en cas de décès : .....

En cas de décès le capital est servi au bénéficiaire désigné, ou à défaut, par priorité : au conjoint survivant non divorcé, ni séparé de corps judiciairement ; à défaut aux enfants de l'assuré ; à défaut à ses héritiers ou à ses ayants-droit ou enfin, à défaut à la Caisse de Secours de l'Association.

Fait à ....., le .....

Signature de l'assuré
précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »

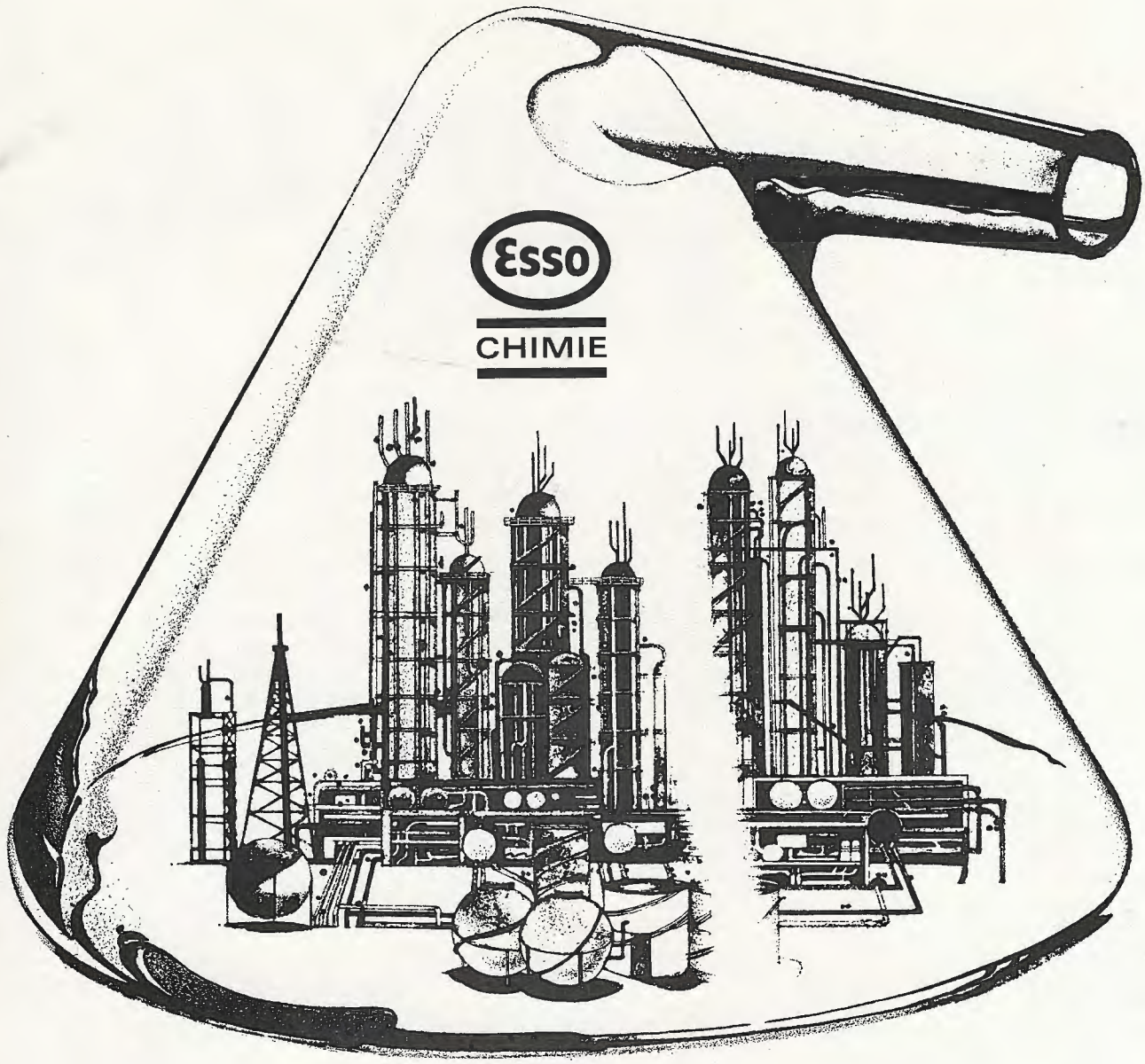

ESSO CHIMIE-LA DEFENSE 4
6 AVENUE ANDRE PROTHIN 92 COURBEVOIE
CEDEX Nº2-92080 PARIS-LA DEFENSE-TEL.(1) 788 50 00

McCann-Erickson

Maurice Barthalon (44)
1923-1977

PARMI tous les enseignements dispensés par les Grandes Ecoles françaises, l'initiation à l'innovation, était, jusqu'à une date toute récente, totalement absente. L'idée même que ce mélange d'imagination, d'intuition et de chance, qui aboutit à une invention, puisse faire l'objet d'une analyse systématique et déboucher sur une méthodologie de la créativité, aurait paru, il y a quelques années, surprenante. Mais que cette méthodologie devienne le sujet d'un cours professé dans une grande Ecole d'Ingénieurs aurait certainement été jugé complètement farfelu.

Or, pour la première fois en Europe, et malgré ce qu'il appelait lui-même « le virulent bouillon d'anticulture qu'offre à l'innovation le contexte socio-culturel français », Maurice Barthalon, (44.) prononçait en 1969, à l'Ecole Centrale de Lyon, la première conférence du cours de méthodologie de l'innovation dont il devait être chargé jusqu'en 1975.

Le cours de Maurice Barthalon, inventeur lui-même, était une sorte d'autobiographie, ou plutôt, le résultat de l'analyse de son propre cheminement intellectuel depuis l'idée de base, jusqu'au développement industriel, en passant par la vérification expérimentale.

Il est, en effet, innovateur dès l'origine de sa carrière. Après l'X et 2 ans au M.I.T., Maurice Barthalon entre à la SIGMA où il sera progressivement chargé de la mise au point, puis de la conception des générateurs à pistons libres. A son arrivée, les prototypes ne dépassent pas quelques heures de fonctionnement à puissance réduite. Quand il quittera la SIGMA, en 1964, les améliorations apportées à ces machines (plus de 4000 modifications), permettront de garantir une puissance plus que doublée en marche continue.

Des contrats de licence auront été passés avec les plus grandes Sociétés internationales : Général Motors, Impérial Chemical Industries, Demag, Nippon Kokan Kaibushi, etc... En France, des installations sont livrées à des clients, particulièrement intransigeants sur le plan de la fiabilité, tels que la Marine nationale et l'E.D.F.

En 1965, Maurice Barthalon quitte la SIGMA et fonde sa propre Société, la Compagnie d'énergétique linéaire (C.E.L.), dans le but de prospecter certaines idées, originales et personnelles, dans le domaine de la mécanique et de l'électricité. Après une période héroïque, où son appartement est partiellement transformé en laboratoire d'essais et où, l'aspirateur familial démonté devient la première maquette du système de transport à véhicule en dépression URBA, il installe ses services à Paris et à Lyon. Dans cette dernière ville, une coopération fructueuse s'instaure avec l'Ecole Centrale de Lyon où il est professeur de machines thermiques. La C.E.L. va développer huit « familles » de brevets, allant des compresseurs et notamment des compresseurs frigorifiques, au moteur linéaire à réluctance variable, du tri automatique au système de transport « URBA ».

Doué d'un remarquable pouvoir de convaincre, Maurice Barthalon réussit à intéresser à ses inventions des industriels tels que Black et Decker, aux Etats-Unis, Nitto Kohki, au Japon, qui signent des contrats de licence et lancent des fabrications.

Mais, parallèlement à cette activité industrielle et commerciale, Maurice Barthalon mène une campagne visant à transformer radicalement l'attitude des pouvoirs publics et des dirigeants de l'industrie, face à l'innovation. Il lance l'idée d'un foyer d'innovation au Sud de Paris, où se trouvent la faculté d'Orsay, le Centre d'Etudes nucléaires de Saclay, l'Ecole Centrale de Paris et, maintenant, l'Ecole Polytechnique.

Il participe activement, alors que la maladie l'oblige déjà à ne sélectionner que les activités essentielles, à l'organisation d'un colloque « Science et décision ». patronné par le CNRS et le M.I.T. qui se déroulera, l'année prochaine, dans l'enceinte même des nouveaux bâtiments de l'X à Palaiseau.

Ainsi, au delà-même de sa mort, survenue le 7 avril, les fabrications issues de ses brevets, les échanges intellectuels qu'il a contribué à créer, l'enseignement et le mouvement d'idées autour de l'innovation qu'il a su lancer dans un contexte de scepticisme généralisé, témoignent de ce que peuvent obtenir une intelligence créative, une volonté qu'aucun échec ne peut abattre, un enthousiasme et un optimisme que la maladie même ne pouvaient entamer.

Paul Dandurand (44)

LA VIE DE L'ASSOCIATION

A.X. Secrétariat-général, 17, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. 325.32.83. Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cédex 05. C.C.P. 21.39 Paris. Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (sauf samedi). J.-P. Callot (31) Délégué général.
A.X. Bureau d'information sur les carrières, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Ouvert de 10 h à 12 h (sauf samedi) et sur rendez-vous. H. Baudrimont (35).Tél. 222.76.27.
A.X. Commission du Bal de l'X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.74.12. C.C.P. 13.31882 Paris.
Crédit X, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 222.76.27. C.C.P. Paris 702.8.41.N. Ouvert de 15 h à 18 h (sauf samedi). H. Baudrimont (35).
G.P.X., 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.52.04. C.C.P. 21.66.36. Paris.
Maison des X. 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 548.41.66. C.C.P. 53.949. Paris.
Résidence polytechnicienne de Joigny (Yonne), 19, faubourg de Paris, 89300 Joigny. Tél. (86) 62.12.31.

IL Y A VINGT-CINQ ANS...

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE A QUÉBEC

L'université Laval, à Québec, a fêté son centenaire du 19 au 22 septembre 1952 avec un éclatant succès. Quarante-deux nations avaient répondu à l'appel de son recteur. La France avait envoyé une mission de 60 personnes organisée par le comité France-Amérique de Paris, de façon à constituer une délégation vraiment représentative de la Françe elle-même. Il est agréable de constater qu'une place y avait été réservée à l'École Polytechnique, à côté du Collège de France, au milieu de nos académies, de nos universités, de nos chambres de commerce, de l'épiscopat, du barreau, du corps médical, des grandes industries, entreprises et banques françaises.

Dans le *Monde* du 14 novembre, M. Étienne Gilson de l'académie française rapporte les discours qui furent prononcés le 26 septembre, au déjeuner offert par le gouvernement canadien à la mission française, sous la présidence de M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada. Il regrette qu'un homme d'État français ne se soit pas trouvé présent pour répondre à son discours au nom de la France.

« Nul n'avait autorité pour le faire. Le délégué de la mission française fit donc ce qu'il pouvait faire : il parla d'autre chose. Quel soulagement pourtant lorsque, mû par une inspiration qui ne pouvait venir que du cœur, le général Jouvet, commandant l'École polytechnique, se leva pour porter un toast ému à l'armée canadienne. La réponse ne fut pas lente à venir. M. Claxton, ministre de la défense nationale à Ottawa improvisa aussitôt une allocution pleine de choses bonnes à entendre. Notamment celle-ci : le Canada préfère empêcher une nouvelle invasion de la France plutôt que d'avoir à la libérer une fois encore. »

La famille polytechnicienne remercie le général commandant l'école de l'avoir dignement représentée chez nos cousins canadiens (1).

(1) Bulletin de l'AX de janvier 1953.

Cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Le lundi 10 octobre, à 18 h 30, la Société amicale des Anciens Élèves de l'École Polytechnique a ranimé la Flamme sous l'Arc de Triomphe, sous la présidence du Général de Corps d'armée aérien Raoul Marias (31) et en présence du Général Augier, Directeur général de l'École Polytechnique, et de M. Louis d'Orso, Président de l'A.X.

Le drapeau était porté par Roth-Meyer (32).

GROUPES X

Groupe des « Y »

Conformément aux statuts du Groupe, les « Y » se sont rassemblés en Assemblée Générale, le 26 mai à la Maison des X pour procéder à l'élection de leur Comité Directeur, élu pour 3 ans.

M. RICHARDET (48) Président sortant a fait le point sur l'action du Comité dans les trois dernières années, puis a passé la parole aux caissiers présents à l'École qui ont fait une communication sur la vie à Palaiseau.

Le groupe des « Y » a, ensuite, entendu un exposé fort apprécié de M. MARTRE (47) - Délégué Ministériel à l'Armement - sur les Progrès des Techniques et leurs Applications dans les Armements Futurs.

Le Comité Directeur, élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale s'est réuni le 24 juin pour procéder à l'élection de son Bureau dont la composition est la suivante :

- Président : F. HAMY (67)
- Vice-Présidents : MM. Théry (17) Descroix (58)
- Secrétaire : M. Doublet (72)

X-Histoire et archeologie

Prochaine réunion de l'Institut Napoléon (transféré à la Sorbonne) samedi **26 novembre 1977 :** Du Consulat à la Restauration, la vie ecclésiastique du diocèse de Bayeux, par Jean Laspougéas, assistant à l'Université de Caen.

Samedi **3 décembre :** Ney est-il mort en 1815 ? par M. Arnaud, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé d'Hjstoire.

Les réunions ont lieu à la Sorbonne (rue des Ecoles) à 17 h. L'entrée est libre.

Armand Krebs (19 Sp)

X-Musique

Les camarades intéressés par le groupe peuvent se reporter aux communiqués parus dans les numéros d'octobre 1976 et février 1977, ou s'adresser à J.F. Guilbert (66) 29 rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.

Le groupe s'est enrichi d'une dizaine de membres depuis l'été ; au total **cinquante inscriptions** ont été enregistrées, se répartissant comme suit en fonction de l'instrument joué : 8 violons, 4 altos, 5 violoncelles, 7 flûtes, 1 hautbois, 2 clarinettes, 1 basson, 1 trompette, 16 pianistes, 2 organistes, auxquels il faut ajouter un camarade chef de chorale, un compositeur et un passionné de musique composée à l'ordinateur et jouée au convertisseur électronique.

La **quatrième session musicale** du groupe a réuni, le dimanche 23 octobre après-midi, plus d'une vingtaine d'instrumentistes, qui ont constitué des formations variées autour des partitions suivantes : sonates en canon p. 2 flûtes de Teleman ; sonate en la maj. d'A. Scarlatti (2 flûtes, 2 violons et basse continue) ; Sinfonie de W.F. Bach p. 2 flûtes et quatuor à cordes ; J.S. Bach : extrait du 5è concerto brandebourgeois (violon, flûte et piano ; Mozart : trio K 498 (alto, clarinette et piano), 12è quatuor à cordes, quatuor av. piano K 478, divertimento p. violon, alto et violoncelle ; sérénade op. 25 de Beethoven (violon, alto et flûte) ; œuvres p. piano à 4 mains de J.C. Bach (sonate), Brahms (danses hongroises) Malher (transcription de la 1ère symphonie) ; suite de Milhaud (violon clarinette, piano).

La **prochaine réunion** est fixée au **dimanche 15 janvier 1978** ,à 15 h. chez J.F. Guilbert, 29, rue du Général-Delestraint à Paris (16è) ; n'oubliez pas de confirmer votre participation par courrier si vous ne l'avez pas encore fait.

RESIDENCE DE JOIGNY

PROMOTIONS

1920 Sp et 1920 N

Le **samedi 21 janvier** 1978, déjeuner-ménages commun aux 2 promos, à la Maison des X. Apéritif 12 h 30. Magnan 13 h.

Des convocations individuelles seront envoyées.

A 11 h 30, à la chapelle paroissiale de St Thomas d'Aquin, 3 place St Thomas d'Aquin, une messe sera célébrée pour nos cocons décédés et pour les membres décédés de nos familles.

1923

Jeudi 15 décembre, dîner de couples, Maison des X, à partir de 19 h 30.

1924

Le prochain repas de ménages aura lieu le vendredi 13 janvier, mais le dîner habituel sera remplacé par un **déjeuner** à partir de 12 h 30, à la Maison des X, 12, rue de Poitiers.

1936

Dîner de Promo, avec épouse, le vendredi **9 décembre** 1977, à partir de 19 h 30, dans les caves - le STYX - de la Maison des X. Adhésion à Moser.

GPX GPX GPX GPX GPX GPX GPX

Soirée de rentrée

Notre soirée de rentrée s'est déroulée, cette année, dans le cadre fastueux du Salon Opéra du Grand Hôtel. Repas aux chandelles, musiciens en costume tzigane, violons ensorceleurs, airs nostalgiques ou endiablés du répertoire de l'Europe centrale... tout a contribué à charmer nos élégantes compagnes. Le ton était donné ; nous avons pu ensuite évoluer sur les rythmes langoureux des valses et des tangos.

Mais le tempo des airs brésiliens nous a évité de trop nous alanguir et c'est sur des rythmes dynamiques que, dans le salon Berlioz aux lumières tamisées, nous avons terminé cette soirée, très réussie.

Dîners-débats

Notre premier débat de la saison vient de connaître un très grand succès. Monsieur Haroun Tazieff était intarissable. Il se montra un conteur passionné en répondant à nos questions, en commençant par l'Atlantide qui, selon les hypothèses actuelles, se serait située en Crête et dont la disparition légendaire serait due à l'éruption du volcan de Santorin.

Il nous décrivit ensuite l'éruption, en 1883, du Krakatoa, entre Java et Sumatra, qui tua 36 000 personnes et dont le bruit fut entendu à une distance de 4 000 km. Haroun Tazieff nous parla alors des signes prémonitoires des tremblements de terre et des méthodes actuelles pour prévoir les éruptions volcaniques. Il nous fit le point sur l'affaire de la Soufrière ; enfin il traita des connaissances nécessaires à un jeune ayant une vocation de volcanologue, de la protection de la nature, de la géothermie...

De nombreuses questions attendaient encore une réponse, mais il fallut se séparer car il se faisait bien tard.

Charles Pautrat

Prochain Dîner-débat : Jeudi 15 Décembre - 20 h - Pierre Bellemare

Soirées dansantes

Des soirees dansantes sont régulièrement organisées dans les salons du nouveau « Styx » ; prochaines soirées : 7 décembre.

Visites commentées

1er décembre 14 h 45 : L'art japonais au Musée Guimet (Porcelaines, laques, paravents), avec Madame Thiollier.

7 décembre - 20 h : Les Collections de Louis XIV à l'Orangerie avec Mademoiselle Grégoire.

8 décembre - 14 h 45 : Le Centre Pompidou et ses abords (Église Saint-Merri, la rue Saint-Martin...) avec Madame Thiollier.

15 décembre - 15 h : Naissance de la Porcelaine de Sèvres (au Grand Palais) avec Mademoiselle Grégoire.

Visites Techniques

Samedi 14 Janvier 1978 - Visite de la R.A.T.P. : ses récentes réalisations (notamment les nouvelles installations du R.E.R. Châtelet-Les-Halles) et ses projets.

Cours de Bridge

Des cours de bridge ont lieu régulièrement à la Maison des X :

- tous les mardis, à 14 h 30 (débutants) et 15 h (perfectionnement).
- tous les mercredis à 20 h (débutants) et 20 h 30 (perfectionnement).

Tournois de Bridge

Les prochains tournois, qui se dérouleront à la Maison des X, sont fixés aux : 17 décembre ; 21 janvier et 18 février.

Promenades à pied

Dimanche 11 décembre avec Etienne (39) - Vallée et Plateau de la Chevreuse,

- Rendez-vous à 8 h 20, Station métro Denfert-Rochereau sur le quai direction Saint-Rémy-les-Chevreuse.
- Prendre un billet aller pour Saint-Rémy-les-Chevreuse - Départ 8 h 38
- Arrivée à Saint-Rémy à 9 h 20.
- Promenade de 20 km environ. Au passage on verra la voie de l'aérotrain.
- Retour Bures 15 h 41 - Arrivée Denfert - Rochereau à 16 h 12.

Prochaine Promenade : 15 Janvier 1978 avec Artaud (44).

Voyages

Week-end à Londres et Christmas Shopping : du 2 au 5 décembre (La Tour de Londres et ses trésors, le Château de Windsor et la chapelle Saint-George, la National Gallery et le Victoria and Albert Museum, une soirée au Covent Garden...)... et du shopping dans le quartier d'Oxford Street).

La Birmanie et la Thaïlande : du 26 janvier au 4 février (2 jours à Bangkok et circuit de 6 jours en Birmanie).

Voyage en Turquie orientale et Istanbul : du 11 mai au 22 ou 25 mai : Le versant oriental de la Turquie des sources de l'Euphrate et du Tigre - Visite du barrage de Keban, de monuments turcs, de palais, de villes fortes, de musées, de bazars puis Istanbul, le Bosphore et Topkapi.

Tourisme aérien

Des week-ends en montagne sont possibles alliant tourisme aérien et ski.

- départ le matin (atterrissage à l'altiport pour l'ouverture des pistes).
- 2 jours de ski
- retour dimanche soir (après la fermeture des pistes).

Renseignements et inscription au Secrétariat.

Les Sports

Le GPX remercie le Général Augier de lui ouvrir ses installations sportives de Palaiseau pour les disciplines suivantes :

- Escrime (cours d') pour adultes seulement : les lundis et mercredis de 18 à 20 h 30
- Gymnastique
  hommes et femmes tous les jours : de 12 h 15 à 13 h 30.
  gymnastique volontaire féminine : les lundis et jeudis de 12 h 15 à 13 h 30.
  gymnastique avec les femmes d'officiers : les jeudis de 9 à 10 h 30.
- Judo : cours pour adultes : les mardis et jeudis de 12 h 15 à 13 h 15.
- Natation (sous surveillance, mais pas de possibilité de leçons) les enfants doivent être accompagnés de leurs parents :

les samedis : de 8 h 30 à 10 h 30 et de 15 h à 18 h.

- Tennis : sur les 2 000 personnes de l'École, plus de 450 pratiquent déjà ce sport, à l'École, ce qui explique la saturation actuelle des courts.

Pour le moment, l'École ne peut nous proposer que quelques rares samedis après-midi par an qui seront exclusivement **réservés au G.P.X.** (un en octobre, avril, mai, juin).

- Planche à voile : actuellement pour des questions d'assurance, l'École n'est pas en mesure de nous intégrer dans ses cours hebdomadaires. Il nous est seulement proposé de consacrer au G.P.X., en été, une journée de temps à autre : à Pâques en mai et juin.

Conditions de Participation à ces différents sports :

Se présenter à l'École, aux heures indiquées, muni des documents suivants :

- la carte d'adhésion individuelle au G.P.X.
- la carte du Club Sportif qui est obligatoire pour la pratique des sports suivants ; escrime, gymnastique, judo et natation.

Pour la pratique de la planche à voile et du tennis : compte tenu du peu de possibilités offertes, seule la carte d'adhésion au G.P.X. sera demandée.

Inscription au Secrétariat du G.P.X.

Les spectacles

Des places à prix réduits vous sont proposées pour presque tous les théâtres et concerts (Orchestre de Paris, Concerts Pasdeloup, Orchestre National de France, Concerts Pleyel).

Les billets sont envoyés à domicile : leur montant est débité directement de votre compte provision : c'est commode et particulièrement utile pour les spectacles à succès.

Le programme des élèves

Les principales manifestations organisées par les élèves seront ouvertes aux adhérents du G.P.X. (soirées théâtrales, concerts exceptionnels, dîners-débats)... elles seront régulièrement mentionnées dans nos circulaires. Mais il faudra vaincre le chevauchement des activités à une même date.

GROUPE X - BRIDGE DE COMPÉTITION

Si vous aimez participer à des tournois par paires ou par équipes de 4, vous pouvez le faire en adhérant à la Section « Bridge de Compétition » du GPX, qui organise au moins un tournoi par semaine dans une sympathique atmosphère de camaraderie.

Venez donc, sans engagement de votre part, faire un essai qui vous permettra de juger par vous-mêmes.

Nous serons très heureux de vous accueillir ; bien entendu les élèves de l'École sont en permanence invités à nos réunions.

Pour tout renseignement, adressez-vous à PRAQUIN (32) 66, rue de la Pompe 75016 PARIS Tél. : 504.81.96.

Le secrétariat du G.P.X. est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h - 12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Téléphone : 548.52.04.

CARNET POLYTECHNICIEN

1900

Paul **Leboucher** et son épouse, petite-fille de Pierre **Guieysse** (1827), ont fêté le **70e anniversaire** de leur mariage, entourés de leurs trois ménages, dont Pierre **Ruais** (1927) fils de Edmond **Ruais** (1891), de Philippe **Massenet** (1932) fils de Albert **Massenet** (1903) et de leurs 28 petits-enfants comprenant Yves **Massenet** (1964), fils de Philippe Massenet et Bruno Gaudin, fils de Serge **Gaudin** (1934), et de leurs 21 arrière-petits-enfants.
Décès : 18.4.71, Frédéric **Brouillet**

1901

Décès : 9.5.77, Louis **Delaux** ing. électr.
3.10.77, Albert **Hubert-Brierre,** Général de brigade 2e S.

1910

Décès : 20.8.77, Paul **Gérardin,** anc. Lieut. de Vaisseau.

1912

Décès : 9.10.77, Robert **Félix,** ing. P.C. cg HC, président d'honneur de l'Union Internationale d'Électrothermie.

1913

Décès : 27.9.77, **Oger** a la douleur de F.P. du décès de son épouse, née Yvonne Boullay.

1914

Naissances : **Monestier** f.p. des naiss. de ses 12e, 13e et 14e arrière petits-enfants : Marie-Laure de Laromiguière (4.5.), Grégoire de Baynast de Septfontaines (13.9), Anne-Charlotte de Maistre (21.9).
Décès : 16.9.77, Léon **Beynié,** Ing. ch. G.M. retr. Ing. Conseil.
28.7.77, Jean **Malterre,** Colonel du Service du Matériel, retr.
5.10.77, Raoul de **Vitry d'Avaucourt,** ingénieur des Mines, cg, HC, Président d'honneur de la Cie Péchiney.

1916

Décès : 31.7.77, Marcel **Ferrières,** ingénieur en chef hon. des Manufactures de l'État.

1917

Décès : 4.8.77, André **Bron,** ingénieur général de 1e cl. G.M. 2e S.

1919 Sp.

Décès : 8.10.77, Paul **Dumas,** ingénieur général des Ponts et Chaussées, en retraite.
Lhomme f.p. du décès de son épouse le 7.8.77

1919 N

Mariage : 1.8.77, **Ruffel** f.p. du mariage de sa fille, Marie-Agnès, avec M. Pierre Joffres.
Décès : 26.9.77, Gaston **Lavaud,** Général d'armée 2e S., anc. Conseiller d'État en service extraordinaire.
- 23.8.77, Pierre **Peltier,** Insp. général P.C. en retr. directeur hon. des Ports Maritimes et des voies navigables.

1920 Sp

Décès : 21.9.77, André **Laurent.**

1920 N

Décès : 3.9.77, Bernard **Duval**

1921

Décès : 13.9.77, Paul **Nicollet,** Général de Brigade 2e S

1924

Mariage : 8.10.77, Maurice **Corbu** f.p. du mariage de son petit-fils Luc Dassonville, avec Mlle Josseline Bouthier de la Tour.

1925

Décès : 28.1.77, René **Guyot.**

1926

Décès : 19.7.77, Jean **Dozias**
- 14.10.77, Jean **Olléon,** ingénieur civil des mines.

1927

Décès : Roger **Hitier** f.p. du décès de son fils, Paul, à 33 ans, le 19.4.77, survenu à la suite d'une brève maladie.
- 26.8.77, Melchior de **Lisle,** ing. général 1e cl. T.P. de la FOM, ing. chef P.C. dém.

1928

Naissance : 9.9.77, **Monin** f.p. de la naiss. de son 7e petit-enfant, Christine, fille de Arnaud et d'Anne née Denoize.

1931

Décès : 2.10.77, Maurice **Pély** ing. général 2e cl. Armement 2e S.

1932

Naissances : Maurice **Marchal** f.p. de la naiss. de ses 18e à 22e petits-enfants : Axel d'Hauthuille à Strasbourg le 26.12.76 ; Priscille Accary à Cherbourg le 21.4.77 (fille d'**Accary** (68) ; Lucile Scalbert à Boulogne, le 28.4.77 ; Héloïse de Haldat du Lys à Lyon le 30.6.77 ; Élodie Marchal à Paris le 20.7.77.
Mariage : 1.10.77, **Tinturier** f.p. du mariage de sa fille Marie-Hélène avec Yves Marrec, ingénieur E.C.P.
Décès : 12.7.77, Henri **Robin,** Président des Entreprises Henri Robin.

1933

Naissances : **Revoy** f.p. des naiss. de ses 8e et 9e petits-enfants : Cécile née à Séoul (Corée) le 9.9.74, arrivée à Montpellier le 12.7.77 ; Antoine né à Paris le 7.10.77
- **Vauthrin** f.p. de la naiss. de ses 4e et 5e petits-enfants : 28.5.77 Anne, fille de Michel ; 14.10.77 Jérôme, fils de Patrick.
Décès : 20.10.77, André **Bourdel,** Directeur Ateliers et Ch. Maritimes d'Abidjan.
- 29.7.77, Jacques **Guénot.**

1935

Naissance : Albert **Dauptain** f.p. de la naiss. de Nicolas, 7e petit-enfant.

1936

Naissance : 3.10.77, **Garnier** f.p. de la naiss. de sa 2e petite-fille, Claire Chamaillard.

1937

Naissance : 11.9.77, Gilbert **Dreyfus** f.p. de la naiss. de son 6e petit-enfant : Romain Fourcade.

1938

Décès : 13.10.77 Hubert **Dillies,** ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

1940

Naissances : **Roumain de La Touche** f.p. de la naiss. de ses 7e, 8e, 9e et 10e petits-enfants : Christine (16.11.76), fille du capitaine Hervé Roumain de La Touche, arrière petite-fille de **Perrin Houdon** (1903) et de **Bonfils d'Alaret** (1916) ; Henri et Quitterie (17.2.77) enfants d'Edith et de Jean-François Massenet, arrière petits-enfants de **Massenet** (1894) ; Bruno (24.9.77) fils du Lieutenant de Vaisseau François-Jean Roumain de La Touche.
Mariage : 6.8.77, **Roumain de La Touche** f.p. du mariage de son fils Vianney, Enseigne de Vaisseau, avec Sophie Peltier, nièce de **Peltier** (1929).

1942

Naissance : **Choiset** f.p. de la naiss. de son 1er petit-enfant, Romaric Servajean-Hilst, le 13.8.77 et du mariage de son fils Bruno avec Dominique Béligot, le 26.8.77.

1944

Mariages : 17.9.77, Michel **Barba** f.p. du mariage de son fils Laurent, Interne des Hôpitaux de Paris, avec Florence Masson, Docteur en Médecine.
- Jean **Mariani** f.p. du mariage de sa fille Marie-Christine avec Denis Bied-Charreton.

1947

Décès : Arnaud de **Vitry** f.p. du décès de son père, Raoul de **Vitry d'Avaucourt** (14) survenu à Genève le 5.10.77.

1955

Naissance : 17.8.77, Paul-Henri **Rebut** f.p. de la naiss. de Romain, frère de Caroline, Florence et Matthieu, à Oxford.

1957

Naissance : **Getti** f.p. de la naiss. de Ségolène, son 6e enfant, sœur de François-Xavier, Béatrice, Frédéric, Renaud et Sébastien.

1959

Naissance : 30.4.77, **Randet** f.p. de la naiss. de Frédéric, frère d'Armelle, Olivier, Delphine et Nicolas.

1963

Naissance : 16.10.77, André **Van Gaver** f.p. de la naiss. de Magali, sœur de Guillaume, Antoine et Laetitia.

1964

Naissance : 13.7.77, Jean-Paul **Genest** f.p. de la naiss. de Benjamin et de Bérengère, frère et sœur de Ludovic et d'Élodie, petit-fils et petite-fille de **Devaux** (33).

1965

Mariage : 3.9.77, Xavier **Elie** f.p. de son mariage avec Mlle Patricia Bouillon.

1966

Naissances : 1.4.77, **Cassou** f.p. de la naiss. de son fils, Guillaume.
- 9.8.77, **Larzillière** f.p. de la naiss. de ses deux filles, Maud et Estelle.
- 15.8.77, **Picquand** f.p. de la naiss. de son fils Jean-Philippe, frère de Stéphane et Laurent.

1967

Naissance : 20.9.77, **Couvert** f.p. de la naiss. de Delphine, sœur de J. Christophe.

1968

Naissances : 16.10.77, **Bongrand** f.p. de la naissance d'Eric, frère d'Aude.
- Michel **Lahousse** f.p. de la naiss. de son fils Matthieu, frère d'Odile.

1972

Mariage : 2.4.77, **Dorison** f.p. de son mariage avec Mlle Françoise **Boudier.**

1973

Mariages : 17.12.77, Philippe **Bordenave** et Françoise **Le Gallo** font part de leur mariage.
- 13.7.77, Patrick **Léger** f.p. de son mariage avec Mlle Geneviève Goupil.

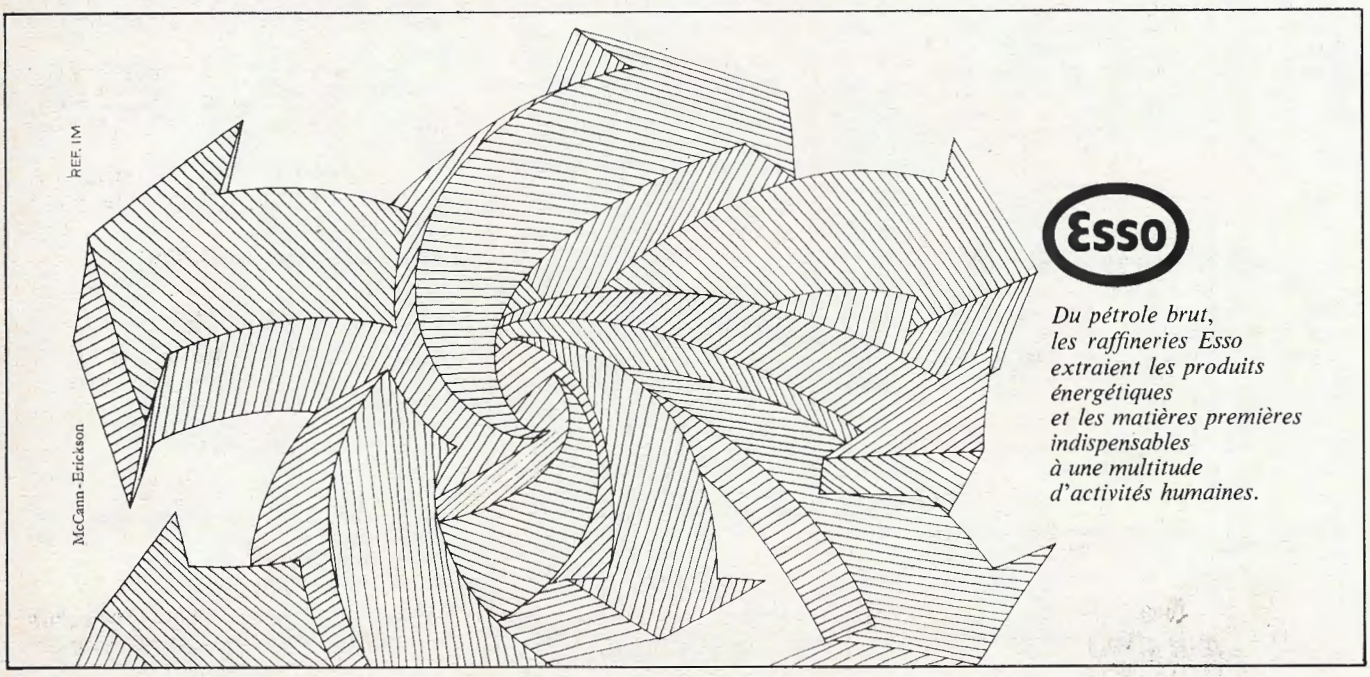

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent toutes être adressées au secrétariat général de l'A.X. (17, rue Descartes, Paris (5e). Tél. : 325.32.83, poste 433). Adresse postale : B.P. 9005, 75223 Paris Cedex 05. ● Sauf les offres et les demandes de situations pour les camarades qui doivent être adressées au Bureau des Carrières (12, rue de Poitiers, 75007 Paris. Tél. 222.76.27). ● Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais, calculé au moyen des tarifs portés en tête de chaque rubrique, la ligne représentant en moyenne 40 caractères, blancs et ponctuations compris. Mode de versement : par chèque bancaire ou virement postal à l'ordre de l'A.X. (C.C.P. 21 39 Paris). Quand les réponses doivent transiter par l'A.X. joindre, à la demande d'insertion, des timbres pour les retransmissions. Dans le cas où le paiement ne serait pas joint au texte, une taxe de 5 F sera comptée pour frais de facturation. Prière de rédiger sur des feuilles séparées les annonces destinées à passer dans des rubriques différentes. Les petites annonces sont reçues chaque mois jusqu'au 30 pour parution le mois suivant. Passé ce délai, nous ne pouvons plus garantir une insertion dans la rubrique.

bureau des carrieres

12, rue de Poitiers, 75007 Paris
Tél. 222.76.27
Ouvert de 10h à 12 h
(sauf samedi) et sur rendez-vous.

Fonctionnement du Bureau des Carrières

Baudrimont (35) est à la disposition des employeurs pour toute offre pouvant intéresser les polytechniciens.
Les camarades à la recherche d'une situation, même si cela n'a pas un caractère d'urgence, ont toujours intérêt à se faire connaître, en écrivant ou en téléphonant au Bureau des Carrières. S'ils le souhaitent, ils peuvent recevoir directement, et sans tenir compte des délais de publication, la liste des offres récentes disponibles au Bureau des Carrières.

Offres de situation
Tarif : 15 F la ligne

Le Bureau d'Information sur les Carrières est parfois sollicité par des organismes désintéressés recherchant la collaboration bénévole de camarades, en principe retraités. Se faire à lui.

L'Association Échanges et Consultations Techniques Internationales (E.C.T.I.) recherche, dans le cadre de la Coopération Technique Internationale, des ingénieurs experts bénévoles, en principe retraités, pouvant exécuter des missions non rémunérées, mais défrayées des frais de voyage et de séjour sur place. Les camarades intéressés peuvent obtenir tous renseignements en s'adressant à BOREL (26) ECTI, 23, rue de la Sourdière, 75001 Paris. Tél. 261.18.80 et 03.79 (n° AX 5983).

1° PARIS ET SES ENVIRONS

ACTIVITÉS BÉNÉVOLES. — Un camarade qui a du temps libre à donner, ne serait-ce que deux heures par quinzaine, ou dont la femme et les enfants ont du temps de libre, est souvent embarrassé pour choisir : personnes âgées, aveugles, handicapés, prisonniers ?

L'Association ZACHEE, 3, rue Molitor (16e), s'est proposée de l'orienter. Appeler ZIEGEL (18) 525.79.26, même adresse.

N° 3646. - Serti, Soc. de Conseil en inform. de gestion, rech. jeunes cam. débutants ou qq. ann. d'expér. profes. désirant se former ou se perfectionner dans les techn. liées à l'emploi de syst., temps réel, etc. Écrire Schumberger (48). Serti, 49, avenue de l'Opéra PARIS (2e). S'ad. Bureau des Carrières.

N° 5279. - Cie Générale d'Informatique recrute ing. confirmés ou déb. Formation ass. (2 mois). Prendre contact avec : CHAPOT (52) ou env. C.V. et photo à Mme JAMET, C.G.I. 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

N° 6047. - Soc. de Conseil en organ. rech. jeunes cam. 22-26 ans. Déb. ou 1 à 2 ans exp. pour plusieurs postes Ing. Conseil - Travail en Équipe - Possibilité d'acquérir rapidement de larges responsabilités - Formation permanente (cours et séminaires en France et aux U.S.A.). Anglais. S'adresser Bur. des Car.

N° 6052. - INGÉNIEUR-CONSULTANT ayant conn. juridiques (licence droit par ex.) recherché par Cabinet de Brevets d'Invention à Dir. Polytechnicienne pour poste avenir, auquel tion prochaine brevet européen et système PCT donne dim. internationale. Le poste requiert un intérêt pour les techn. nouvelles, des capacités de rédaction en français, anglais, allemand lu. rigueur adm. et aptitudes d'organisation. Orientation techn. préférée, mécanique, électro-mécanique, électronique, télécommunications. Formation en propriété industr. assurée par le Cabinet employeur. S'adresser Bur. des Car.

N° 6079 - CRÉDIT NATIONAL rech. pour exercer les fonctions d'Ing. Conseil chargé de l'étude des prêts à long terme aux entreprises industrielles, Ing, 30-35 ans, ayant exp. industr. S'adresser Bur. des Car

N° 6089 - Imp. Gr. industr. français grands ensembles électromécaniques, rech. Ing. Comm. export haut niveau. 35 ans minimum. parlant anglais. Exp. de vente de biens d'équipements lourds à l'étranger, bonne formation de base en physique nécessaire. Il viendra en appui auprès des chefs de zones export et devra voyager environ 1/3 de temps. S'adresser Bur. des Car.

N° 6090 - Imp. Soc. Conseil en organisation rech. jeunes Ing. débutants ou qqs années d'exp. S'adresser Bur. des Car.

N° 6091 - Très imp. Soc. d'Equipements automobiles rech. Dir. Gal. adjt., futur Dir. Gal., 40-45 ans, exp. commerciale et conn. milieu automobile souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 6092 - Imp. Soc. métallurgique et minière rech. Chef du Service investissements, environ 40 ans, exp. de l'étude et de la réalisation de projets importants. S'adresser Bur. des Car.

N° 6094 - Soc. Cons. en Informatique, mathématiques appliquées et econométrie, rech. jeune cam. pour traiter de problèmes de recherche opérationnelle. S'adresser Bur. des Car.

N° 6096 - On rech. Directeur réalisation projet, domaine centrale thermique, anglais courant, exp. réalisation d'ensembles clés en main. S'adresser Bur. des Car.

N° 6097 - Imp. Banque nation. rech. pour Dir. Et. Industrielles, Ing. conseil 35-40 ans, ayant exp. secteur B.T.P. Anglais apprécié. S'adresser Bur. des Car.

N° 6098 - Soc. Tr. Publics Bât rech. Dir. Etranger 35-45 ans, anglais courant, exp. de l'exportation. S'adresser Bur. des Car.

N° 6099 - Imp. Soc. fr. off-shore pétrolier rech. Audit interne, 30-40 ans, anglais courant, notions espagnols appréciées. exp. exigée domaine audit. S'adresser Bur. des Car.

N° 6100 - Gr. Ing. conseils de direction rech. un cam., qq. années d'exp. S'adresser Bur. des Car.

N° 6103 - Imp. gr. pétrolier rech. jeune « coordinateur de la recherche », anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 6107 - Imp. Soc. Cons. en Organisation recher. ing. 27-30 ans, 1ère exp. souhaitée. S'adresser Bur. des Car.

N° 6108 - Filiale fr. gr. américain, domaine instrumentation électronique, rech. Dir. financier, 35-45 ans, anglais courant, exp. de la fonction acquise ds. Soc. américaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 6109 - *Poclain,* N° 1 mondial de la pelle hydraulique, associé au gr. américain *Case-Tenneco* recrute : -jeune Ing. informaticiens, débutants ou 1 année d'exp. prof., connaissances requises PL1 - DL1. S'adresser à F. ROUX (64), Dir. Organisation et Informatique - POCLAIN S.A. 60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE. Tél. (4) 455.35.57.

N° 6112 - On rech. un Dir. de Filiale pour imp. gr. fr. négoce et fabrication matériaux du Bât. et T.P., 35 ans env., bonnes conn. dans le domaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 6114 - Filiale imp. banque américaine rech. « Dir. des opérations », anglais courant, exp. de banque internationale. S'adresser Bur. des Car.

N° 6115 - Fil. fr. imp. Soc. européenne revêtements de sols rech. Dir. commercial, 30-45 ans, allemand souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 6116 - 1er producteur européen d'extraction et transformation roches naturelles, rech. Dir. du Marketing, 30-35 ans, anglais, souhaité, conn. Bât. appréciée. S'adresser Bur. des Car.

N° 6119 - Sté An. du FERODO rech. cadre fonction personnel, débutant (en Normandie). S'ad. Bureau des Carrières.

N° 6121 - Cie Fr. de Raffinage rech. : 1) Ing. procédé, 1-3 ans exp. raffinerie, anglais technique - 2) Ing. de Projet, anglais nécessaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 6128 - Soc. Services et Engineering, secteur nucléaire, rech. Ing., même débutant, anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 6129 - Imp. firme française Electronique professionnelle rech. : 1) Ing. débutant - 2) Ing. électronicien, 3-4 ans d'exp. - 3) Ing. électronicien de plus de 32 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 6132 - Soc. fr. électronique appliquée et automation rech. Chef de projet, 30-35 ans, spécialisé en électronique. S'adresser Bur. des Car.

N° 6133 - Centre informatique d'un imp. organisme administratif (2 IRIS 60) rech. 2 Ing. informaticiens, même débutants, pour analyse organique et contrôle de gestion interne. S'adresser Bur. des Car.

N° 6134 - Soc. de fabrications mécaniques, filiale gr. intern., rech. Dir. industriel, 38-45 ans, anglais nécessaire, allemand souhaité. S'adresser Bur. des Car.

N° 6135 - Imp. Soc. Services informatique rech. div. ing. exp. variée, même débutants. S'adresser Bur. des Car.

N° 6137 - L'Ag. Nle. pour l'Emploi dispose de 2 postes d'Ing. informaticiens, ayant 3 à 4 ans d'exp. en informatique. S'adresser Bur. des Car.

2e PROVINCE

N° 6023 - Roger FREYD (X40) serait heureux de s'entretenir avec jeunes cam (28-32 ans) intéressés par les problèmes d'Entreprise Moyenne et de Devpt régional. Une exp. de qqs années de conseil en gestion ou d'organisation est indisp. Résid. ds le Centre. Se mettre en relation avec Mme DUBANTON. Tél. 246.23.00.

N° 6101 - Imp. Soc. minière et métallurgique rech. pour le Nord de la France, Dir. Usine, 1500 pers. env. 40 ans, exp. Dir. unité de production ds. l'industrie lourde. S'adresser Bur. des Car.

N° 6102 - Imp. gr. pétrolier rech. : 1) Ing. débutant en raffinerie - 2) 1 jeune Ing. Recherche appliquée, anglais courant. exp. recherche (chauffage ou thermique souhaité). S'adresser Bur. des Car.

N° 6105 - Le Dept. Informatique du Centre Nat. d'Equipement Hospitalier dispose de divers postes d'Ing. informaticiens à Poitiers, Bordeaux et Lyon - matériels CII et IBM. S'adresser Bur. des Car.

N° 6106 - Un groupe industriel français de premier plan recherche pour l'une de ses unités de 800 personnes, entièrement décentralisée en Province et travaillant pour le secteur nucléaire : →

EUREQUIP

Pour développer ses interventions auprès des Directions Générales de grandes entreprises françaises et étrangères, en pays industrialisés ou en voie d'industrialisation, EUREQUIP souhaiterait agrandir son équipe de consultants de haut niveau.

Nous cherchons un ou deux collaborateurs ayant une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années à caractère international, et parlant couramment l'anglais.

Ils seront amenés à travailler au sein d'équipes réellement interdisciplinaires, et devront posséder une large culture en constant développement, un esprit curieux et créatif.

Ils devront être ouverts à l'acquisition des méthodes originales que nous pratiquons, avoir le goût et l'aptitude pour les faire progresser et élargir leur champ d'application.

Ils seront attirés par l'approfondissement des conditions de développement réel des organisations et par l'exercice d'un métier qui se veut d'aide efficace à cette évolution.

Nous accueillerions volontiers deux camarades ayant assumé avec succès d'importantes responsabilités opérationnelles, mais d'autres expériences professionnelles pourraient s'avérer intéressantes.

Si notre offre vous intéresse, écrivez à M. GIRARDOT, Directeur à EUREQUIP, qui vous répondra personnellement.

EUREQUIP 19, rue Yves du Manoir - 92420 VAUCRESSON

UN DIRECTEUR D'USINE ET DES CHANTIERS DE MONTAGE SUR SITES

Ce poste conviendrait à un Ingénieur âgé de 35 ans environ, X, E.C.P., Mines, Sup-Elec. et A & M.
Il faut être un homme de rigueur, au commandement naturel, autonome et ayant déjà acquis une expérience « sur le tas ».
Il devra s'adapter à une technologie nouvelle de fabrication de tuyauterie qui nécessite un service de contrôle qualité de très haute importance.
Il devra faire face à des problèmes d'ordre technique et d'organisation.
Il sera responsable de la gestion des affaires, des relations avec la clientèle et avec le Siège à Paris.
Il pratiquera nécessairement l'anglais.
Les personnes intéressées doivent envoyer C.V., lettre manuscrite, photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 40.40 AX à : CLSP, 3 avenue Percier - 78008 - Paris.

N° 6113 - *Creusot-Loire,* Div. chaudronnerie lourde secteur pétrochimie et nucléaire, rech. Ing. gde. Ecole, débutant. Après une période de form. très complète d'env. 3 ans. ds. les différents services de la div. il lui sera confié une respons. technico-commerciale à l'exportation. Parfaite conn. de l'anglais. Chalon/s/Saône. S'adresser Bur. des Car.

N° 6118 - Imp. Soc. fr. tr. Publics, rech. Dir. régional Bretagne, moins de 40 ans. S'adresser Bur. des Car.

N° 6124 - On cherche pour rég. Sud-Ouest des Chefs de Département Affaires et Etudes de Prix, plus de 30 ans, exp. Bât, anglais souhaitable. S'adresser Bur. des Car.

N° 6125 - On cherche pour région Ouest un Chef de Département Travaux, plus de 30 ans, exp. 4-5 ans gros oeuvre bât. S'adresser Bur. des Car.

N° 6126 - Soc. Maisons préfabriquées vendues sur catalogue rech. pour région Centre, Ouest et Sud, Chefs d'Agence, plus de 35 ans, 5 ans exp. dans le domaine. S'adresser Bur. des Car.

N° 6130 - Groupe Ind. allemand fabr. biens de gde. consommation rech. pour Rouen, Dir. technique France, anglais courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 6131 - Le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement, à Lyon, rech. un Ing. urbaniste, exp. de plusieurs années ds. domaine aménagement urbain. S'adresser Bur. des Car.

N° 6136 - Sté de services et conseil en Organisation et Informatique de gestion rech. ingénieurs retraités. Ils auront la responsabilité de la prospection auprès des entreprises et mèneront les négociations des contrats jusqu'à leur terme avec le soutien d'une solide assistance technique. (Les déplac. s'effectuent en France uniqu.). S'adresser à Mme ALONNE, 6, rue Auguste Renoir, 64000 PAU.

3e ÉTRANGER

N° 6117 - Imp. Soc. Chauffage climatisation rech., pour le Canada, Dir. de filiale, 35-45 ans, anglais courant, connaiss. génie climatique appréciées. S'adresser Bur. des Car.

N° 6120 - On rech. pour filiale Afrique du Nord imp. gr. industr. français (équipements lourds), Dir. Gal. adjt., 35-55 ans, anglais très souhaitable. S'adresser Bur. des Car.

N° 6122 - On rech. pour Moyen Orient, Ing. techniques second oeuvre du bâtiment, plus de 35 ans, anglais bilingue - Nombreux avantages. S'adresser Bur. des Car.

N° 6123 - On cherche pour Afrique du Nord un Dir. technique chargé de l'organisation administrative et technique de 7 chantiers, plus de 35 ans, arabe souhaité, plus de 10 ans exp. Bât. et génie civil. S'adresser Bur. des Car.

N° 6127 - Imp. Soc. T.P. rech. Ing. pour seconder le Chef d'Agence de Hong-Kong, anglais courant, exp. gestion, bureau d'études, chantiers, si poss. trav. souterrains ou maritimes. S'adresser Bur. des Car.

Demandes de situations Insertions gratuites

N° 2 599 - X, 40 ans, 6 ans de conseil en organisation et informatique, 8 ans de Dir. d'un dépt. technico-commercial dans une sté multinationale étrangère, actuellement conseiller de direction, cherche un poste de respons. dans une entreprise importante. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 600 - X - GM (C.R.) 53 ans - 17 ans d'industr. de biens d'équipement d'électrotechnique. Exp. diversifiée technique - commercial-gestion. Dir. Gle. d'une filiale. Cherche poste de respons. globale de niveau élevé. Région parisienne de préférence. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 602 - Cam. pleine activité, 25 ans exp. gros chantiers T.P. puis Dir. Gén. imp. Entr. Bât. résid. mi-tps Paris et Midi, rech. préfér. Alpes Marit. ou Var, poste adjt P.D.G. pour le seconder par relations Paris + haut niveau (Ministères, administrations, Architectes, Dir. Gén.). Situation tps partiel envisageable. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 604 - X 58, CPA, anglais conn. allemand, exp. diversifiée et approfondie en ingéniérie secteur bât. (rech. et négociation des contrats, gestion, technique et coordination, prix) intéressé par gestion et ouvert au changement, cherche poste de respon. de préf. globale ou fonctionnel débouchant sur opérationnel. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 605 - Cam. 43 ans, dipl. univers. USA, solides connaiss. techn. financ. et gestion, large exp. des aff. internationales rech. poste à respons. élevée ds groupe à activité internat. secteur industr. ou bancaire. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 608 - X 70, Civil Ponts, 2 ans exp. chantier et bur. d'études bât. rech. poste bureau d'études ou soc. d'ingéniérie. Allemand courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 609 - Cam. retraité, âgé de 60 ans, spécialiste des questions de bâtiment et travaux publics, désirerait trouver activité à mi-temps ou à temps complet. S'adresser Bur. des Car.

N° 2 610 - Cam. ayant conn., exp. et réalisations dans les domaines techniques, créatifs, commerciaux, souhaite élargir ses activités, par exemple : conseils, interventions, intérim haut niveau. France et étranger. Écrire à Claude-Roger ISMAN - B.P. 4 - 94490 ORMESSON.

N° 2 611 - Cam. 52 ans - 18 ans Dir. Gle - souhaiterait mettre son exp. multiple à disposition dirigeant d'entreprise, plus particulièrement type PME. Possède conn. approfoncie secteur matières plastiques. Est particulièrement rodé aux contacts commerciaux domaine sous'traitance. S'adresser Bur. des Car.

N° 2612 - Cam. Ing. civil Ponts, ayant fait carrière 30 ans dans entreprises T.P. et Bâtiment. et bureau d'ingénierie recherche situation Dir. ds. Soc. similaires ou Dir. travaux chez promoteurs. S'adresser Bur. des Car.

N° 2613 - X 48 - Dir. Gal. Industrie privée depuis 8 ans - Carrière : 22 ans ds. gr. multi-national produits de Gde consommation et 4 ans ds. gdes. Entr. françaises constr. mécanique, Ingénierie et T.P. Exp. et compétence d'abord administr. et financières, élargies à ttes les gdes. fonctions et surtout à la dir. d'entr. Points fort : contrôle de gestion et planification stratégique. Anglais courant. Rech. poste de respons. globale très élevée, région parisienne ou Sud-Est de préférence. S'adresser Bur. des Car.

N° 2614 - Cam. 58 ans, longue pratique secteurs chimie et second oeuvre du Bât. recherche poste respons. entreprise moyenne, domaine indifférent, préférence région parisienne. Allemand courant. S'adresser Bur. des Car.

N° 2615 - X 48 ans, exp. techn. variée dans pétrole et offshore, ouverture internationale dont anglosaxonne, maîtrise aspects divers gestion entr., insatisfait respons. actuelles, intéressé par ttes propositions, même intérim qqes années, France ou étranger. S'adresser Bur. des Car.

N° 2616 - X, 37 ans, 14 ans d'exp. études et conseil maîtrise parfaite de l'informatique (ttes applic., matériels) compétences affirmées ds. plusieurs secteurs d'ingénierie et études économiques, cherche ds. grosse ou moyenne société préoccupée par nouveaux moyens de la technologie ; soit poste poste dans Dir. technique et développement, soit Dir. de l'informatique. S'adresser Bur. des Car.

N° 2617 - Cam. 52 ans - Ing. des Ponts et Chaussées ESE, 23 ans d'exp. industr. dont 4 ans aux Etats-Unis, Dir. technique d'une imp. Soc. de construction de matériels d'équipement électrique puis Dir. Gal. d'une Entr. d'installation électrique, rech. poste de respons. gale. en direction fonctionnelle. Parle couramment anglais et a beaucoup pratiqué relations avec les Etats-Unis. S'adresser Bur. des Car.

N° 2618 - Cam. 57 ans, solide exp. technique électronique, engineering et marketing, anglais courant, cherche poste à responsabilité. Région parisienne ou Sud du 46e parallèle.

N° 2619 - X 42 - 13 ans industrie - 20 ans prestation de services - Dir. Gal Adjt. 7 ans - suite licenciement collectif, examinerait volontiers proposition de tte nature, impliquant compétence et responsabilité. S'adresser Bur. des Car.

autres annonces

Secrétariat général de l'A.X.
17, rue Descartes,
B.P. 9005
75223 PARIS Cédex 05
Tél : 325.32.83 - Poste : 434

Demandes de situations
8 F la ligne

N° 706 - Cam. recom. Secrét. direction anglais allemand, BTSS 31 ans, exc. réf. cherchant situation Tours. Ecr. AX ou t. (38) 44.33.29

N° 707 - Fille cam. 47 a, cherche emploi cadre administrat. dans PME Paris, excel. référ. Melle Barbuat Micheline 18, Rue Ducouédic Paris 14 ème T. 535.16.57

N° 708 - Fils cam. 25 a, licencié droit privé 1974, Cercol 1975, DEA droit immob. 1976, libér. O.M. 1er Déc. 1977, cherche situat. si poss. immob. Ecr. J.P. Pascaud 111, Bd Excelmans 75015 Paris

N° 709 - Petit fils cam. ingénieur chimiste ENSI, angl. allemand. 25 a, libéré service militaire décembre, cherche situation préf. province. Ecrire AX

N° 710 - Fils cam. 44 ans, ayant exercé responsabilités commerciales importantes en particulier dans divers secteurs édition, cherche situation. Ecrire A.X.

N° 711 - Fille cam. 24 a. licence et maîtrise droit privé, dipl. IEJ, anglais courant, cherche emploi en rapport ou sit. commerc. (marchés, acheteuse) Ecr. A.X.

N° 712 - Cam. recom. pour poste respons. en France ou en Allemagne, ingénieur 47 a. anc. directeur filiale allem. très import. groupe français. Excel. connaissance négociations avec milieux industriels allemands. Expér. technique et commerciale métallurgie. Bonnes connais. linguist. Ecrire A.X.

Offres de situations pour non - X

N° 408 - Recherche traducteurs toutes langues, formation technique, pour collaboration free-lance. Ecr. Traductor 12, rue Lincoln 75008 Paris, Service Recrutement.

Locations
Tarif : 15 F la ligne

N° 1516 - ORCIERES-MERLETTE loue app. 9 p. sur pistes, av. terr. Tél. 749.72.23

N° 1517 - ARGENTIERES-CHAMONIX près téléph. loue semaine, mois, vac. scolaires, 7 lits + living-room, 2 s s. de b., tél. vue magnif. Ecrire AX

N° 1518 - ALPE D'HUEZ studios 6 pers. et 4 pers. vue, sol. près pistes et commerçants. Tél. 966.42.57

N° 1519 - MERIBEL loue chalet 8/10 pers. proche remontée mécan. à la semaine, autres périodes que vac. scol. région Paris Tél. 766.02.99 Pte 386 ou 958.78.92

N° 1520 - ST CLOUD (près golf) app. neuf 2 p. 100 m2 tt cft, parking 1 200 F + charges Tél. 504.63.63

N° 1521 - A louer ds résid. stand. très calme, beau 45 p. 95 m², 2 s. de b. terrasse, jardin privatif, r. de ch., box, cave, 100 m. métro Bourg la Reine 2 200 + ch. T. 350.79.73

N° 1522 - SUPER TIGNES - Le Lavachet loue sem. hiver appt. duplex 6.8 per., 2 ch. 2 s. de b. Tél. JAS 34.90 ou NICE 01.31.02.

N° 1523 - Père X. loue app. gd stand. 120 m²quart. résident. ENGHIEN 100 m. gare - 8 mn. Paris Nord Gd living av. terrasse, 4 ch. garage Tél. 820.26.46

N° 1524 - DEUX ALPES app. 55 M², 6 pers. tt cft park. près remontées. Locat. été, hiver, sem. quinz. ou mois (sauf Noël) T. 736.06.20

N° 1525 - PARIS XVe, Rue Copreaux, loue studio 28 M², tél. cuis. s. de b. park. cave. S'adresser au 644.69.56

N° 1526 - SERRE CHEVALIER face télécab. loue studio tt cft neuf, 4 pers. période vac. ou à la sem. Prix inf. à agence. Tél. le soir à 531.44.69

N° 1527 - Ski à SUPER TIGNES/Val d'Isère, app. Super Tignes, 59 m², terr. plein sud, tt confort 6/7 pers. + parking, semaine ou w. end Dominique Jonville Tél. 955.09.78 (D) ou 967.33.60 (B)

N° 1528 - AUVERGNE alt. 850 m cam. loue manoir 6 ch. s. de bains et s. douche, eau chaude, tt cft, frg, congélat. mach. à lav. lavevais. gd jardin ombragé avec vue spl. Ecr. AX

N° 1529 - DEUX ALPES (1650-3500 m) ski été-hiver tt cft 4-5 p. garage T. 969.17.85

N° 1530 - TIGNES loue ttes périodes Noël, Pâques, app. 5/6 pers. sud Tél. (78) 56.34.71

N° 1531 - LA PLAGNE libre 20 janv. au 25 février, app. 2 p. 6 lits expos. sud Tél. 607.13.49

N° 1532 - A louer app. 4 p. im. récent tt cft tél, park, poss. 72 M²BOULOGNE 1 700 F/mois + charges Tél. 525.03.88

N° 1533 - LES MENUIRES cam. loue app. 8 personnes. Tél. 288.03.47

N° 1534 - VAL THORENS loue janv, févr. sur pistes studio 4 lits Tél. 237.72.54

N° 1535 - TIGNES VAL CLARET loue début janv. studio 4 lits Tél. 237.72.54

N° 1536 - SERRE CHEVALIER, vacances d'hiver et été, appts tt conf. à la semaine, au mois, à la saison, pour 3 à 9 pers. Tél. heures de bureau 225.73.90

N° 1537 - Cam loue 2 p. tt cft, téléph. St Germain des Prés, immeuble 18ème siècle Tél. 642.71.35

N° 1538 - 17ème, pet. studio ent. équipé 840 F. ch. comp. Tél. 227.35.93 le matin

N° 1539 - Veuve cam. loue imm. anc. gd stand. 17ème arr. app. 7 P. 245 M² + 3 ch. service + 2 caves Tél. 924.48.18

N° 1540 - COURCHEVEL 1550. app. à louer pour 6 pers. dernière sem. février excepté Téléph. 907.51.54 après 18 heures.

N° 1541 - Veuve cam. loue studio vide s. de b, cuisine, entrée, tél. Quartier VAL DE GRACE Tél. 326.14.21 après 18 heures

N° 1542 - Prop. loue maison part. orig. 7 P. 2 b., 2 wc, rotonde s/terrasse. Vue magn. Paris gd sous-s. chauf. gaz, tél. dépend. gar. 18 M², jardin total rénov. Bail 6 ans 705.36.24 hres bureau sauf samedi

Achats d'appartements et de propriétés
Tarif : 15 F la ligne

N° 205 - Achète app. 4/5 p. NICE centre vue dégagée. Garnier (36) 34, Bd Gambetta Nice T. 87.36.18

N° 206 - Fils cam. achète app. 4/5 p. imm. anc. calme, 6è, 7è, 16è, Neuilly ou maison anc. Versailles Tél. soir : 524.60.40

Recherche d'appartements et échanges
Tarif : 15 F la ligne

N° 812 - Cam. rech. app. 4/5 p. confort préférence 17ème Tél. 636.08.51

N° 813 - X. 73 cherche chambre étudiant + repas du soir, région Fontainebleau Tél. 16 (28) 55.16.87

Ventes d'appartements et de propriétés
Tarif : 15 F la ligne

N° 1155 - Golfe du Morbihan vend Kériboul terrain boisé 1000 M², constructible, eau, élect. tél, très belle vue golfe ile aux Moines. 120 000 F. Tél. Ameline H. bur. 355.44.99

N° 1156 - VAIRES/MARNE 17 m. Gare Est dans parc boisé, cam. vend app. 100 M²T. 020.65.24

N° 1157 - SUPERDEVOLUY vends multipropr. séj. Pâques, studio 4 lits + ministudio 2 lits, en dessous prix public T. 642.45.99

N° 1158 - A vendre app. 2 p. 45 M², cuis. s. de b., wc, chauff. au gaz, imm. pierre de t. très calme, à 5 mn. métro Gambetta T. 828.78.78

N° 1159 - TREBEURDEN, la campagne, au bord de la mer, au Hameau de Kerellec, maisons bretonnes en granit. écrire Kirchner 23, Av. W. Churchill 59170 Croix

N° 1160 - A vendre app. 4 p. im. récent tt conf. tél, park. poss. 72 M²BOULOGNE 330 000 F. Tél. 525.03.88

N° 1161 - A vendre MEUDON-BELLEVUE studio 20 M²rez-de-jardin T. 504.47.96

N° 1162 - Cam. vend GRENOBLE app. gd stand. 4 p. cuis, s. de b. 100 M² + 13 M²loggia, ét. élevé, vue ecept. excel. état 265 000 F. Ecr. AX tél (91)76.31.47

N° 1163 - Cam. vend IVRY près métro, bel app. 5 pièces 110 M², 3 chambres, 2 s. de b. cellier, loggia, 390 000 F. Tél. 661.17.75 après 18 h 30

N° 1164 - PARIS 17ème, près Pl. Malesherbes app. tt confort, 2 p. s. de b, vide ord., cave, tél. asc, 3ème ét. sol, calme Tél. 19 à 20 h. 225.57.79

usinor

Siège social : 14, rue d'Athènes, 75009 PARIS. Tél. 874.32.15

Ventes d'appartements et de propriétés
Tarif : 15 F. la ligne

N° 1165 - Vend app. 2 p. 42 M², terrasse dans résid. confort. 40 km sud de Paris, tous services, soins assurés, grand parc Tél. le matin 499.0090 poste 531

N° 1166 - cam vend TIGNES 1ère et 2ème sem. févr. studio 4 lits et 1ère sem. févr. chambre dans Clubhôtel Tél. 288.01.55

N° 1167 - Cam. vend propriété ds village banl. ouest 60 km Paris comprenant 2 maisons réunies formant ensemble 14 pièces, 1 s. de b. 2 cab. de toil. 2 garages. Chauf. centr. chaudière gaz de ville. Caves, greniers + grange constit. dépendances. Jardin 2400 M². Tél. 637.15.35 ou écr. AX qui transmettra

N° 1168 - Cam. vend hauts de REUIL très bel app. 125 M²ds petit imm. sur 3 000 M², quart. très calme, orienté sud et ouest, très ens. vue. Gd séjour avec cheminée, 4 ch. balcons, 2 parking sous-sol. Tél. 967.41.81

N° 1169 - PARIS Bd Richard Lenoir 11ème vends 3 p. dans immeuble moins 5 ans 75 M² + 25 M²terrasse 380 000 F. Tél. 622.35.05

N° 1170 - Veuve cam. vend app. 5 p. 2 cab. le toil., 1 salle de b., tt cft 4ème étage + ch. service Tél. 306.22.22 ou écr. AX

N° 1171 - Part vend PARIS 17ème MALESHERBES app. 200 M², *7 P. + 2 ch. serv. 1er étage clair prof. libérale poss. 950 000 Tél. 602.48.36*

N° 1172 - Cam. vend dans zone la + protégée de Paris 16ème (COS 1,2) Bd Beauséjour s/terrain 410 M²et 95 M²demi-voies dans Villa Beauséjour, hôtel particulier 3 niveaux égaux 295 M²au total ; jardin, garage 3 voitures et chambre chauffeur. Prix 2 600 000 F. T. heures repas : 527.30.75

N° 1173 - Cam. vend rive gauche app. 2 p. cf, tél. et app. 3 p. même standing Tél. 222.57.99

Annonces industrielles et commerciales
Tarif : 25 F la ligne

N° 353 - Cam (45) recom. vvt tapissier profession. Fg St Antoine, tr. conscienc. tous travaux anc. et mod. pr particul. et entrepr. Thora et Demanche 20, R. St Nicolas Paris Dor. 49.49 Cond. spéc. aux X.

N° 354 - Cannes : Villas, terrains, appartements Yves Pelloux les vend depuis 30 ans ; murs commerciaux loués 8 % brut. Résid. Grand Hôtel 45, Croisette 38.56.56

N° 355 - Silvy (31) Direc. Gal Monvoisin et Vincent peut traiter tous vos problèmes d'assurances : auto (réduction spéciale accordée aux cam.) incendie, responsabilité civile, vie, risques industriels, 101, Bd Haussmann Paris 8ème T.265.84.20 (20 lignes)

N° 356 - Décoratrice aménag. appart. décoration intérieure. Devis gratuit 504.47.96

N° 357 - Fourreur, père camarade, offre prix et qualité exceptionnelles, Désiré, Fourreur, 48 rue de Vouillé 75015 Paris. Téléphone : 533.29.64 (ouvert samedi - fermé lundi).

N° 358 - X.65 fondateur et animateur d'un groupe de sociétés (CA 12.000.000-35 pers.) sur un marché en pleine expandion propose placement 400.000 en compte d'associé ou prêt court terme 24-36 mois rentabilité 12 % pour financement-développement T.228.66.37

N° 359 - Décoration florale, plantes et arbres bureaux et appartement 504.85.34

N° 360 - Noël approche. Un foie gras du Périgord, préparé pour vous à la ferme. Marie Calmeil (fille cam. 43) Labounet, Loubéjac 24550 Villefranche-du-Périgord Tél. (53) 29.92.71, assure personnel. le gavage des oies et la préparation des foies qu'elle vous offre

N° 361 - Père cam. cèderait Cabinet/Bureau d'Etudes, région parisienne à un ou 2 associés désireux de devenir Ingénieurs-Conseils. Ecrire A.X. qui transmettra

Achats et ventes divers
Tarif : 15 F la ligne

N° 428 - Fils d'X. achète collection timbres poste France, Europe, Outre-mer et cartes postales anciennes ; paiement comptant Ducassé Tél. 969.39.09 après 20 h.

N° 429 - Fille cam. cherche violon bon ou mauvais état. Tél. 484.82.15

N° 430 - Père cam. vend canapé lit convertible 2 pl. Style Louis XV, prix : 1700 F.Tél. après midi 870.02.34

N° 431 - A vendre coiffeuse style anglais, bois citronnier claridge, guéridon même style, berceau ancien 2 parures T. 548.50.59

Divers
Tarif : 15 F la ligne

N° 424 - Vacances pour jeunes (zone Paris) ski-tennis. Alpe d'Huez-Arcachon. Association « A l'Ecole du Sport » 027.12.88. Téléphonez : 17 à 20 h. ou mardi-jeudi matin

N° 425 - Epouse cam. donne cours Reliure artisanale, groupes de 4, Bourg-la-Reine 26, Av. des Cottages. Saintier : 350.31.10

N° 426 - Femme cam. spécialiste épilation électrique définitive, reçoit chez elle Tél. 551.65.28 pour tous renseignements

N° 427 - Cours tournage, modelage fabric. glaçures A. Fourmanoir-Gorius 37, Bd St Jacques 75014

N° 428 - Institutrice Hattemer, longue exp. cherche dans famille leçons toutes matières jusqu'à seconde. Tél. A.X.

Y. PELIER (X 58)

vous recommande

UN
GRAND BORDEAUX
ROUGE

CHATEAU MAYNE - VIEIL
FRONSAC

La bouteille départ T.T.C.
en caisse de 12 bouteilles

1970 : 15 F
1971 : 12 F
1973 : 10 F
1974 : 9 F

BORDEAUX ROUGE
QUOTIDIEN

6 F le litre
Départ T.T.C. en cubit. de 32 litres

•

R. SÈZE
Ingénieur agricole, Propriétaire
33133 GALGON

entreprises
de bâtiment et
de travaux publics
engineering
coordination pilotage
mission
de contractant
principal
promotion

groupe
GTM

SOCIÉTÉ
DES GRANDS TRAVAUX
DE MARSEILLE
61, av. Jules-Quentin - B.P. 326
92003 NANTERRE CEDEX
Téléphone (1) 769.62.40
Télex GTMNT 611306 F

CFEM

ponts
constructions métalliques
ouvrages hydrauliques
chaudronnerie - réservoirs
aéroréfrigérants
façade - murs-rideaux
menuiseries métalliques
off-shore
constructions mécaniques
entreprise générale

COMPAGNIE FRANÇAISE
D'ENTREPRISES MÉTALLIQUES

57, Boulevard de Montmorency
B.P. 31816 - 75781 Paris Cedex 16
Téléphone : 524 46 92
Telex : Lonfer Paris 620 512

nouvelle adresse
12, rue Lincoln
75008 Paris

Voici pourquoi la première organisation internationale de traduction a été créée par un X.

Une nouvelle échelle était nécessaire

L'époque du traducteur isolé s'est achevée avec les années 60. Comme l'a constaté TRADUCTOR, plus de 20 langues sont utilisées couramment dans la communication internationale. En dix ans les échanges commerciaux et les voyages à l'étranger se sont multipliés par 7. Chaque contact crée une nécessité de traduction.

avec une organisation rigoureuse

Comment faire autrement quand il faut organiser l'activité de 2 200 traducteurs autour de 9 000 dossiers traités chaque année? Comment faire autrement pour satisfaire plus de 2 500 clients européens et plus de 1 000 firmes nord-américaines ?

dans un esprit global

Pour comprendre des clients « internationalistes » une entreprise de traduction doit avoir le même esprit.
C'est une des raisons qui ont poussé Serge Raffet (50) à implanter Traductor aux U.S.A. et au Canada aussi bien qu'en France et en Suisse et bientôt en Allemagne.

pour traduire de 2 à 10 000 pages

Un gouvernement vient de charger Traductor d'un travail de plus de 10 000 pages.
C'est exceptionnel, mais des travaux de 500 à 5 000 pages sont courants, et des dizaines de textes de 2 à 200 pages sont traduits chaque jour.

Serge Raffet (X-50)

12, rue Lincoln
75008 PARIS
Tél. (1) 261 84 97
Télex : 641368

500 5th avenue
NEW YORK N.Y 10036
Tél. 212 - 594 8720

traductor
Première organisation internationale de la traduction.

3 Church Street
TORONTO,
Ontario
Tél. 416 - 363 4117
Télex : 065-23037

620 Cathcart suite 621
MONTREAL
Québec
Tél. 514 - 871 9911
Télex : 052-68805

Pour ajouter au charme d'un appartement la liberté d'un hôtel, Cogedim construit des résidences-services: les Hespérides.

A Fontainebleau
à côté de l'animation, en bordure de forêt
Livraison octobre 1978.
Appartement décoré:
avenue du Touring Club. tél. 422.58.44.

A Paris 17 ème
au carrefour du 16e, 17e, de Neuilly et du Bois.
Appartement décoré:
avenue de la Porte des Ternes. 795.53.36

12, rue Roquépine 75008 Paris **COGEDIM 266.34.56**
S.A. au capital de 60 millions de francs

Immédiat...